



TELEFILM PARTENAIRE
C A N A D A DE ► CHOIX

Rapport
annuel

2023
2024

MAXIMISER
L'IMPACT

UN PAS VERS L'AVANT

CONTENU

4 **Faits saillants**

6 **À propos de Téléfilm**

10 **Messages**

13 **Revue et analyse de gestion**

14 **L'industrie et les conditions économiques**

30 **Réalisation du plan d'entreprise**

34 **Continuer à soutenir un écosystème audiovisuel durable et inclusif**

48 **Accroître notre expertise interne et optimiser notre capacité opérationnelle**

59 **Consolider et diversifier nos sources de financement**

64 **Sommaire des résultats attendus des programmes à partir de la collecte de données d'auto-identification**

73 **Regard sur l'avenir : nouveau plan stratégique**

75 **Revue financière**

87 **Gestion des risques**

92 **Fonds des talents**

98 **Gouvernance**

118 **États financiers**

143 **Renseignements supplémentaires**



Faits saillants

INTRODUCTION

L'année 2023-2024 a été marquante pour l'industrie. La *Loi sur la diffusion continue en ligne*, ou projet de loi C-11, a reçu la sanction royale, et le Conseil de la radiodiffusion et des communications canadiennes (CRTC) a publié son plan réglementaire pour la mise en application de la loi modernisée.

Téléfilm a participé aux audiences publiques et nous continuerons à contribuer à cet important exercice de modernisation pour l'industrie. De plus, le gouvernement du Canada a annoncé un financement additionnel pour Téléfilm Canada de 50 millions de dollars par année, pour les exercices financiers 2024-2025 et 2025-2026.

Ce fut une année charnière pour Téléfilm, qui a réalisé avec succès l'exécution de ses plans stratégique et d'entreprise 2022-2024 : *Avancer avec vision, investir avec confiance*. Les conditions sont maintenant réunies pour un avenir brillant, alors que nous accueillons un vétéran de l'industrie, **Sylvain Lafrance**, comme nouveau président du conseil d'administration. Nous tenons à remercier notre ancien président **Robert Spickler** pour le travail accompli durant son mandat de cinq ans.

Durant sa première année complète à la tête de Téléfilm, **Julie Roy**, directrice générale et cheffe de la direction, a élaboré avec le comité de direction les plans stratégique et d'entreprise 2024-2027, *Ensemble, pour un impact durable*. La nouvelle orientation stratégique s'appuie sur une structure de gouvernance transparente et solide. Le comité de direction a été restructuré, et une réorganisation des secteurs de Téléfilm a été déployée en trois phases pour assurer la cohérence et la synergie entre les activités clés.



Les phases sont les suivantes ►

- **Regroupement** des secteurs Finances et Technologies de l'information qui relèvent maintenant d'un seul vice-président, et création d'un nouveau secteur réunissant les Affaires gouvernementales et les Communications sous la responsabilité d'une seule vice-présidente.

- **Regroupement** des activités principales de Téléfilm en un seul secteur, Stratégie des programmes et Développement de l'industrie, afin d'assurer la mise en œuvre d'une vision stratégique intégrée pour l'ensemble des programmes.

- **Élargissement** du secteur Talents et Culture pour inclure le nouveau département Développement durable et ESG, favorisant une approche holistique des pratiques responsables, inclusives et durables dans l'ensemble de l'organisation.

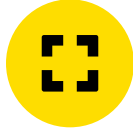
FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE



Partenaire de choix

Téléfilm s'est engagée à mettre le cinéma canadien et autochtone au premier plan des discussions dans le cadre de la modernisation de l'industrie audiovisuelle canadienne.

- + Nous avons participé aux consultations du CRTC sur l'élaboration d'un cadre réglementaire modernisé concernant les contributions pour soutenir le contenu canadien et autochtone.
- + Téléfilm a accueilli avec enthousiasme l'annonce d'un financement additionnel de 50 millions de dollars par année, pour les exercices financiers 2024-2025 et 2025-2026.
- + Nous avons collaboré avec l'Office national du film du Canada, la Banque de développement du Canada et le Fonds des médias du Canada pour partager de l'intelligence d'affaires au profit de l'industrie audiovisuelle.
- + Téléfilm a conclu un partenariat avec New Dawn, un fonds de production cinématographique international, auquel ont maintenant accès les productrices et producteurs du Canada.
- + Nous avons soutenu le partenariat du Canada avec l'Arctic Indigenous Film Fund dans le cadre de Witness, un programme de formation et de mentorat en cinéma.



Allié de choix

Téléfilm a réaffirmé son engagement à bâtir une industrie audiovisuelle plus équitable, diversifiée, accessible et durable.

Voici les principaux jalons de l'année 2023-2024 :

- + l'élaboration et le lancement du Plan de réconciliation autochtone
- + l'atteinte de cibles de financement clés pour les groupes sous-représentés
- + la réalisation de la Phase I du Plan d'action en matière d'écoresponsabilité
- + la publication du rapport d'étape de notre premier Plan d'accessibilité
- + le maintien de notre soutien opérationnel à l'Office de la représentation des personnes handicapées à l'écran, en mettant l'accent sur l'accessibilité aux festivals et sur un centre de ressources national
- + la publication de la première édition des résultats des programmes à partir de la collecte de données d'auto-identification menée par Téléfilm



Employeur de choix

- + Pour une deuxième année de suite, Téléfilm a été nommée parmi les meilleurs employeurs de Montréal, selon Mediacorp Canada.
- + Téléfilm a reçu en 2023-2024 la Certification Parité – niveau Argent de La Gouvernance au Féminin.
- + Nous avons réaffirmé notre engagement à offrir un environnement de travail où la diversité, l'inclusion, l'accessibilité et l'ouverture sont des valeurs fondamentales, et où l'on privilégie la santé et le bien-être des membres de notre personnel.

À PROPOS DE TÉLÉFILM



Notre mission

- ▶ **Investir** dans l'industrie audiovisuelle canadienne et autochtone pour la faire **rayonner** sur tous les écrans.



Notre vision

- ▶ Une industrie audiovisuelle moteur de **prospérité** et d'**impact durable** grâce à un **cinéma canadien** et **autochtone** qui incarne ses aspirations et reflète les **diversités** culturelles, linguistiques et régionales, pour les **publics** d'ici et d'ailleurs.



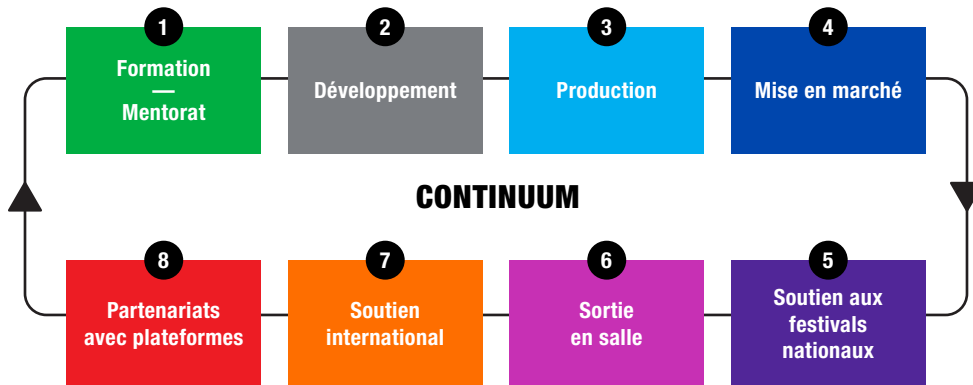
Notre travail

Avec notre équipe de personnes compétentes et passionnées, nous travaillons activement à financer des longs métrages canadiens et autochtones, à les promouvoir, à les exporter et à les faire rayonner tant au pays que partout à travers le monde. Nous travaillons également à encourager la demande de contenu canadien sur écran et nous nous efforçons d'améliorer l'accès à nos différents programmes de soutien afin de favoriser le développement de voix uniques et diversifiées.

Téléfilm joue un rôle essentiel dans le soutien à l'industrie et dans la carrière des milliers d'artistes et d'artistes qui y travaillent.

Nous avons également la responsabilité de recommander au ministère du Patrimoine canadien les projets qui peuvent être reconnus comme des coproductions audiovisuelles régies par des traités.

Nos programmes offrent une aide financière pour les activités suivantes ►



Enfin, nous administrons les programmes de financement du Fonds des médias du Canada (FMC) qui a attribué un total de 379,8 millions de dollars durant l'exercice financier 2023-2024.

Notre siège social est à Montréal et nous desservons nos partenaires de quatre emplacements : Vancouver, Toronto, Montréal et Halifax.

Responsabilité

Le conseil d'administration et la directrice générale et cheffe de la direction dirigent l'organisation dans la réalisation de sa mission. Pour y parvenir, un plan d'entreprise basé sur les objectifs du plan stratégique a été établi pour guider leurs efforts.

Organigramme⁽¹⁾



1. La structure organisationnelle a été modifiée en 2023-2024.

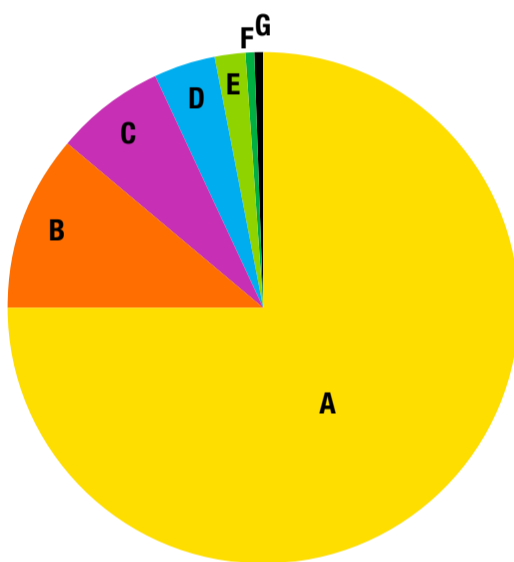
138,8 M\$

Soutien financier

par programme et activité en 2023-2024

106,5 M\$

Soutien à l'industrie audiovisuelle canadienne

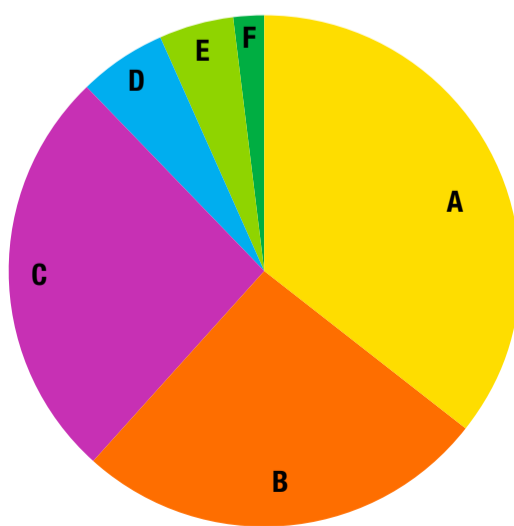


A	80,0 M\$	Programme de production ⁽¹⁾	123 longs métrages financés
B	11,9 M\$	Programme de développement	302 projets financés
C	7,3 M\$	Programme pour le long métrage documentaire ⁽¹⁾	36 longs métrages financés
D	4,2 M\$	Programme Talents en vue (incluant Programme de mentorat)	18 longs métrages financés
E	2,1 M\$	Contributions à des fonds internationaux	3 fonds soutenus : Eurimages, New Dawn, Arctic Indigenous Film Fund
F	0,6 M\$	Contributions à l'engagement communautaire	8 organismes soutenus
G	0,4 M\$	Administration des recommandations à titre de coproduction audiovisuelle régie par des traités	57 projets recommandés

(1) Les totaux pour les programmes de production incluent une aide financière additionnelle de 5,9 millions de dollars octroyée à 43 projets signés lors d'exercices financiers précédents. À Téléfilm, on désigne sous l'appellation d'amendements positifs aux contrats (également appelés fonds complémentaires) l'octroi d'une aide financière additionnelle à des projets signés lors d'exercices financiers précédents.

32,3 M\$

Soutien promotionnel



A	11,5 M\$	Programme d'aide à la mise en marché et initiative d'engagement des auditoires	95 longs métrages financés ⁽²⁾
B	8,5 M\$	2,6 M\$ Activités promotionnelles nationales 5,9 M\$ Activités promotionnelles internationales	Plusieurs initiatives, dont des commandites pour des événements de l'industrie, des partenariats avec des plateformes de diffusion et des campagnes de découvrabilité 41 festivals, marchés et événements internationaux
C	8,4 M\$	Programmes de promotion nationale – Aide aux festivals et événements de l'industrie	102 festivals de films canadiens 73 activités de l'industrie, dont 48 activités de formation
D	1,8 M\$	Programme de promotion internationale	213 longs métrages présentés dans 26 pays
E	1,5 M\$	Programme d'aide à la diffusion en salle	102 exploitants ont obtenu une aide
F	0,6 M\$	Programme d'aide à l'exportation	19 longs métrages financés

(2) 19 longs métrages ont fait partie de l'Initiative d'engagement des auditoires.

GARDER LE CONTACT

grâce à des communications ouvertes et continues

Téléfilm Canada s'est engagée à consulter les membres de l'industrie, à les informer et à entretenir avec eux un dialogue ouvert et continu sur les occasions d'affaires à saisir et les défis à relever. Qu'il s'agisse de sociétés de production et de distribution de films, d'associations professionnelles, d'organismes provinciaux, de cinéastes ou de scénaristes, Téléfilm garde le contact grâce à plusieurs outils et plateformes de communication ►

Pour promouvoir le succès des talents canadiens et autochtones

- [Facebook](#)
- [X](#)
- [LinkedIn](#)
- [Instagram](#)
- [Plein la vue](#)
- [Youtube](#)
- [Balados](#)
- [Letterboxd](#)

Pour communiquer de l'information clé sur l'industrie et des nouvelles de Téléfilm

- [Telefilm.ca](#)
- Avis à l'industrie
- Communiqués de presse
- Réseaux sociaux
- Relations avec les médias
- Webinaires

Pour soutenir l'exportation des talents et du contenu canadiens et autochtones

[RDVCANADA.CA](#)

- Met l'accent sur la présence canadienne dans des événements internationaux
- Offre un répertoire des sociétés de production, publie des nouvelles et une infolettre mensuelle

Pour faciliter les demandes de financement à Téléfilm et au Fonds des médias du Canada et la gestion de la clientèle

Dialogue

- Une plateforme en ligne collaborative et efficace pour le dépôt des demandes de financement

SYLVAIN LAFRANCE
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

CONNECTER

le public aux histoires des créateurs et créatrices

J'ai été nommé à la présidence du conseil d'administration de Téléfilm Canada au début de l'exercice 2024-2025. Avec cet honneur, je remercie le gouvernement de sa confiance, les membres du conseil pour leur accueil généreux et, surtout, **je félicite mon prédécesseur Robert Spickler pour son énorme contribution.**

M. Spickler a joué un rôle important dans l'administration sans failles des fonds d'urgence octroyés par le gouvernement pour protéger l'industrie du cinéma et de l'audiovisuel dans le contexte de la pandémie. Il a su accompagner la direction dans l'élaboration du plan stratégique et du plan d'entreprise 2024-2027 et l'épauler dans la mise en place d'une vision innovante et audacieuse.

Au moment où je prends le relais, Téléfilm est à l'avant-scène de la modernisation de l'écosystème de l'audiovisuel et est en mesure d'exercer un leadership rassembleur. La Société a adopté un nouveau plan stratégique de trois ans axé sur la collaboration, l'impact et la performance. À l'interne, Téléfilm affine ses méthodes, révisé ses structures et revoit ses programmes, tandis qu'à l'externe, elle vise à continuer de connecter le public aux histoires des créateurs et créatrices de partout au pays. Téléfilm, le plus important investisseur dans le cinéma canadien et autochtone, a un agenda ambitieux pour les récits d'ici.

À la fin du dernier exercice financier, le gouvernement a annoncé l'octroi à Téléfilm de 50 millions de dollars supplémentaires par année, pour deux ans. Il s'agit à la fois d'une grande marque de confiance envers la Société qui s'est révélée un administrateur rigoureux des fonds publics, et d'une ferme reconnaissance de l'importance du cinéma et de l'audiovisuel comme levier de développement économique, social et culturel. Il y a dans cette reconnaissance une vision et un courage qu'il faut souligner.

J'amorce mon mandat avec enthousiasme et humilité. Je me joins à Téléfilm avec une soif d'apprendre et un bagage à offrir de plus de 30 ans dans les médias canadiens et les communications, qui m'ont permis de voir de l'intérieur les transformations de l'écosystème de radiodiffusion.

Au nom du conseil d'administration, j'exprime d'emblée mon soutien plein et entier à notre directrice générale et cheffe de la direction, Julie Roy, et à son équipe de direction, et je salue l'engagement de tous les membres du personnel de Téléfilm qui font preuve d'une compétence et d'un dynamisme remarquables. Je remercie mes collègues du conseil d'administration pour leur implication assidue en souhaitant formellement la bienvenue à Claude Doucet et Deborah MacPherson, et en exprimant ma reconnaissance à Angèle Beausoleil et Karen Horcher pour leurs années de service. Je réitère mes remerciements au gouvernement pour sa confiance en Téléfilm et son soutien au cinéma. Je remercie enfin les Canadiennes et les Canadiens qui sont à la fois notre premier public et la source d'inspiration de notre industrie.



Sylvain Lafrance
Président du conseil d'administration
Téléfilm Canada



JULIE ROY
DIRECTRICE GÉNÉRALE
ET CHEFFE
DE LA DIRECTION

RENFORCER

le rôle essentiel du cinéma canadien et autochtone

L'exercice 2023-2024 a représenté ma première année complète à la barre de Téléfilm. Une période marquée par la fin d'un cycle d'actions stratégiques basé sur notre plan d'entreprise 2022-2024 et par une réflexion importante afin d'entamer notre prochain plan. Les derniers mois ont été remplis de rencontres enrichissantes, de réorganisations internes et de collaboration avec les diverses parties prenantes de l'industrie. Ces efforts sont orientés vers **un même but : maintenir le rôle de Téléfilm comme partenaire de choix** et renforcer le rôle essentiel du cinéma canadien et autochtone au sein d'un secteur audiovisuel foisonnant et en pleine évolution.

Les défis sont grands, mais le potentiel l'est tout autant. Nous l'avons bien vu en 2023-2024 : l'industrie et ses artisans ont brillé. *To kill a tiger* de Nisha Pahuja, long métrage documentaire en nomination aux Oscars, *Simple comme Sylvain* de Monia Chokri, gagnant du meilleur film étranger aux Césars, *Solo* de Sophie Dupuis, sacré meilleur film canadien au TIFF, *Who do I belong to*, de Meryam Joobeur, présenté en compétition officielle à la 74^e Berlinale. Pendant que les cinéastes canadiens faisaient jaillir les bravos, le public canadien était au rendez-vous dans les salles de cinéma qui ont enregistré une hausse de fréquentation, supérieure à celle d'avant la pandémie.

Il y a eu plusieurs bonnes nouvelles au cours de l'année. L'effervescence est palpable, mais l'industrie demeure fragilisée. L'inflation gonfle les coûts, les pénuries de main-d'œuvre se poursuivent et la concurrence est vive pour des auditoires fragmentés.

C'est dans ce contexte, que nous avons travaillé étroitement avec nos partenaires, les associations et nos agences sœurs tout au long de l'année. Ces échanges dynamiques nous ont permis de mettre la table pour la suite. Ayant mis la dernière main au plan stratégique 2024-2027, nous avons élaboré pour les trois prochaines années une vision ambitieuse : maximiser notre impact pour le plus grand bénéfice du cinéma canadien et autochtone. Nos priorités visent à bien épauler et outiller l'industrie audiovisuelle afin qu'elle soit à la fois moteur de prospérité et qu'elle reflète toutes les diversités de notre pays.

Plus que jamais, le secteur se mobilise dans l'édification du nouvel environnement de l'audiovisuel suivant l'adoption de la *Loi sur la diffusion continue en ligne (C-11)*. Effectuer ce virage avec succès est crucial pour le rayonnement de nos créateurs et créatrices, et pour la vitalité de notre culture. Les canaux de communications sont demeurés ouverts avec le gouvernement qui comprend l'importance de ce moment et qui, dans les mois qui ont suivi la nomination de l'honorable Pascale St-Onge comme ministre du Patrimoine, a prolongé le financement additionnel de Téléfilm pour une période de deux ans. Cet appui est essentiel en cette période marquée par des changements rapides et profonds. Sa permanence, que nous souhaitons, est importante et serait fondamentale pour notre industrie qui demande de la prévisibilité.

Pour Téléfilm, ce contexte exigeant appelle à l'innovation, à l'agilité et à la nécessité de nous recentrer sur notre mission. Nous entamons la révision de nos programmes dans le but de favoriser une offre cohérente, inclusive et harmonisée avec l'écosystème de soutien à l'audiovisuel. Nous faisons évoluer nos pratiques en mettant à l'avant-plan les principes ESG et nous serons de toutes les initiatives de collaboration et de concertation.

Nous avons déjà posé des gestes importants en ce sens. Au cours de l'exercice, nous avons effectué des restructurations internes orientées vers ce besoin d'alignement et de cohésion autour d'une vision commune. C'est pourquoi nous avons réuni au sein d'un même secteur les activités de gestion du portefeuille culturel et les activités liées à la promotion et aux relations internationales. En abattant ainsi certains murs, nous harmonisons nos mécanismes de prises de décision afin de travailler tous dans la même direction. Ainsi, il nous est plus facile d'assurer le continuum de notre appui à toutes les étapes de vie d'un projet. Notre organisation est ainsi mieux adaptée pour accompagner les créateurs et créatrices de chez nous.

Ce fut donc une année charnière où nous avons fait le plein d'énergie et qui nous permet d'envisager l'avenir avec confiance. Cette époque est mouvementée, déstabilisante par moments, tant les transformations sont nombreuses. Toute l'importance de notre travail est là. Se moderniser et s'adapter pour que les créateurs et créatrices continuent de briller et que leurs œuvres rejoignent un maximum de publics. Le cinéma n'a jamais été aussi essentiel, et Téléfilm n'a jamais été aussi essentiel au cinéma.



Julie Roy
Directrice générale et cheffe de la direction
Téléfilm Canada



Simple Comme Sylvain

The Nature of Love



Simple Comme Sylvain, de Monia Chokri, raconte l'histoire de Sophia, une professeure de philosophie de 40 ans, qui entretient une relation stable, mais conventionnelle avec Xavier. Lorsque Sophia rencontre Sylvain, charpentier, son monde bascule. Produit par Sylvain Corbeil et Nancy Grant, le film a été coproduit avec la France. Après sa première mondiale au Festival de Cannes dans la section Un Certain Regard, Monia Chokri a remporté le César du meilleur film étranger.

Gagnant du César du meilleur film étranger 2024, ce long métrage a été projeté en première mondiale au festival de Cannes 2023

Revue et analyse de gestion

- 14 L'industrie et les conditions économiques
- 30 Réalisation du plan d'entreprise
- 64 Sommaire des résultats attendus des programmes à partir de la collecte de données d'auto-identification
- 73 Regard sur l'avenir : nouveau plan stratégique
- 75 Revue financière
- 87 Gestion des risques

Le contenu de la section Revue et analyse de gestion a été préparé par la direction de Téléfilm pour présenter les résultats de l'exercice financier 2023-2024. L'analyse est basée sur de l'information probante, pertinente et fiable qui a été soumise à des procédures de contrôle de la qualité et qui est exempte d'erreurs significatives ou trompeuses. Elle présente un contexte qualitatif et un portrait complet de la performance de Téléfilm et de ses perspectives d'avenir. La Revue et analyse de gestion a été approuvée par la directrice générale et cheffe de la direction, le comité de direction et le conseil d'administration.



L'industrie et les conditions économiques

L'ÉCONOMIE CANADIENNE



- ▶ **La croissance économique a ralenti en 2023** alors que le produit intérieur brut (PIB) réel canadien a augmenté de 1,2 % en 2023⁽¹⁾. Il s'agit de la plus faible croissance enregistrée depuis 2016, mis à part la baisse de 2020 au début de la pandémie.
 - ✦ Plusieurs facteurs expliquent ce ralentissement au Canada, dont la hausse des taux d'intérêt, l'inflation, les feux de forêt de même que les grèves qui ont touché plusieurs secteurs.
-
- ▶ **Le taux directeur est demeuré relativement stable, mais élevé pendant l'exercice 2023-2024.** Le taux directeur s'établissait à 4,5 % au début de l'exercice et est passé à 5 % à la suite de deux hausses consécutives de la Banque du Canada à l'été 2023⁽²⁾. Le taux directeur est demeuré à ce niveau pour le reste de l'exercice.
 - ✦ Le maintien des taux à un niveau élevé visait à faire diminuer l'inflation. Bien qu'elle ait été beaucoup moins importante au cours de l'exercice 2023-2024 que lors de l'année 2022, l'inflation est demeurée au-dessus de la cible de 2 % de la Banque du Canada. En mars 2024, l'inflation annuelle se situait à 2,9 %⁽³⁾.
-
- ▶ **Le taux de chômage a augmenté de manière graduelle tout au long de l'exercice 2023-2024.** Le taux de chômage est passé de 5,1 % en avril 2023 à 6,1 % en mars 2024, soit une augmentation de 1 % sur un an⁽⁴⁾.

Progression du secteur du film et de la vidéo



- ▶ **Le secteur canadien du film et de la vidéo a montré ses premiers signes d'essoufflement en 2023**, à la suite de la reprise postpandémique des dernières années. Tant le PIB réel que l'emploi enregistrés au dernier trimestre de 2023 se situaient à des niveaux plus bas que ceux du dernier trimestre de 2022 ou même du dernier trimestre de 2019, avant la pandémie⁽⁵⁾.
- ▶ **L'inflation persistante, les taux d'intérêt élevés et les grèves simultanées du SAG-AFTRA et du Writers Guild of America qui se sont déroulées aux États-Unis** ont affecté négativement le secteur, notamment pour le segment de la production étrangère et des services de production.

Environnement législatif



Sur le plan législatif, l'exercice 2023-2024 a été marqué par l'adoption historique de la Loi sur la diffusion continue en ligne⁽⁶⁾. Cette Loi, aussi connue comme le projet de loi C-11, a reçu la sanction royale le 27 avril 2023. Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a ensuite publié en mai 2023 son plan réglementaire⁽⁷⁾ qui vise à mettre en œuvre cette Loi modernisée. Des consultations publiques ont été annoncées par la même occasion. Téléfilm a déposé un premier mémoire à l'été 2023 et a participé aux audiences publiques en décembre 2023. La contribution de Téléfilm à cet important exercice de modernisation se poursuivra au cours de l'exercice 2024-2025.

(1) Statistique Canada. « [Produit intérieur brut par industrie, décembre 2023](#) », diffusé le 29 février 2024.

(2) Banque du Canada. « [Taux directeur](#) », consulté le 10 mai 2024.

(3) Statistique Canada. « [Indice des prix à la consommation, mars 2024](#) », diffusé le 16 avril 2024.

(4) Statistique Canada. « [Enquête sur la population active, mars 2024](#) », diffusé le 5 avril 2024.

(5) Statistique Canada. « [Tableau 36-10-0652-01 Indicateurs nationaux de la culture et du sport par domaine et sous-domaine \(x1000\)](#) », diffusé le 15 avril 2024.

(6) Ministère du Patrimoine canadien, [Loi sur la diffusion continue en ligne](#), consulté le 10 mai 2024.

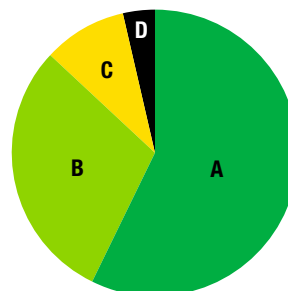
(7) CRTC. « [Plan réglementaire en vue de moderniser le cadre de radiodiffusion du Canada](#) », consulté le 10 mai 2024.

LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE AU CANADA

Le volume total de la production cinématographique et télévisuelle a augmenté de 4 % en 2022-2023 pour atteindre 12,2 milliards de dollars⁽¹⁾. Cette augmentation est notamment due à l'augmentation de 6,5 % de la production de contenu canadien qui a atteint 4,1 milliards de dollars. Le plus récent rapport *Profil* spécifie toutefois que des bouleversements systémiques comme les grèves des scénaristes et acteurs américains ont eu une incidence sur l'industrie en 2023, à la suite de la période analysée pour le présent rapport.

Le secteur de la production étrangère et des services de production représente environ 56 % du volume total de la production de contenu sur écran au Canada et a connu une légère augmentation de 2 % en 2022-2023.

Le financement additionnel de 105 millions de dollars sur trois ans octroyé à Téléfilm à compter de 2021-2022 a contribué à l'augmentation du volume de la production de longs métrages canadiens.



A	Volume total de la production étrangère et des services de production	6,86 milliards de dollars	Par rapport à 2021-2022 +2 %
B	Volume total de la production télévisuelle canadienne	3,68 milliards de dollars	+4,7 %
C	Volume de la production interne des télédiffuseurs	1,2 milliard de dollars	+10 %
D	Volume total de la production de longs métrages canadiens	458 millions de dollars	+23,5 %



Le volume de la production de longs métrages canadiens a augmenté d'environ

23,5 % par rapport à 2021-2022.

(1) *Profil 2023*. [Rapport économique sur l'industrie de la production de contenu sur écran au Canada 2023](#). (2022-2023 est l'année pour laquelle l'information est disponible).

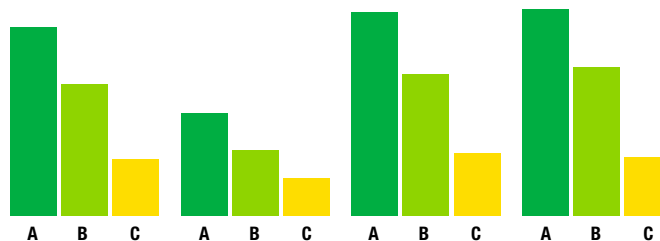
En 2022-2023, l'industrie de la production de contenu sur écran au Canada a généré 239 380 emplois, en légère baisse de 1 % par rapport à 2021-2022⁽¹⁾.



► Production télévisuelle canadienne :
74 060 emplois, un nombre comparable à 2021-2022.

► Production cinématographique canadienne : **9 300 emplois**, une augmentation de 20 % par rapport à l'année précédente.

Le nombre total de longs métrages canadiens produits, financés ou non par Téléfilm, est comparable à l'an dernier



	2019-2020	2020-2021 ⁽²⁾	2021-2022	2022-2023
A Nombre total de longs métrages canadiens	136	74	147	149
B Nombre de longs métrages en anglais	95	47	102	107
C Nombre de longs métrages en français	41	27	45	42

Le budget moyen pour les films de fiction tournés en anglais a augmenté légèrement s'établissant à 2,9 millions de dollars par rapport à 2,6 millions de dollars en 2021-2022. Le budget moyen pour les films de fiction tournés en français a diminué de 5,4 %, passant de 3,7 millions de dollars en 2021-2022 à 3,5 millions de dollars en 2022-2023⁽³⁾.

(1) [Profil 2023](#).

(2) Le niveau de production a chuté en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19.

(3) [Profil 2023](#).

DIFFUSION DES FILMS CANADIENS EN SALLE

Recettes-guichet totales au Canada

Les recettes-guichet au Canada ont continué à remonter de manière significative en 2023, trois ans après la chute importante causée par les fermetures de salles et autres restrictions imposées en 2020 en raison de la pandémie de COVID-19. Avec cette augmentation significative, les recettes-guichet se rapprochent du niveau de 1,01 milliard de dollars observé en 2019, avant la pandémie.

Points clés

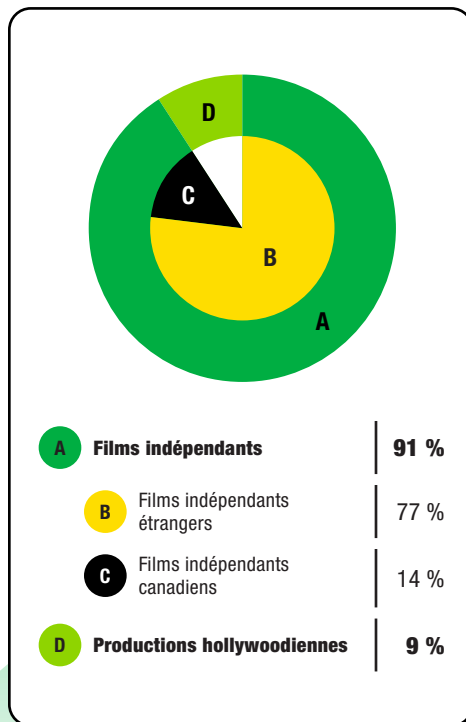


► Le total des recettes-guichet au Canada en 2023 a été de **889 millions de dollars**, une augmentation de 33 % par rapport à 2022

► **918** nouveaux films ont eu une sortie en salle au Canada en 2023

► **91 %** des films lancés étaient des films indépendants

► **9 %** étaient des films produits par les grands studios d'Hollywood (les *majors*)



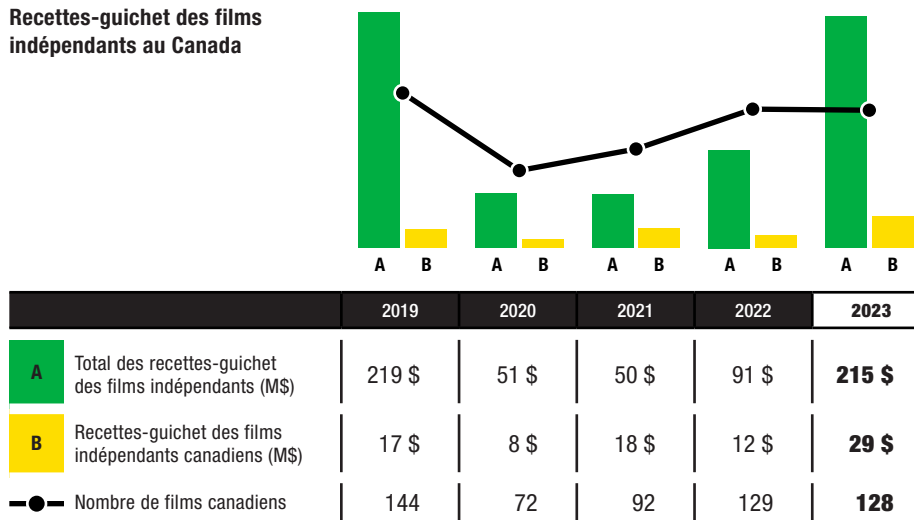
En salle au Canada

918
films
lancés

Recettes-guichet des films indépendants

Au Canada, les recettes-guichet des films indépendants du Canada, des États-Unis et des territoires internationaux ont augmenté à nouveau en 2023, et ce, de manière très significative. Les films canadiens sont définis comme « indépendants », ce qui signifie qu'ils sont produits à l'extérieur des grands studios de production cinématographique, avec des budgets de mise en marché souvent plus bas que ceux des grands studios d'Hollywood.

Recettes-guichet des films indépendants au Canada



Points clés



- ▶ Le total des revenus des films indépendants a été de **214,9 millions de dollars**, une augmentation de 136 % par rapport à 2022

- ▶ **128** films canadiens ont eu une sortie en salle soit 14 % du total des films lancés durant l'année 2023

- ▶ Les films canadiens ont eu des revenus en salle de **29,3 millions de dollars**, ce qui représente une part de marché de 14 % pour les films indépendants

- ▶ **72 %** des recettes-guichet des films canadiens diffusés en salle en 2023 ont été générées par des films ayant reçu un soutien financier de Téléfilm



Films financés par
Téléfilm Canada dont les
ventes de billets

dépassent
1 million
de dollars
au guichet
en 2023



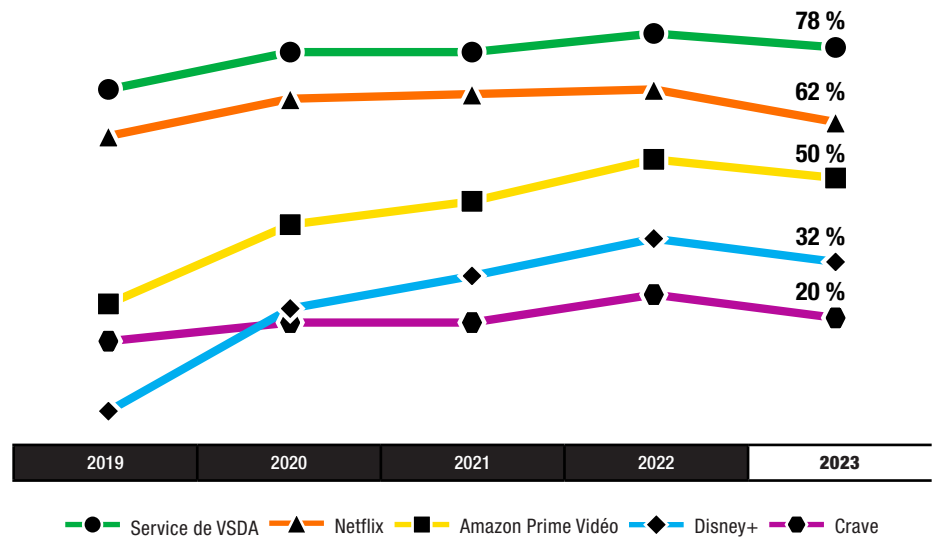
VIDÉO SUR DEMANDE PAR ABONNEMENT



► Les abonnements aux différentes plateformes de vidéo sur demande (VSDA) disponibles au Canada ont légèrement diminué en 2023, après une augmentation constante depuis 2019.

+ Ainsi, en 2023, 78 % des Canadiens âgés de 18 ans et plus sont abonnés ou ont accès à au moins une des principales plateformes⁽¹⁾, soit une baisse de 4 % par rapport à 2022.

Pourcentage d'abonnés aux services de VSDA, au Canada, 2019-2023



Le graphique ci-dessus illustre l'évolution des différentes plateformes de diffusion au cours des cinq dernières années.

Netflix, Amazon Prime Vidéo et Disney+ demeurent les plateformes les plus populaires au Canada, malgré la baisse générale du nombre d'abonnés aux services VSDA. En 2023, 62 % des Canadiennes et Canadiens âgés de 18 ans et plus étaient abonnés ou possédaient un accès à Netflix; 50 % à Amazon Prime Vidéo et 32 % à Disney+. La plateforme canadienne Crave est passée d'une proportion de 25 % des Canadiennes et Canadiens âgés de 18 ans et plus abonnés ou y possédant un accès, à seulement 20 % en 2023⁽²⁾.

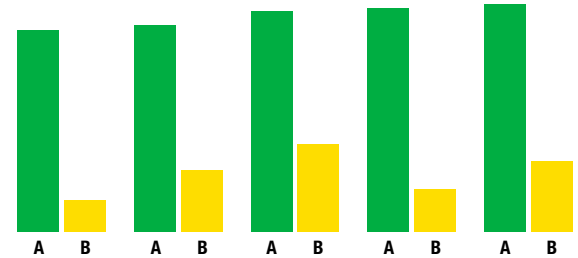
1. Observateur des technologies médias (OTM). Sondage OTM 18+, Automne 2023.

2. Ibid.

DIFFUSION DES FILMS CANADIENS AU CINÉMA ET À LA TÉLÉVISION

La stratégie globale de Téléfilm vise à faciliter la découverte du contenu canadien et à rejoindre les auditoires là où ils sont. Un aspect important de cette stratégie est de mesurer et de favoriser l'accès aux longs métrages canadiens. C'est pourquoi Téléfilm mesure, entre autres données, la diffusion des longs métrages à la télévision et au cinéma.

En 2023, la diffusion des films canadiens est demeurée stable à la télévision et a augmenté pour la proportion des films présentés au cinéma. Le temps écran alloué aux longs métrages canadiens a connu une hausse de 78 %. Cette augmentation reflète le succès des films canadiens qui sont restés en salle plus longtemps. La grève menée par le syndicat SAG-AFTRA des actrices et acteurs américains a aussi retardé la sortie de plusieurs films. Parallèlement, le temps écran alloué aux longs métrages étrangers a légèrement augmenté de 2 %.



	2019	2020	2021	2022	2023
A Temps total alloué à la télédiffusion de longs métrages canadiens sur les réseaux de télévision canadiens vs l'ensemble des films télédiffusés	22,4 %	23,0 %	24,5 %	24,9 %	25,3 %
B Part des écrans occupés par les longs métrages canadiens au cinéma vs les films de toutes les origines (y compris les films canadiens)	3,5 %	6,9 %	9,7 %	4,7 %	7,9 %

LA COPRODUCTION AU CANADA

La coproduction audiovisuelle régie par des traités demeure un outil important pour les productrices et producteurs canadiens qui bénéficient ainsi de la participation financière de pays étrangers.

Les coproductions internationales régies par des traités sont des productions cinématographiques et télévisuelles réalisées conjointement par des sociétés de production canadiennes et étrangères conformément à un traité de coproduction audiovisuelle signé entre des pays partenaires. Téléfilm évalue et recommande les projets susceptibles d'être reconnus par le ministère du Patrimoine canadien comme des coproductions audiovisuelles régies par des traités. Une fois le projet reconnu comme une coproduction officielle régie par un traité, les sociétés concernées partagent le risque économique, la propriété, le contrôle créatif et les avantages offerts par leurs gouvernements respectifs, conformément aux conditions du traité.

Les coproductions sont importantes car elles donnent la possibilité aux productrices et producteurs canadiens de produire des films avec des budgets plus importants et plus compétitifs. Elles permettent également de rejoindre des publics du monde entier.



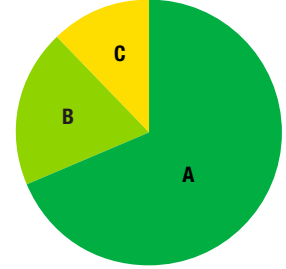
► **En 2023-2024, les budgets de production totaux s'élevaient à 340 millions de dollars** pour 57 projets de coproductions cinématographiques et télévisuels régis par des traités, auxquels ont participé 22 pays partenaires. Il y a eu une légère diminution de trois projets par rapport à 2022-2023.

► Durant cet exercice financier, **Téléfilm a financé 33 coproductions** officielles régies par des traités (dont sept amendements), pour des investissements totalisant 26,3 millions de dollars.



57 projets cinématographiques et télévisuels

- 37** Projets de films
- 20** Projets télévisuels
- 33** Projets en tant que partenaire minoritaire
- 24** Projets en tant que partenaire majoritaire



- A** Projets en anglais **68,4 %**
- B** Projets en français **19,3 %**
- C** Projets dans d'autres langues **12,3 %**



22 pays partenaires

	Projets de films	Projets télévisuels	Total
1. Royaume-Uni	4	8	12
2. France	8	3	11
3. Belgique	4	3	7
4. Irlande	3	3	6
5. Allemagne	3	1	4
6. Italie	2	1	3
7. Nouvelle-Zélande	1	1	2
8. Israël	2		2
9. Serbie	2		2
10. Ukraine	1	1	2
11. Grèce	1		1
12. Australie		1	1
13. Hongrie	1		1
14. Croatie	1		1
15. Malte		1	1
16. Slovaquie	1		1
17. Maroc	1		1
18. Roumanie	1		1
19. Islande	1		1
20. Mexique	1		1
21. Venezuela	1		1
22. Chili		1	1
Total	37	20	57

Remarque : la somme des projets est supérieure au total en raison des coproductions multipartites.

EURIMAGES

Le Canada est devenu membre d'Eurimages – le Fonds culturel du Conseil de l'Europe pour le soutien au cinéma européen – en y adhérant en 2017.

L'adhésion à Eurimages favorise les possibilités pour le Canada de coproduire des films avec des pays membres européens.

Eurimages participe à la promotion du cinéma indépendant en accordant un soutien financier aux films de fiction, d'animation et aux documentaires, encourageant ainsi la coopération entre professionnels issus des différents pays membres.

Téléfilm représente le Canada comme pays membre d'Eurimages. Durant l'exercice financier 2023-2024, les quatre films canadiens suivants ont été choisis pour obtenir du financement ►



► ***Yunan***, de **Ameer Fagher Eldin**, produit par Catherine Chagnon

► ***L'enfant Bélier***, de **Marta Bergman**, produit par Geneviève Lavoie et Richard Angers

► ***Paradise***, de **Jérémy Comte**, produit par Tim Ringuette et Anne-Marie Gélinas

► ***House of Stairs***, de **Wi Ding Ho**, produit par Michael Solomon

eurimages



En 2022, les membres du comité d'Eurimages ont renforcé leur engagement en faveur de la diversité et de l'inclusion en adoptant la première stratégie pour la diversité et l'inclusion dans l'industrie cinématographique européenne couvrant la période 2022-2024.

Téléfilm préside le groupe de travail Égalité des genres composé de personnes représentantes d'États membres qui se réunit trois fois par an.



Depuis son adhésion à Eurimages, le Canada a obtenu du financement pour 30 projets, ajoutant ainsi des **investissements étrangers de 8,9 millions d'euros dans les films canadiens.**

NEW DAWN

Au cours de sa première année à titre de partenaire du fonds New Dawn, le Canada a obtenu du financement pour quatre projets.

Le fonds de production cinématographique New Dawn vise à favoriser une plus grande diversité des voix et des perspectives au sein de l'industrie du cinéma, à l'image de nos sociétés en constante évolution. Téléfilm est fière d'être un partenaire de New Dawn. Les films suivants ont été financés par le fonds New Dawn ▶



▶ **Boxcutter**, de **Reza Dahya**, produit par Soko Negash

▶ **Composées**, de **Nadia Louis-Desmarchais**, produit par Paola Arriagada-Nunez

▶ **Jude and the Jinn**, de **Rolla Tahir**, produit par Mercedes Cardella et Ladan Siad

▶ **Tahmina**, de **Aboozar Amini**, produit par Aonan Yang et Andreas Mendritzki

NEW DAWN

ARCTIC INDIGENOUS FILM FUND

Téléfilm est également devenue partenaire du Arctic Indigenous Film Fund pour le programme de formation et de mentorat en cinéma Witness.

Dans le cadre de ce programme, neuf cinéastes autochtones de l'Arctique ont été sélectionnés dans le but de créer des courts métrages percutants sur les effets des changements climatiques.



LE CANADA

partenaire de choix en coproduction



Kanaval

Kanaval, une coproduction canadienne avec le Luxembourg écrite et réalisée par Henri Pardo et produite par Éric Idriss-Kanago, Daniela Mujica et Adolf El Assa, a remporté le Prix du public au Festival CINEMANIA 2023 et une mention honorable pour le Meilleur film canadien au TIFF.

Le jury a été très touché par ce film :

« *Jamais un film canadien n'a réussi à saisir à la fois le réalisme magique et le traumatisme postcolonial, à travers le regard singulier d'un jeune enfant, avec tant de beauté, de poésie et d'une manière aussi convaincante. Le jury est heureux d'accorder une mention honorable à Kanaval de Henri Pardo.* »



Présenté en première au Festival international du film de Toronto en 2023 –
lauréat en tant que Meilleur film canadien du prix Amplify Voices

Irena's Vow



De la réalisatrice Louise Archambault, ***Irena's Vow*** raconte l'extraordinaire histoire vraie d'une jeune Polonaise, Irena Gut, qui a caché 12 personnes juives durant l'occupation nazie en Pologne alors qu'elle travaillait comme gouvernante pour un important nazi. Cette coproduction avec la Pologne, écrite par Dan Gordon, produit par Nicholas Tabarrok et Tim Ringuette, et mettant en vedette Sophie Nélisse, a été présentée en première au TIFF où elle a conclu des ententes internationales.



Présenté en première dans la section Centrepiece au **Festival international du film de Toronto en 2023**

Là d'où l'on vient



Là d'où l'on vient, de la scénariste et réalisatrice Meryam Joobeur, a été présenté en première à Berlin où il était en compétition. Ce drame tourné en langue arabe, coproduit avec la France, fait écho au court métrage *Brotherhood*, de Joobeur, en nomination pour un Oscar en 2018. Le film a été produit par Maria Gracia Turgeon, Annick Blanc, Nadim Cheikhrouha et Sarra Ben Hasse.

Présenté en première lors du **Festival international du film de Berlin en 2024 (Berlinale)**

Réalisation du plan d'entreprise

- 34  Continuer à soutenir un écosystème audiovisuel durable et inclusif
- 48  Accroître notre expertise interne et optimiser notre capacité opérationnelle
- 59  Consolider et diversifier nos sources de financement
- 64  Sommaire des résultats attendus des programmes à partir de la collecte de données d'auto-identification
- 73  Regard sur l'avenir : nouveau plan stratégique

PLAN D'ENTREPRISE 2022-2024

La feuille de route pour la mise en œuvre du Plan stratégique

Priorités stratégiques



Continuer à soutenir un écosystème audiovisuel durable et inclusif

Initiatives

- + Faire évoluer notre approche en matière d'allocation des fonds en offrant un continuum de succès aux cinéastes, en augmentant l'accès aux groupes sous-représentés et en permettant des productions écoresponsables
- + Agir en tant que partenaire et allié en matière d'EDI et d'écoresponsabilité en adoptant une approche fondée sur des données probantes à l'égard de notre financement et de nos décisions institutionnelles
- + Promouvoir les voix et les actions créatives uniques du Canada qui donnent l'exemple pour une industrie de l'écran durable et inclusive



Accroître notre expertise interne et optimiser notre capacité opérationnelle

Initiatives

- + Accroître l'autonomie des équipes de Téléfilm et encourager la croissance et le développement à l'interne
- + Simplifier nos programmes et nos processus afin de réduire la bureaucratie, revoir notre flux de travail, améliorer nos services, et consolider notre partenariat avec le Fonds des médias du Canada
- + Créer des outils et des systèmes conviviaux qui optimisent la gestion des données et en assurer le maintien



Consolider et diversifier nos sources de financement

Initiatives

- + Bâtir sur la confiance établie avec le gouvernement pour consolider l'augmentation de notre financement
- + Développer des relations avec des partenaires publics et privés pour créer de la synergie et attirer des sources de fonds additionnelles
- + Attirer des dons supplémentaires pour le Fonds des talents

Conformément au plan d'entreprise 2022-2024, nous avons mesuré nos indicateurs de performance.

Résultats des programmes ►

Dans l'ensemble, Téléfilm a atteint ou dépassé les indicateurs de performance relatifs aux programmes.

Cette année, les indicateurs liés à l'équité, à la diversité et à l'inclusion ont atteint ou dépassé toutes les cibles établies pour les programmes de Développement et de Production, à l'exception de la parité des genres en production, qui était légèrement sous la zone de parité de 40 %. Cet indicateur fait l'objet d'un suivi régulier.

Objectifs	Indicateurs	CIBLES 2023-2024	RÉSULTATS 2023-2024												
Accroître l'accès des groupes sous-représentés	Nombre de projets issus du Programme de développement	≥ 15 projets soutenus portés par des productrices ou producteurs noirs dans l'ensemble du programme	20 ●												
		≥ 15 projets soutenus dans le volet général qui sont scénarisés par une personne noire ou de couleur	19 ●												
		≥ 10 projets soutenus dans le volet général qui sont produits par une personne noire ou de couleur	15 ●												
		≥ 15 projets de langue française reçus dans le volet destiné aux personnes noires et de couleur	20 ●												
	Nombre de projets issus du Programme de production	≥ 16 projets dont un des postes créatifs clés est occupé par une personne noire ou de couleur	22 ●												
Soutenir les créatrices et créateurs autochtones	Engagements financiers par l'entremise du volet autochtone	4 M\$ annuellement	4 M\$ ●												
Soutenir des longs métrages qui s'adressent aux publics canadien et international	Nombre de coproductions	18 coproductions	24 ●												
Équilibrer le financement des films par langue	% de financement des films par langue (Production, Long métrage documentaire et Talents en vue)	Environ 33 % pour les films en français	34 % ●												
Atteindre la parité dans chacun des postes créatifs clés	Nombre et financement (%) de films où une femme occupe un poste créatif clé	Productrices / Réalisatrices / Scénaristes : <ul style="list-style-type: none"> • Zone de parité minimale : 40 % • Parité : 50 % 	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Nombre</th> <th>\$</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Productrices</td> <td>39 % ♦</td> <td>34 % ♦</td> </tr> <tr> <td>Réalisatrices</td> <td>45 % ●</td> <td>43 % ▲</td> </tr> <tr> <td>Scénaristes</td> <td>47 % ●</td> <td>48 % ●</td> </tr> </tbody> </table>		Nombre	\$	Productrices	39 % ♦	34 % ♦	Réalisatrices	45 % ●	43 % ▲	Scénaristes	47 % ●	48 % ●
	Nombre	\$													
Productrices	39 % ♦	34 % ♦													
Réalisatrices	45 % ●	43 % ▲													
Scénaristes	47 % ●	48 % ●													
Soutenir des festivals de films et des activités de formation ayant un impact régional et/ou reflétant la diversité et l'inclusion	Nombre de festivals de films et d'activités de formation	46 en région	56 ●												
		27 en région et ayant déclaré être axés sur la diversité et l'inclusion	35 ●												
		28 axés sur la diversité et l'inclusion	33 ●												

Légende : ● Correspond aux résultats attendus. ▲ Il est nécessaire de porter une attention particulière à cette mesure afin qu'elle revienne à la cible.
♦ Il est nécessaire de mettre en place des actions correctrices, et un suivi plus serré est requis.

The Queen of My Dreams



Écrit et réalisé par Fawzia Mirza, ***The Queen of My Dreams*** met en vedette Nimra Bucha, que l'on a pu voir dans *Ms. Marvel*, dans le rôle de Miriam. Ce film sur le passage à l'âge adulte qui traverse les décennies, les générations, les cultures et les croyances a été présenté au TIFF, à Cannes et à SXSW, et a décroché cinq nominations aux prix Écrans canadiens. Produit par Jason Levangie, Marc Tetreault et Fawzia Mirza.

**En nomination
pour 5 prix Écrans
canadiens** au 12^e prix
Écrans canadiens 2024



Priorité stratégique

**Continuer
à soutenir
un écosystème audiovisuel
durable et inclusif**



II

Initiative 1

Faire évoluer notre approche d'allocation des fonds en offrant un continuum de succès aux cinéastes, en augmentant l'accès aux groupes sous-représentés et en permettant des productions écoresponsables

RÉSULTATS 2023-2024 ►

Faits saillants

Téléfilm a poursuivi la modernisation des processus et des principes directeurs, ce qui nous a permis d'atteindre ou de dépasser les cibles établies pour nos programmes.

Nous avons fait preuve de souplesse dans les allocations budgétaires en redirigeant des fonds là où c'était nécessaire en fonction de l'augmentation de la demande, des conditions du marché, des sélections dans des festivals internationaux et en réponse aux grèves de SAG-AFTRA et de la Writers Guild of America aux États-Unis.

Des fonds supplémentaires ont été alloués aux :

- Programme pour le long métrage documentaire, permettant le financement d'un plus grand nombre de projets alors que la production de plusieurs films de fiction était en arrêt.
- Programme d'aide à la distribution en salle pour réduire l'impact de l'abandon progressif du Fonds de relance et du Programme de relance pour les arts et la culture du Canada.
- Programme de promotion internationale qui a soutenu une hausse marquée du nombre de films sélectionnés pour des festivals internationaux.

Amélioration continue

Des améliorations ont été apportées aux programmes de financement de Téléfilm, et les possibilités de financement ont fait l'objet de communications ce qui a permis d'accroître l'accès aux groupes sous-représentés.

Production

Un processus de présélection a été mis en place en production pour les projets en anglais à gros et petit budget, permettant de savoir plus rapidement si les projets pouvaient passer à la deuxième phase du processus d'évaluation du comité consultatif. Toutes les équipes requérantes ont été rencontrées virtuellement pour leur donner l'occasion de présenter leurs projets et de poser des questions au personnel de Téléfilm. Un processus similaire sera mis en place pour le marché de langue française durant le prochain exercice financier.

Nous avons veillé à ce qu'il y ait une forte représentation de personnes appartenant à des communautés sous-représentées au sein des comités consultatifs, un élément essentiel de notre engagement à atteindre les objectifs d'équité et d'inclusion de Téléfilm. De plus, une formation sur les préjugés inconscients a été offerte aux membres du personnel.

Développement

Les critères d'admissibilité ont été élargis afin d'accroître l'admissibilité des membres provenant de communautés sous-représentées, ce qui a entraîné une hausse du nombre de demandes et du niveau des engagements financiers.

Cet assouplissement des critères d'admissibilité a donné lieu à une augmentation de 40 % des demandes de financement.

Des séances d'information ciblées ont été organisées – particulièrement au Québec – pour les créatrices et créateurs provenant de groupes sous-représentés afin qu'ils soient mieux renseignés au sujet de la révision des critères d'admissibilité et de l'amélioration de l'accès au financement par l'entremise du Programme de développement.

Programme de promotion

Téléfilm a modernisé le Programme de promotion afin de soutenir plus efficacement les initiatives et les festivals de films canadiens. Des programmes d'aide aux festivals ont été créés, soit le programme Admission générale, qui offre du financement simplifié aux festivals émergents et de petite envergure, et le Programme d'aide aux festivals de moyenne et grande envergure, qui finance des festivals de films établis depuis longtemps. Ces programmes ont permis à Téléfilm d'offrir l'accès à tous les festivals admissibles à une aide financière, tout en établissant des critères d'évaluation plus transparents et en augmentant la participation de conseillères et conseillers de l'extérieur dont l'avis est pris en considération lors de l'évaluation.

Solo

Solo, écrit et réalisé par Sophie Dupuis et produit par Étienne Hansez, a été sacré Meilleur film canadien au TIFF 2023, où il a été encensé par le jury :

« Solo de Sophie Dupuis est un film très intime et profondément touchant, empreint d'une sensibilité et d'une authenticité remarquables. Peu importe la façon dont vous abordez ce film, il y a une place pour vous qui s'inscrit dans une histoire et une conversation plus vastes, qui sont plus importantes que jamais. Ce récit sur le passage à l'âge adulte est en fin de compte un film sur la famille, celle par le sang ou celle qu'on a choisie, et sur la complexité et la beauté des deux. C'est une histoire sur l'amour, dans toutes ses déclinaisons, et sur la façon dont il peut nous décevoir et nous libérer. »



Présenté en première lors du Festival international du film de Toronto (TIFF) 2023 –
Meilleur film canadien

II

Initiative 2

Agir en tant que partenaire et allié en matière d'équité, de diversité et d'inclusion, et d'écoresponsabilité en adoptant une approche fondée sur des données probantes à l'égard de notre financement et de nos décisions institutionnelles

RÉSULTATS 2023-2024 ▶

PLAN D'ACTION EN MATIÈRE D'ÉQUITÉ, DE DIVERSITÉ ET D'INCLUSION (EDI) 2022-2024

Lancement de la phase II du Plan d'action EDI

La mise en œuvre des 25 engagements énoncés dans le Plan d'action EDI va bon train. Les données recueillies grâce au formulaire d'auto-identification ont été présentées en personne au groupe de travail EDI de même que dans un rapport détaillé publié [en ligne](#).

Faits saillants :

Pilier 1	Actions menées en 2023-2024
<p>Renforcer la culture d'inclusion de Téléfilm Canada en offrant un accès plus équitable à l'ensemble des programmes ainsi qu'un portefeuille représentatif</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Tel que cela est indiqué à la page 32, Téléfilm a atteint toutes ses cibles d'inclusion et de diversité, sauf en ce qui a trait à la parité des genres. ✓ Un code de conduite révisé a été adopté pour offrir un environnement sûr et respectueux à notre personnel et à nos partenaires. Le Plan d'action en matière de langues officielles de Téléfilm, qui met entre autres l'accent sur les Communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM), est en cours de développement, avec la contribution de groupes représentant les CLOSM qui ont été consultés en 2023-2024.
Pilier 2	Actions menées en 2023-2024
<p>Développer un processus décisionnel axé sur l'équité, la diversité et l'inclusion en tenant compte des données et de l'intelligence d'affaires de l'industrie</p> <p>Dans le cadre de notre engagement continu de favoriser une diversité de talents, à partir de l'année 2021-2022, nous avons mis en place un processus de collecte de données d'auto-identification qui permet de recueillir auprès de nos requérantes et requérants des données liées aux demandes de financement pour nos programmes. Cette démarche contribue aux processus d'évaluation, d'admissibilité et de prise de décision, tout en nous aidant à améliorer nos programmes. Les données recueillies permettent à Téléfilm de mesurer ses résultats quant à l'atteinte des indicateurs de performance clés indiqués à la page 32, qui portent sur des objectifs distincts comme le soutien aux talents autochtones, la représentation des communautés linguistiques ainsi que l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI).</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les résultats des programmes obtenus grâce au formulaire d'auto-identification ont été colligés et partagés à l'interne afin d'orienter les décisions relatives à l'EDI. ✓ Les progrès réalisés ont été présentés en personne au groupe de travail EDI de même que dans un rapport détaillé publié en ligne. ✓ Téléfilm a également travaillé en collaboration avec des spécialistes de l'extérieur et participé à une formation afin de s'assurer de présenter les données de manière impartiale et inclusive.
Pilier 3	Actions menées en 2023-2024
<p>Renforcer, amplifier et responsabiliser à titre d'Allié de choix de l'industrie</p> <p>Téléfilm continue d'améliorer l'accessibilité et adopte des communications inclusives, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un langage clair, simple et épique basé sur les lignes directrices à l'intention des organismes fédéraux • Des outils de communication, dont des descriptions d'images sur notre site Web, des vidéos avec sous-titres intégrés et des modèles de documents adaptés • Des améliorations à l'environnement de travail et des espaces adaptés • Un processus de recrutement qui répond à des demandes d'adaptation à chacune des étapes 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Un nouveau secteur, Développement durable, Talent et Culture, a été créé afin d'entreprendre des initiatives axées sur le développement durable et de mettre en place des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans l'ensemble de l'organisation. ✓ Le Plan de réconciliation autochtone a été lancé à la suite d'un processus de collaboration où nous avons bénéficié de l'apport précieux des membres du groupe de travail autochtone de Téléfilm, d'interactions personnelles avec des cinéastes et de dialogues constructifs avec d'importantes organisations partenaires autochtones. Ce plan s'inscrit dans la continuité des efforts de réconciliation et se fonde sur le désir de maintenir des relations fructueuses avec les créatrices, créateurs et partenaires autochtones. Le plan est conçu comme un document évolutif qui sera enrichi au fil des consultations continues avec nos partenaires, afin de répondre aux besoins de l'industrie et des communautés. ✓ Le Bureau de l'écran des Noirs (BEN) a présenté sa Boîte à outils qui inclut un programme et des initiatives de mentorat. Le BEN a également offert une formation sur le racisme anti-Noirs aux membres de l'industrie. Téléfilm encourage l'industrie à adopter les meilleures pratiques en matière d'authenticité des récits afin de soutenir les groupes sous-représentés, de remettre en question les stéréotypes et d'éliminer les préjugés. La Boîte à outils pour le récit authentique de Téléfilm contribue à l'atteinte de cet objectif.
Pilier 4	Actions menées en 2023-2024
<p>Soutenir un fort sentiment d'appartenance au sein de Téléfilm Canada en pratiquant un leadership responsable</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les gestionnaires qui embauchent du personnel ont maintenant l'obligation de suivre une formation sur les biais cognitifs durant le processus de recrutement. ✓ Le processus d'auto-identification a été amélioré pour favoriser l'embauche et la promotion de personnes vivant avec un handicap. De plus, le formulaire d'auto-identification pour les membres du personnel a fait l'objet d'une révision. ✓ Les cours de formation sur l'accessibilité sont maintenant terminés. Les activités d'apprentissage se poursuivent, notamment dans le cadre du Plan d'accessibilité. ✓ Les membres du personnel responsables des ressources matérielles ont terminé leur formation sur l'ergonomie et l'accessibilité en milieu de travail.

Who's Yer Father?



Écrit et réalisé par Jeremy Larter, **Who's Yer Father?** a été décrit comme une lettre d'amour aux Maritimes. Après avoir été présenté en première au Festival International du Film de l'Atlantique, cette comédie, une enquête sur un réseau de contrebandiers de homards sur le marché noir, a ramené le public local dans les salles de cinéma. Produit par Jenna MacMillan, Jason Arsenault et Jeremy Larter.

Présenté en première lors du **Festival International du Film de l'Atlantique 2023**

II

Initiative 3

Promouvoir les voix
et les initiatives uniques
du Canada qui donnent
l'exemple pour une
industrie de l'écran
durable et inclusive

RÉSULTATS 2023-2024 ▶

TIFF

L'édition 2023 du Festival international du film de Toronto fut exceptionnelle pour l'industrie canadienne. Plus de 50 films canadiens ont été projetés au festival, dont plusieurs étaient présentés en première mondiale :

- ***Seven Veils***, d'Atom Egoyan, produit par Niv Fichman, Simone Urdl, Fraser Ash, Kevin Krikst et Atom Egoyan
- ***Ru***, de Charles-Olivier Michaud, produit par André Dupuy et Marie-Alexandra Forget
- ***Swan Song***, de Chelsea McMullan, produit par Sean O'Neil, Nicholas De Pencier et Jennifer Baichwal
- ***The King Tide***, de Christian Sparkes, produit par William Woods et Allison White
- ***Seagrass***, de Meredith Hama-Brown, produit par Tyler Hagan et Sara Blake
- ***Solo***, de Sophie Dupuis, produit par Étienne Hansez

Téléfilm a fait équipe avec des partenaires clés pour présenter deux panels aux membres de l'industrie canadienne réunis pour l'événement :

- Collaborations transfrontalières : explorer les perspectives et les fonds nouvellement ouverts aux talents de l'industrie canadienne, dont New Dawn et Eurimages
- Nouvelles observations sur la production cinématographique écoresponsable : du développement à la postproduction, les défis et les occasions à saisir

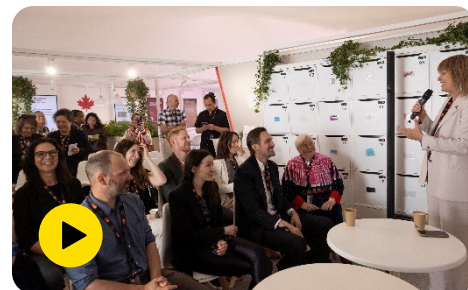


Initiative 3

Festival de Cannes

Le Canada était présent en force au 76^e Festival de Cannes.

Le film ***Simple comme Sylvain*** de Monia Chokri a été sélectionné pour la section **Un Certain Regard**, tandis que le premier long métrage de Zarrar Kahn, ***In Flames***, a été présenté durant la Quinzaine des cinéastes. Le long métrage documentaire ***Caiti Blues***, de la réalisatrice Justine Harbonnier, une coproduction France-Canada, a été invité à la 30^e édition de l'ACID, une section parallèle de Cannes.



De plus, en collaboration avec Ontario Créatif et avec le soutien de Téléfilm, le Bureau de l'écran autochtone a animé le tout premier Forum sur la coproduction autochtone internationale, et a occupé le Pavillon du Canada durant une journée afin de présenter des panels et des tables rondes, et d'organiser une réception de réseautage.

Berlinale

Le Canada a brillé de mille feux à Berlin, avec six films canadiens présentés en première, 16 titres canadiens offerts à l'European Film Market et la participation de plus de 300 Canadiennes et Canadiens au festival.



Comme Le Feu, écrit et réalisé par Philippe Lesage et produit par Galilé Marion-Gauvin, a remporté le Grand Prix du jury international pour le meilleur film de la section Generation 14plus à la Berlinale.

Voici ce que le jury en a pensé :

« *Un film profondément original réalisé par un artiste qui n'a pas peur de prendre des risques, une œuvre cinématographique qui semble à la fois très actuelle et enracinée dans l'histoire de la dramaturgie, de Tchekhov à Bergman, créant un portrait précis d'un milieu social particulier; un film rempli des contradictions de la vie – l'amour et la haine, la maturité et la puérité, la beauté et la violence; une œuvre d'art où les travers et les échecs de la vie adulte reflètent l'avenir troublant des jeunes protagonistes.* »



Initiative 3

Conférence et festival South by Southwest (SXSW)

Comme toujours, la Maison du Canada a célébré tout ce qui est canadien à SXSW.

- Pour souligner la Journée internationale des femmes, qui coïncidait avec l'ouverture de SXSW 2024, trois panels ont célébré les accomplissements des femmes.
- Téléfilm a présenté la table ronde **Mindful Filmmaking: Getting candid about Mental Health On-set**, portant sur la façon d'accompagner les membres de la distribution artistique et de l'équipe technique lorsque le scénario du film est lourd et intense.
- Lors d'un panel intitulé **Manifesting Mainstream South Asian Stories**, des spécialistes ont abordé les défis et les récents acquis des cinéastes sud-asiatiques du Canada, et la façon de les aider à maintenir leur élan.
- Le Bureau de l'écran autochtone du Canada a présenté **Featured Session: FX's Reservation Dogs: Indigenous Storytelling Without Bounds**, célébrant la manière distinctement autochtone de porter des histoires à l'écran.

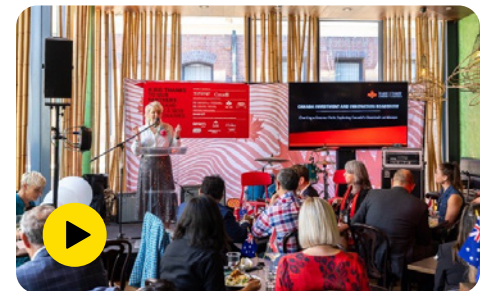


La Maison du Canada à SXSW Sydney

South by Southwest (SXSW) a eu lieu à l'extérieur des États-Unis pour la première fois, présentant une édition Asie-Pacifique à Sydney, en Australie, en octobre 2023.

La Maison du Canada à SXSW Sydney a présenté une nouvelle plateforme stratégique pour démontrer la présence active et engagée du Canada dans la région, développer des relations en matière de commerce et d'investissement, et mettre les gens en contact. La coordination a été guidée par l'expérience de Téléfilm à SXSW à Austin, au Texas. La Maison du Canada a attiré plus de 1 000 visiteuses et visiteurs, et accueilli plus de 50 Canadiennes et Canadiens.

Le consulat général du Canada à Sydney a accueilli deux délégations commerciales dans le but de créer des occasions d'affaires et de renforcer les liens entre les sociétés canadiennes et australiennes.



Initiative 3

FAME Week Africa

Le Canada a eu l'honneur d'être le pays invité à l'édition 2023 de FAME Week Africa.

Cet événement incontournable pour les professionnelles et professionnels de la création d'Afrique et du monde entier offrait des sessions sur le contenu, des projections cinématographiques et des événements de réseautage. Le Haut-commissariat du Canada en Afrique du Sud, Téléfilm, le BEN et la Canadian Media Producers Association (CMPA) ont fait équipe pour permettre à une délégation enthousiaste de représenter le Canada. L'événement faisait la promotion de partenariats et de futures collaborations avec l'Afrique.



Délégations canadiennes promouvant l'exportation et les partenariats internationaux

Une délégation canadienne a assisté au Sommet de la coproduction à Wellington, en Nouvelle-Zélande. L'événement comprenait un programme axé sur le marché destiné aux productrices et producteurs d'expérience travaillant dans les secteurs du cinéma, de la télévision et des médias numériques, accompagnés de leurs conseillères ou conseillers professionnels. Le Sommet portait sur les finances, les ventes internationales et l'avenir de l'industrie. Il a accueilli son plus grand contingent international à ce jour, y compris un nombre important de productrices et producteurs des Premières Nations. Ontario Créatif était le principal organisateur de la délégation canadienne, en partenariat avec le Bureau de l'écran autochtone et avec le soutien de Téléfilm.

Mission commerciale d'Équipe Canada au Japon

L'honorable Mary Ng, ministre de la Promotion des exportations, du Commerce international et du Développement économique, a mené une mission commerciale d'Équipe Canada à Osaka et Tokyo, au Japon. Téléfilm, l'Université de l'EADO et le Bureau de l'écran autochtone ont été invités par le ministère du Patrimoine canadien à participer à cette importante initiative de la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique.



Crédit : Affaires mondiales Canada

Initiative 3

Sortez le popcorn

Le balado **Sortez le popcorn** de Téléfilm, réalisé en partenariat avec Cogeco Média et Pushup Media, était de retour pour une quatrième saison. On y a présenté des entrevues avec des artistes de renom comme Kim Thúy, Daniel Roby, Marc-André Grondin, Monia Chokri et Anik Jean, tous interviewés par l'animatrice Catherine Beauchamp. Le balado a rejoint près de **350 000 personnes** lors de ses diffusions à la radio et en ligne, et a généré plus de 2 millions d'impressions par le biais de publicités numériques et radiophoniques.



Découvrabilité des films canadiens sur les plateformes en ligne

Dans le cadre d'une initiative permanente visant à augmenter la découvrabilité des films canadiens sur les plateformes en ligne, Téléfilm Canada collabore avec différents services de diffusion en continu et fournisseurs de services numériques. Des campagnes de marketing ont permis de renforcer la visibilité des films canadiens offerts aux auditoires en format numérique. Notre outil de découvrabilité, **Plein la vue**, soutient en outre cette initiative.



club illico

CRave

ROGERS

tënk

Initiative 3

Engagement des auditoires

Pour une deuxième année, l'initiative d'engagement des auditoires de Téléfilm a permis de raviver l'intérêt du public pour une sortie au cinéma afin d'aller voir un film canadien. Téléfilm a collaboré avec des sociétés de distribution et de production afin que les films rejoignent leur public cible et pour susciter un intérêt avant la sortie du film en salle.

L'initiative a permis de soutenir 19 films :

- **500 Days in the Wild**
- **Backspot**
- **Fitting in**
- **French Girl**
- **Hey, Viktor!**
- **Vampire humaniste cherche suicidaire consentant**
- **In Flames**
- **Irena's Vow**
- **Kanaval**
- **Les jours heureux**
- **The King Tide**
- **The Queen of My Dreams**
- **Ru**
- **Sapin\$**
- **Seven Veils**
- **Solo**
- **Tautuktavuk (What We See)**
- **Who's Yer Father?**
- **Wild Goat Surf**



Plus de **60** événements ont eu lieu dans **32** villes situées dans **neuf** provinces du Canada, ciblant les marchés **francophone** et **anglophone**.



Initiative 3

DÉVELOPPEMENT DURABLE

En tant que leader responsable et champion de l'industrie audiovisuelle canadienne, Téléfilm Canada s'est engagée à accomplir son travail à travers le prisme du développement durable. Cet engagement est aligné sur l'objectif que s'est fixé le gouvernement du Canada d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050⁽¹⁾.

Panels

Tout au long de l'année, Téléfilm a mené et participé à des discussions sur les meilleures pratiques à adopter afin de favoriser le développement durable et sur la création de solutions plus vertes pour contribuer à réduire l'impact environnemental de l'industrie audiovisuelle :

- Le rapport intitulé [Estimation de l'empreinte carbone du secteur audiovisuel du Canada](#) a été présenté par Téléfilm au Banff World Media Festival et au TIFF.
- Téléfilm a maintenu son engagement à titre de partenaire signataire lors du [Sustainable Production Forum](#). Tenue en mode hybride, cette conférence mondiale porte sur l'accélération de la décarbonisation et sur le développement durable.
 - Le panel **Storytelling On The Land / An Indigenous Global Perspective** a été présenté dans le cadre du volet virtuel de l'événement.
 - De plus, Téléfilm a dirigé l'atelier **Your Sustainability Plan / A Practical Guide** afin de guider les personnes participantes dans la planification d'une production durable. Deux nouveaux outils ont été présentés : le Modèle de budget de production actualisé et le Modèle de plan de production durable, qui permettent de planifier une production plus durable et de réduire les émissions.
- Dans le cadre de la discussion et de la séance de formation en ligne [Seeds of Change de la CBC](#), Téléfilm a décrit son engagement et son approche en matière de production durable, et a souligné l'importance d'inclure des points de vue autochtones.

Comme toujours, Téléfilm a mis l'inclusion au premier plan lors de panels et de discussions avec des membres de l'industrie.

- Au [Festival d'Annecy](#), les participantes au programme **Canadian Women in Animation A.C.E.**, un accélérateur de carrière, ont été saluées pour leur capacité à porter des histoires captivantes à l'écran et leur parcours vers la réussite.
- Téléfilm a maintenu tout au long de l'année son soutien à l'initiative **Being Seen Collaborative Network** du BEN, qui a été présentée au TIFF, à Prime Time Ottawa et à BANFF.
- Téléfilm a également participé au panel de Prime Time intitulé **Data Matters: How to Use Demographic Reporting to Increase Diversity and Inclusion on Screen**.



Prime Time Ottawa et l'étude *Consommation de films au Canada – Exploration de la santé du long métrage au pays*

Des chefs de file de l'industrie provenant de Téléfilm, de l'Office national du film du Canada, du Bureau de l'écran autochtone et du TIFF se sont penchés sur l'état actuel de la consommation de films au Canada. Gary Faber, de la firme ERm Research, a animé la discussion qui portait sur l'évolution des habitudes de consommation, les préférences des auditoires et la façon dont les projets financés par ces organismes sont perçus. L'étude **Consommation de films au Canada – Exploration de la santé du long métrage au pays**, commandée par Téléfilm Canada et menée par ERm Research, a contribué à orienter la discussion. Celle-ci dresse un portrait des habitudes générales de consommation, des sources médiatiques utilisées par les auditoires, et de leur processus de prise de décision.

(1) Dans le cadre de son engagement, Téléfilm prend connaissance des meilleures pratiques pour l'établissement de rapports sur son empreinte carbone, intégrant l'apport de spécialistes de l'industrie. Ce travail en cours a retardé la publication du rapport sur l'empreinte carbone de Téléfilm en 2023-2024.

Initiative 3

Études sur le développement durable

Avec le soutien de partenaires clés, Téléfilm a commandé un deuxième [Sondage sur la sensibilisation au développement durable](#) auprès de personnes travaillant dans l'industrie audiovisuelle. Les résultats font état d'une nette augmentation de l'utilisation de calculateurs de carbone et d'une hausse du nombre de personnes qui ont obtenu du soutien pour mettre en place des pratiques de production durable.

Téléfilm a financé le rapport [Améliorer les pratiques de gestion des déchets dans l'industrie ontarienne du cinéma et de la télévision](#) publié par Ontario Créatif et Écran vert Ontario, qui compare les meilleures pratiques et présente des possibilités de réduction des déchets.

En 2023-2024, Téléfilm a commandé et publié le rapport [Estimation de l'empreinte carbone du secteur audiovisuel du Canada](#), dont l'objectif est de présenter un portrait initial des émissions annuelles totales provenant des films et des productions télévisuelles financés au Canada. Le rapport se penche sur les circonstances propres au Canada et sur les possibilités de réduire les émissions.

Les impacts environnementaux de la production d'animation ont été présentés dans le rapport [Durabilité de la production d'animation : Étude de cas](#). Téléfilm était fière de faire équipe avec CMPA-BC et Earth Angel Studio pour assurer la réalisation de cette étude.

Production durable | renforcement des capacités

En marge de webinaires et de tables rondes organisés grâce à des partenariats avec l'industrie, Téléfilm a créé des outils pour le renforcement des capacités.

Modèle de plan de production durable | une nouvelle exigence

Toutes les sociétés requérantes qui obtiennent une aide financière de Téléfilm, dans le cadre de n'importe quel programme de production, sont désormais tenues de soumettre un plan de production durable avant le début du tournage. Un modèle a été créé pour en faciliter l'élaboration.

Modèle de budget de production tenant compte du développement durable et de l'EDI

Téléfilm a modifié son [modèle](#) de budget de production pour mieux répondre aux nouvelles réalités de l'industrie audiovisuelle. Le modèle actualisé est le fruit de consultations avec différentes parties prenantes de l'industrie, ce qui a donné lieu à des changements dans les noms des catégories de postes budgétaires, à l'ajout d'emplois et à l'insertion de rubriques qui servent de rappel pour des tournages plus durables et inclusifs.

Camp de perfectionnement intensif Talents en vue

Téléfilm et le Fonds des talents ont organisé un camp de perfectionnement intensif pour offrir du mentorat aux cinéastes de la relève. Administré par le National Screen Institute (NSI) et L'institut national de l'image et du son (L'inis), le camp comprenait des ateliers sur la distribution, la mise en marché, les relations publiques et les relations d'affaires. Des études de cas ont été présentées lors d'une séance en ligne sur le développement durable où différents sujets ont également été abordés, comme les meilleures pratiques, l'élaboration d'un plan de production durable et l'utilisation d'un calculateur de carbone. Une séance de réseautage a aussi été organisée avec des cinéastes ayant déjà bénéficié du programme Talents en vue.

La légende du papillon

Butterfly Tale



La légende du papillon est l'histoire charmante de Patrick, un adorable papillon monarque adolescent qui, à cause d'une aile atrophiée, doit se résoudre à prendre part à la grande migration en se cachant dans la remorque remplie d'asclépiades de Jennifer avec son ami Marty, une chenille maladroite. Cette coproduction avec l'Allemagne a vu le jour grâce à la productrice Marie-Claude Beauchamp, la réalisatrice Sophie Roy et la scénariste Lienne Sawatsky.

Gagnant du 1^{er} prix pour un film d'animation des Children's Jury Awards au Chicago International Children's Film Festival, le film a été présenté au Schlingel International Film Festival for Children and Young Audience à Chemnitz, en Allemagne.

1^{er} prix pour un film d'animation des Children's Jury Awards
au Chicago International Children's Film Festival



Priorité stratégique

Accroître
notre expertise interne
et optimiser notre capacité opérationnelle





Initiative 1

Accroître l'autonomie des équipes de Téléfilm et encourager la croissance et le développement à l'interne

RÉSULTATS 2023-2024 ►

Téléfilm continue de s'adapter au monde du travail en constante évolution, s'engageant dans une transition vers un environnement de travail hybride et flexible, et valorisant davantage l'autonomie des membres du personnel.

Plus précisément, les actions suivantes ont été prises :

- La politique de travail flexible a été revue durant l'année et mise en application au moyen d'un processus de gestion du changement. La politique relative aux congés a également fait l'objet d'une révision et est entrée en vigueur au cours du premier trimestre de la nouvelle année.
- Des compétences clés liées à l'organisation ont été intégrées dans les profils des membres du personnel lors de l'examen de mi-exercice et du processus d'évaluation annuelle. Un rapport sur les compétences prioritaires à développer sera produit en fonction de ces profils.
- Des profils de compétences ont également été intégrés dans les pratiques d'embauche, la formation sur le perfectionnement professionnel et la planification de la relève.
- L'autonomie est un élément clé du profil de compétences. Un sondage organisationnel a donc été effectué durant l'année afin de mesurer le sentiment d'autonomie du personnel. Les résultats étaient élevés, avec des notes moyennes se situant à 4,09/5 pour les questions portant sur la contribution personnelle et les possibilités de prendre des initiatives.

Initiative 1

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

**De la formation, du soutien
et des ateliers ont été
offerts à l'interne aux
membres du personnel afin
de favoriser l'inclusion.**



► **Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie**

Un atelier a été offert par la Fondation Émergence sur les pratiques à adopter pour être de meilleurs alliés pour la communauté 2SLGBTQIA+.

► **Respect et civilité en milieu de travail**

Téléfilm a mis à jour sa politique Respect et civilité en milieu de travail dans le cadre du mandat qu'elle s'est donné de créer un environnement de travail sain et inclusif, et une formation à cet effet a été offerte au personnel.

► **Semaine de la santé mentale**

Téléfilm a partagé des ressources aux membres du personnel expliquant l'importance de la santé mentale et indiquant où s'adresser pour obtenir de l'aide.

► **Mois du patrimoine asiatique**

Un comité interne a été créé pour sensibiliser le personnel à l'unicité culturelle et à la pertinence de la culture asiatique durant tout le mois.

► **Journée nationale de la vérité et de la réconciliation**

Le personnel de Téléfilm a été invité à réfléchir à la signification de cette journée et à s'informer davantage sur le sujet grâce à des articles publiés à l'interne et un atelier dirigé par Mélanie Paul, experte et formatrice reconnue en matière d'enjeux autochtones.

Initiative 1

Pour améliorer les connaissances à l'interne, Téléfilm a commandé des recherches et des études, et a organisé des présentations durant l'année.

Téléfilm a commandé l'étude [*Définir le contenu national : Une étude comparative des approches développées dans un échantillon de pays*](#), à l'heure où la politique culturelle canadienne entre dans une nouvelle ère marquée par l'adoption de la *Loi sur la diffusion continue en ligne*. On y trouve les mesures adoptées pour soutenir les industries culturelle et créative, et la définition du contenu national utilisée par un certain nombre d'États pour déterminer quel contenu est admissible à leur soutien financier ou à leurs programmes d'avantages fiscaux. Cette recherche a été menée par Véronique Guèvremont, professeure à l'Université Laval, et la Chaire UNESCO sur la diversité des expressions culturelles.

Téléfilm a financé le [*Bilan du secteur audiovisuel autochtone de l'Arctique canadien*](#), une étude de l'International Arctic Indigenous Film Fund. On y présente un portrait complet des défis auxquels le secteur audiovisuel de l'Arctique canadien est confronté et des possibilités qui s'offrent à lui.

Pink Triangle Press est en train de mener un premier sondage sur la représentation de la communauté 2SLGBTQIA+, financé par le FMC et Téléfilm. Nous attendons les résultats au cours du nouvel exercice financier.



Initiative 1

Téléfilm Canada se distingue une fois de plus comme un Employeur de choix

Pour une deuxième année consécutive, Téléfilm Canada a été nommée parmi les meilleurs employeurs de Montréal par MediaCorp Canada Inc., la société qui publie le palmarès des 100 meilleurs employeurs de Canada. Téléfilm a été reconnue pour les avantages offerts au personnel, dont un modèle de travail hybride favorisant la conciliation travail-vie personnelle, des conditions salariales concurrentielles et des politiques privilégiant un milieu de travail inclusif et accessible.

Certification Parité de La Gouvernance au féminin

Téléfilm Canada a également obtenu la Certification Parité – niveau Argent de La Gouvernance au féminin pour l'année 2023-2024. Cet accomplissement est le résultat des mesures, pratiques et programmes internes qui contribuent à assurer une représentation équitable des femmes à tous les échelons de l'organisation. En 2022, Téléfilm avait reçu la Certification Parité – niveau Bronze, et l'obtention du niveau Argent cette année montre que nos efforts constants pour obtenir la parité ont été reconnus.





Initiative 2

Simplifier nos programmes et nos processus afin de réduire la bureaucratie, revoir nos flux de travail, améliorer nos services, et consolider notre partenariat avec le Fonds des médias du Canada

RÉSULTATS 2023-2024 ►

Afin d'évaluer les services internes, les mesures suivantes ont été mises en place en 2023-2024 :

- Une base de référence, en cours de finalisation, a été établie pour les fonctions principales.

L'entente de services avec le Fonds des médias du Canada a été renouvelée pour deux ans, attestant encore une fois de la réussite de ce partenariat. En outre :

- Des processus simplifiés ont été mis en application par l'équipe de l'Administration de programmes du Fonds des médias du Canada.
- Le partenariat avec le FMC a été renforcé en actualisant les objectifs relatifs au niveau de service, afin de refléter l'augmentation constante du bassin de requérants du FMC.
- L'équipe de l'APFMC a mené à bien le Programme pilote pour la création numérique du FMC qui offre une formation sur mesure à ses requérants.
- En se basant sur une analyse de la charge de travail et des processus des programmes, Téléfilm a réalisé des économies de coûts pour la prochaine année financière.



Administration des programmes du Fonds des médias du Canada

EN CHIFFRES

L'équipe de l'Administration des programmes du Fonds des médias du Canada (APFMC) **représente près de 27 % de la main-d'œuvre de Téléfilm Canada**. L'équipe administre les programmes au nom du Fonds des médias du Canada depuis 2006.

EN BREF

- + Plus de **60 membres** du personnel de Téléfilm travaillent à temps plein dans l'équipe de l'APFMC, et plusieurs autres collègues de Téléfilm les appuient.
- + La somme de **379,8 millions de dollars** a été administrée par l'APFMC au nom du Fonds des médias du Canada durant l'exercice financier 2023-2024.
- + L'équipe de l'APFMC a **signé 1 496 contrats** au nom du Fonds des médias du Canada en 2023-2024.
- + L'équipe de l'APFMC a organisé ou participé à de nombreux panels, webinaires, séances d'information et ateliers destinés aux membres de l'industrie. En tout, plus de **50 événements** ont eu lieu durant l'année.



Initiative 3

Créer des outils et des systèmes conviviaux qui optimisent la gestion des données et en assurer le maintien

RÉSULTATS 2023-2024 ▶

Durant l'exercice financier, les secteurs Finances et Technologies de l'information ont été regroupés sous la responsabilité d'un seul vice-président. Les principales initiatives mises en œuvre en 2023-2024 sont les suivantes :

- Le secteur des Technologies de l'information a recruté de nouveaux membres afin de combler les besoins en compétences clés dans le domaine de la sécurité de l'information et des données.
- Téléfilm a également fait appel à l'expertise du Centre canadien pour la cybersécurité et a mandaté Deloitte pour procéder à un audit de ses contrôles de sécurité internes.
- Le système axé sur la clientèle de Téléfilm, Dialogue, a été évalué durant l'année, et les efforts de modernisation ainsi que les systèmes de soutien feront également l'objet d'une évaluation en 2024-2025.

- Un comité interne de valorisation des données a été formé afin de créer des protocoles pour la collecte de données et la production de rapports. Des rapports automatisés ont été développés en fonction des recommandations de ce comité.
- La collaboration avec le FMC se poursuit afin d'obtenir un portrait plus clair de la participation des communautés en quête d'équité sous-représentées au sein de l'industrie. Ces efforts visent entre autres à aligner les données recueillies et la terminologie utilisée pour simplifier la production de rapports agrégés sur la représentation.
- La formation continue sur les plateformes et les outils en ligne se poursuit.

Téléfilm assure le suivi d'autres indicateurs de performance qui lui permettent d'évaluer sa capacité à répondre aux attentes. Le tableau suivant présente un aperçu de ces mesures.






Initiative 3

PERFORMANCE EN MATIÈRE D'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

Objectifs	Indicateurs	Cibles 2023-2024	Résultats 2023-2024
<p>Respect des délais de traitement établis dans la charte de services aux clients</p>	<p>Atteinte du niveau de service établi pour les programmes (%)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prise de décision • Signature des contrats • Versements • Coproductions • Coûts finaux 	<p>≥ 80 %</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Prise de décision – Production et Long métrage documentaire ● Contrat – Production et Long métrage documentaire ● Contrat – Développement ● Contrat – Aide à l'exportation ● Contrat – Promotion internationale ● Contrat – Mise en marché ● Contrat – Promotion ● Contrat – Promotion – Admission générale ◆ Contrat – Promotion – Festivals de moyenne et de grande envergure ● Contrat – Aide à la diffusion en salle ● Paiement ● Coûts finaux ● Recommandations préliminaires – Coproduction audiovisuelle ● Recommandations finales – Coproduction audiovisuelle <hr/> <p>Explications pour les normes de service non atteintes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contrat – Promotion – Festivals de moyenne et de grande envergure : il s'agit d'un nouveau programme, et la première période de prise de décision n'a pas atteint la cible attendue. La formation du personnel a permis de hausser le résultat du niveau de service à 95 % pour la deuxième période de prise de décision. <p>Légende :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Correspond aux résultats attendus. ▲ Il est nécessaire de porter une attention particulière à cette mesure afin qu'elle revienne à la cible. ◆ Il est nécessaire de mettre en place des actions correctrices et un suivi plus serré est requis.







Initiative 3

PERFORMANCE FINANCIÈRE

Objectifs	Indicateurs	Cibles 2023-2024	Résultats 2023-2024
Gérer efficacement les ressources financières opérationnelles et administratives	% des coûts de fonctionnement et d'administration	94 % ≤ Coûts réels sur coûts budgétaires totaux ≤ 100 %	93 % Les résultats sont légèrement inférieurs à la cible. Les coûts réels de fonctionnement et d'administration sont inférieurs aux prévisions en raison d'un exercice de révision budgétaire combiné à des économies additionnelles réalisées durant l'exercice.
Efficacité dans l'utilisation des ressources financières	% de l'utilisation du crédit parlementaire • Crédit parlementaire (budget principal et autres fonds)	100 %	100 % Cible atteinte 
	Financement des programmes	≥ 90 %	103 % Cible atteinte en raison de la disponibilité du crédit parlementaire durant l'année 
	Revenus d'investissements et récupérations	≥ 90 %	125 % Cible atteinte 
	Contributions aux activités de soutien promotionnel	≥ 90 %	277 % Cible atteinte 
	Fonds des talents	≥ 90 %	90 % Cible atteinte 

Initiative 3

PERFORMANCE ADMINISTRATIVE

Objectifs	Indicateurs	Cibles 2023-2024	Résultats 2023-2024
Maintenir une culture axée sur un environnement de travail sain	Taux de rotation du personnel	8 ≤ % ≤ 12	11,9 % Cible atteinte 
	Investissement dans la formation et le perfectionnement du personnel	1,5 % de la masse salariale	1,3 % Cible non atteinte. Des besoins prévus en matière de formation ont été reportés, et d'autres formations ont été offertes par des ressources internes.
Diversité au sein du personnel	% des nouveaux membres du personnel ayant déclaré faire partie d'un groupe sous-représenté	Au moins 50 % des personnes non gestionnaires nouvellement embauchées proviennent de groupes sous-représentés	79 % Cible atteinte 
		Au moins 30 % des nouveaux cadres embauchés proviennent de groupes sous-représentés	50 % Cible atteinte 
Offrir une grande disponibilité des systèmes essentiels TI	% d'heures disponibles	Heures ≥ 97,5 %	98,9 % Cible atteinte 
Respect des délais de traitement établis pour les mises à jour de Dialogue	% de mises à jour de Dialogue dans les délais	≥ 90 %	100 % Cible atteinte 
Respect des délais de traitement établis dans le catalogue de service des TI	% du niveau de service du catalogue de service	≥ 80 %	94,1 % Cible atteinte 

Café Daughter



Écrit et réalisé par Shelley Niro, ***Café Daughter*** est une histoire de passage à l'âge adulte où l'on suit le parcours d'Yvette Wong, une jeune fille d'origine crie et chinoise vivant en Saskatchewan dans les années 1960. Ayant toujours caché son identité crie, elle apprendra plus tard à être fière de qui elle est et embrassera ses origines.

Le film a fait ses débuts au Festival international du film Cinéfest Sudbury, et a remporté l'Audience Choice Feature Award à l'ImagineNATIVE Film + Media Arts Festival 2023 à Toronto. Produit par Amos Adetuyi et Shelley Niro.

Présenté en première au
**Festival international
du film Cinéfest Sudbury
en 2023**



Priorité stratégique

Consolider et diversifier nos sources de financement





Initiative 1

Bâtir sur
la confiance
établie avec
le gouvernement
pour consolider
l'augmentation
de notre
financement

RÉSULTATS 2023-2024 ►

Téléfilm a accueilli avec enthousiasme l'annonce du financement additionnel de **50 millions de dollars par année** pour les exercices financiers 2024-2025 et 2025-2026, octroyé par le gouvernement du Canada et Patrimoine canadien.

Ces fonds permettront à Téléfilm de continuer à soutenir une industrie qui contribue avec passion à la promotion du cinéma canadien et autochtone. Cette contribution essentielle arrive à point nommé, à l'heure où l'industrie prend son élan et mobilise ses efforts afin d'être compétitive.



Initiative 2

Développer des relations avec des partenaires publics et privés pour créer de la synergie et attirer des sources de fonds additionnels

RÉSULTATS 2023-2024 ►

Dans le cadre du partenariat entre Téléfilm Canada et la Banque de développement du Canada (BDC), un programme d'apprentissage est offert gratuitement aux membres de la communauté audiovisuelle canadienne, afin de leur permettre d'améliorer leurs compétences entrepreneuriales et leur culture financière. Le programme inclut des cours et des ressources pour comprendre les rudiments et les chiffres de la gestion d'une entreprise, et est conçu sur mesure pour répondre aux besoins et aux défis du secteur audiovisuel.

Téléfilm fait également équipe avec le Fonds des médias du Canada et l'Office national du film afin de mesurer la portée et l'impact sur les auditoires. Les objectifs de cette initiative sont les suivants :

- Mesurer l'impact de nos films et de nos initiatives promotionnelles sur la scène nationale et internationale
- Veiller à ce que les programmes de financement soient alignés sur les conditions du marché
- Cibler les priorités et maximiser l'impact du contenu sur l'engagement des auditoires
- Offrir à l'industrie de l'intelligence d'affaires et des données utiles sur les auditoires



- + Un outil de collecte de données qui mesure la valeur du contenu dans l'économie de l'attention, où les auditoires interagissent et expriment leur demande pour du contenu par l'entremise d'une multitude de points de contact.
- + Parrot Analytics capte ces interactions et les combine en une seule mesure holistique de la demande des auditoires, et ce, pour chaque titre, dans chaque marché dans le monde.

Les trois outils utilisés pour mesurer les auditoires sont les suivants :

PAN SCOPE

- + Recueille des données relatives au répertoire des œuvres de la plateforme, à la diffusion des œuvres dans les cinémas et à la distribution des films canadiens sur les plateformes.
- + Facilite le réseautage pour les membres des médias et de l'industrie du film grâce à une importante base d'abonnés de **545** utilisateurs provenant de plus de **300** entreprises, dont **94** personnes en distribution, **73** en production, **159** diffuseurs, y compris des cinémas et des festivals, **122** professionnelles et professionnels des médias et **54** personnes provenant d'institutions.

ScreenMiner

- + Il s'agit d'un outil de mesure de l'engagement envers le contenu audiovisuel canadien et de production de rapports, propriété de Magnify Digital.
- + Il établit des ensembles de données normalisées, à la fois quantitatives et qualitatives, et permet d'atteindre des points de référence auparavant inatteignables. La base de données sur les auditoires centralisée offre des possibilités en matière d'apprentissage automatique et d'intelligence artificielle, donnant accès à des informations inédites sur l'atteinte des auditoires et l'impact du contenu canadien.
- + Des webinaires sont offerts dans le cadre du partenariat afin que les utilisateurs puissent mieux comprendre leurs auditoires et promouvoir leur contenu plus efficacement.



Initiative 3

Attirer des dons pour le Fonds des talents



OBJECTIFS

Téléfilm souhaite que les revenus du Fonds des talents provenant de dons privés et d'organisations correspondent à **30 %** du programme Talents en vue.



RÉSULTATS

Au total, le Fonds des talents a financé **7 %** du programme Talents en vue en 2023-2024.

Selon le Rapport sur les dons 2024 de CanaDon, le climat est moins propice aux dons philanthropiques. Les arts et la culture représentent 9 % du total des dons, les Canadiennes et Canadiens étant plus enclins à donner à des causes comme la santé, les services sociaux et la protection des animaux, entre autres.

Revenus

Les activités philanthropiques du Fonds des talents ont permis de recueillir un montant total de **270 600 \$** auprès d'individus et de sociétés.

Investissements



Le Fonds des talents a consacré **300 000 \$** en soutien à la production de **18** premiers longs métrages.

+ Allocation des fonds – **Production : 300 000 \$**

+ Allocation des fonds – **Promotion : 3 000 \$**

Le Fonds des talents dispose d'un solde de près de **50 000 \$**.

To Kill a Tiger



Dans *To Kill a Tiger*, Ranjit, un fermier du Jharkhand, en Inde, entreprend le combat de sa vie lorsqu'il demande justice pour sa fille de 13 ans, victime d'un viol collectif brutal. Ce long métrage documentaire a été écrit et réalisé par Nisha Pahuja et produit par Cornelia Principe. Après avoir été présenté en première mondiale au TIFF où il a obtenu le prix Amplify Voices pour le meilleur film canadien, le film a été en nomination aux Oscars dans la catégorie du Meilleur film documentaire.

**En nomination pour
l'Oscar du Meilleur film
documentaire en 2023**

Sommaire des résultats attendus des programmes

à partir de la collecte de données d'auto-identification⁽¹⁾

Téléfilm Canada présente la deuxième année des résultats qui proviennent de la collecte de données d'auto-identification⁽²⁾ mise en place en 2021-2022.

Cette collecte de données d'auto-identification permet de recueillir auprès des individus titulaires des postes clés de réalisatrice ou de réalisateur, de scénariste, et de productrice ou de producteur, des données liées aux demandes de financement pour nos programmes.

Les données collectées permettent à Téléfilm de mieux connaître les membres de notre communauté et leurs projets, et de suivre plusieurs objectifs distincts comme le soutien aux créatrices et créateurs autochtones, la représentation des communautés linguistiques et l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI). Elles jouent également un rôle clé dans la création d'une industrie plus équitable.

- Téléfilm peut mesurer la représentation des identités suivantes au sein de son portefeuille :

- Identité et expression de genre
- Identité raciale et ethnique
- Identité autochtone
- Appartenance à la communauté 2SLGBTQIA+
- En situation de handicap
- Appartenance à une communauté de langue officielle en situation minoritaire

- Téléfilm porte également une attention aux identités intersectionnelles, notamment en ce qui a trait à la situation des femmes noires ou de couleur et à celle des femmes autochtones.



RÉSULTATS Points clés

Téléfilm se réjouit du taux de réponse obtenu en 2023-2024, qui a augmenté par rapport à l'année précédente. Pour les aides en production, **85 %** des membres du personnel clé ont répondu à un questionnaire volontaire. En développement, **85 %** des scénaristes et des productrices et producteurs ont répondu volontairement au questionnaire.

(1) L'information complète de cette section est disponible sur notre site Web.

(2) Il est important de noter que l'implantation de la nouvelle méthode de collecte de données signifie que les résultats d'avant 2022-2023 ne sont pas directement comparables avec ceux des exercices financiers précédents. Cette méthode de collecte de données réalisée directement auprès des individus permet une saisie plus authentique et plus personnelle de l'information. Elle représente toutefois certains défis additionnels comme la non-réponse ou la non-complétion du questionnaire. Téléfilm a pris les mesures nécessaires pour limiter l'impact de ces problèmes inhérents à la collecte de données.

PORTEFEUILLE DE PRODUCTION

En 2023-2024, dans le cadre des programmes de production, Téléfilm Canada a envoyé des questionnaires d'auto-identification au personnel clé de 127 projets soutenus⁽¹⁾. Le nombre de réponses reçues varie selon le poste : 116 en réalisation, 112 en scénarisation et 117 en production. Le soutien financier associé aux projets avec réponses varie en conséquence d'un poste clé à un autre. Les résultats en pourcentages présentés ci-dessous représentent donc les valeurs associées aux demandes avec des réponses.

À la suite de l'analyse de son portefeuille de production en fonction des postes créatifs clés, Téléfilm constate les points suivants en ce qui concerne l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI), et la représentation des genres ►

Identité raciale ou ethnique

- Globalement, on compte **43 projets soutenus** (35 %) où au moins un des postes créatifs clés était porté par des personnes noires ou de couleur, et ces projets ont reçu un **financement de 27,8 M\$** (32 %).

Identité raciale ou ethnique dans le portefeuille de production par rôle clé, pourcentage de projets avec réponses et nombre de projets soutenus, 2023-2024

Réalisation	Personnes noires	5 % = 6	116
	Personnes de couleur	24 % = 28	116
	Personnes noires ou de couleur	28 % = 33	116
Scénarisation	Personnes noires	8 % = 9	112
	Personnes de couleur	21 % = 24	112
	Personnes noires ou de couleur	29 % = 33	112
Production	Personnes noires	7 % = 8	117
	Personnes de couleur	13 % = 15	117
	Personnes noires ou de couleur	21 % = 24	117

Légende : ■ Résultats par identité raciale ou ethnique ■ Avec réponses ■ Non-réponse / Incomplet

Remarque : La somme des pourcentages n'est pas nécessairement égale à 100 %. Par exemple, un projet peut être comptabilisé dans plus d'une identité raciale ou ethnique si les participants s'identifient à plusieurs d'entre elles. Il y a également des personnes qui ont rempli le questionnaire mais qui ont choisi de ne pas divulguer leur identité raciale ou ethnique.

1. À l'étape Feu vert, les équipes cinématographiques ne reçoivent pas de questionnaire, ce qui explique l'écart entre les 134 nouveaux projets signés et les 127 équipes créatives clés auxquelles un sondage a été envoyé.







La représentation des personnes noires et de couleur dans le personnel créatif clé varie d'un programme à l'autre :

- **Programme de production – Films à hauts budgets (3,5 M\$ et plus)** : sept projets soutenus (23 %) dont au moins un des postes créatifs clés est porté par des personnes noires ou de couleur;
- **Programme de production – Films à petits budgets (moins de 3,5 M\$)** : 15 projets soutenus (33 %) dont au moins un des postes créatifs clés est porté par des personnes noires ou de couleur;
- **Talents en vue** : 12 projets soutenus (67 %) dont au moins un des postes créatifs clés est porté par des personnes noires ou de couleur;

- **Long métrage documentaire** : neuf projets soutenus (32 %) dont au moins un des postes créatifs clés est porté par des personnes noires ou de couleur.
- Le soutien accordé aux personnes noires a augmenté dans les rôles de scénarisation et de production, tant en matière de pourcentage de projets soutenus (par exemple, de 7 % à 8 % en scénarisation) que de pourcentage du financement accordé, par rapport à 2022-2023. Bien que le pourcentage de projets soutenus portés par des personnes noires dans le rôle de réalisation ait diminué légèrement (de 7 % à 5 %), le nombre de projets soutenus reste stable (6), alors que le montant accordé à ces projets a presque doublé (de 2,6 M\$ à 4,9 M\$).

- Pour les personnes de couleur, le pourcentage de projets soutenus a augmenté pour les trois postes clés entre 2022-2023 et 2023-2024. En matière de pourcentage de financement accordé, on observe une augmentation significative (de 11 % à 21 % du total des financements accordés) en réalisation et une légère augmentation en scénarisation (de 13 % à 16 %) et en production (de 6 % à 8 %).

Identité raciale ou ethnique dans le portefeuille de production par rôle clé, pourcentage de projets avec réponses et nombre de projets soutenus, 2022-2023 vs 2023-2024

Réalisation	Personnes noires ou de couleur	2022-2023	 26 % = 24
		2023-2024	 28 % = 33
Scénarisation	Personnes noires ou de couleur	2022-2023	 28 % = 27
		2023-2024	 29 % = 33
Production	Personnes noires ou de couleur	2022-2023	 18 % = 16
		2023-2024	 21 % = 24

Sous l'angle de l'intersectionnalité, les analyses montrent que :

- **15 projets, soit 13 % des projets financés**, sont réalisés par des femmes noires ou de couleur. Également, 15 projets sont réalisés par des hommes noirs ou de couleur (13 %).
- **17 projets, soit 15 % des projets financés**, sont scénarisés par des femmes noires ou de couleur, comparativement à 14 projets scénarisés par des hommes noirs ou de couleur (12,5 %).
- **Cinq projets, soit 4 % des projets financés**, sont produits par des femmes noires ou de couleur, comparativement à 12 projets produits par des hommes noirs ou de couleur (10 %).

Représentation des genres

Téléfilm a atteint la zone de parité (**40 % ou plus**) pour les réalisatrices, et ce, tant pour le nombre de projets soutenus (**45 %**), que pour le financement octroyé (**43 %**). La zone paritaire a également été atteinte pour les femmes scénaristes, tant pour le nombre de projets (**47 %**) soutenus, que pour le financement octroyé (**48 %**). Les productrices se situent tout juste en-dessous de la zone paritaire alors que **38,5 %** des projets soutenus sont portés par celles-ci.

En 2023-2024, le pourcentage de projets soutenus réalisés par des femmes a légèrement augmenté de 43 % à 45 %, alors que le nombre de projets soutenus est passé de 39 à 52, par rapport à l'année précédente.

Le pourcentage du financement accordé à ces projets est passé de 34 % à 43 %. Le nombre de projets soutenus portés par des femmes a également augmenté en scénarisation (de 50 à 53 projets) et en production (de 37 à 45 projets), malgré que leur représentation en pourcentage ait diminué. Le pourcentage du financement accordé à des projets portés par des femmes a augmenté en scénarisation et légèrement diminué en production.

Pour les personnes de genres divers, le pourcentage de projets soutenus a augmenté significativement pour les postes de réalisation (de 5 % à 12 %) et de scénarisation (de 4 % à 13 %) entre 2022-2023 et 2023-2024, de même que le pourcentage de financement accordé. Dans le poste de production, le pourcentage de projets soutenus a légèrement augmenté (de 8 % à 9 %), tandis que le pourcentage de financement accordé est resté stable à 5 %, montrant toutefois une légère augmentation du montant accordé à ces projets (de 3,2 M\$ à 3,7 M\$).

Représentation des genres dans le portefeuille de production par rôle clé, pourcentage de projets avec réponses et nombre de projets soutenus, 2023-2024

Rôle clé	Genre	Pourcentage	Nombre de projets soutenus
Réalisation	Femmes	45 % = 52	116
	Hommes	47 % = 54	116
	Genres divers	12 % = 14	116
Scénarisation	Femmes	47 % = 53	112
	Hommes	46 % = 51	112
	Genres divers	13 % = 14	112
Production	Femmes	38 % = 45	117
	Hommes	43 % = 50	117
	Genres divers	9 % = 10	117

Légende : ■ Résultats par genre ■ Avec réponses ■ Non-réponse / Incomplet

Remarque : La somme des pourcentages ne donne pas nécessairement 100 %. Par exemple, un projet peut être comptabilisé dans plus d'un genre si plusieurs titulaires s'identifient à des genres différents. Il y a également des individus qui répondent au questionnaire, mais qui préfèrent ensuite ne pas divulguer leur genre.

Personnes en situation de handicap

- Téléfilm a soutenu **22 projets** (18 %) dont un des postes créatifs clés est porté par des personnes ayant un handicap, pour un financement de 11,5 M\$ (13 %).

La représentation est similaire pour les rôles de réalisation et de scénarisation alors que 16 projets (14 %) soutenus sont portés par des réalisatrices ou réalisateurs ayant un handicap et 17 projets (15 %) sont portés par des scénaristes ayant un handicap. Dans le rôle de production, la représentation est plus faible, avec six projets (5 %) portés par des productrices ou producteurs ayant un handicap.

Appartenance à la communauté 2SLGBTQIA+

- Téléfilm a soutenu **51 projets** (42 %) dont un des postes créatifs clés est porté par des membres de la communauté 2SLGBTQIA+, pour un financement de 35,7 M\$ (40,5 %).

La représentation des personnes 2SLGBTQIA+ est plus élevée dans les rôles de réalisation (44 projets, 38 %) et de scénarisation (42 projets, 37,5 %) que dans celui de production (25 projets, 21 %).

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT

Les données présentées pour le Programme de développement sont axées sur les rôles de scénarisation et de production.

Les résultats en pourcentages présentés ci-dessous sont basés sur les nombres de projets soutenus avec réponses ci-dessus.

En 2023-2024, Téléfilm a soutenu 302 projets à hauteur de près de 12,1 M\$ dans le cadre du Programme de développement. Le nombre total de projets soutenus avec réponses au questionnaire d'auto-identification varie pour chaque poste clé : 268 pour le rôle de scénarisation et 246 pour le rôle de production. Le soutien financier associé aux projets avec réponses varie en conséquence.

À la suite de l'analyse de son portefeuille de développement (soit les quatre volets : préqualifié, général, autochtone et personnes noires et de couleur) en fonction des postes créatifs clés, Téléfilm constate les points suivants en ce qui concerne l'EDI et la représentation des genres :

Identité raciale ou ethnique

- Globalement, on compte 94 projets financés (34 %) pour lesquels au moins un des postes créatifs clés était porté par des personnes noires ou de couleur, et ces projets ont reçu un financement d'environ 3,6 M\$ (32 %).
- 25 projets soutenus étaient scénarisés par des personnes noires (9 %) et 57 projets étaient scénarisés par des personnes de couleur (21 %) pour des financements respectifs de 941 k\$ (9 %) et de 2,2 M\$ (20,5 %).
- 20 projets financés étaient produits par des personnes noires (8 %) et 48 projets étaient produits par des personnes de couleur (20 %) pour des financements respectifs de 701 k\$ (7 %) et de 1,8 M\$ (18,5 %).

De 2022-2023 à 2023-2024, la représentation des personnes noires dans les rôles de scénarisation (9 % des projets soutenus) et de production (8 % des projets soutenus) est demeurée stable. En absolu, le nombre total de projets soutenus portés par des personnes noires a augmenté pour les deux postes clés. On observe la même dynamique pour l'évolution du côté du financement.

Pour les personnes de couleur, la représentation a légèrement diminué de 23 % à 21 % pour le rôle de scénarisation, mais le nombre de projets soutenus a augmenté de 52 à 57. On observe la même dynamique pour l'évolution du côté du financement. Dans le poste de production, le soutien accordé aux personnes de couleur a augmenté, tant en matière de pourcentage de projets soutenus (de 17 % à 20 %) que de pourcentage du financement accordé (de 16 % à 19 %).

Représentation des genres

- Téléfilm a atteint la parité pour les productrices, et ce, tant pour le nombre de projets soutenus (52 %), que pour le financement octroyé (50 %). La zone paritaire (40 % ou plus) a également été atteinte pour les femmes scénaristes, tant pour le nombre de projets (47 %) soutenus que pour le financement octroyé (46 %).
- La présence de femmes dans les rôles de scénarisation et de production est également en zone paritaire au sein du volet préqualifié, qui est ouvert à 125 compagnies sur la base de leur ratio de performance. En effet, dans le cadre de ce volet, 45 % des projets soutenus ont été scénarisés par des femmes et 52 % des projets soutenus ont été produits par des femmes.

En 2023-2024, le soutien accordé aux femmes dans le rôle de scénarisation a augmenté, tant en matière de pourcentage de projets soutenus (de 45 % à 47 %) que de pourcentage du financement accordé (de 44 % à 46 %). Dans le rôle de production, tant le pourcentage de projets soutenus que du financement accordé sont demeurés relativement stables et au-dessus du niveau paritaire de 50 %. Il y a eu une augmentation du nombre de projets soutenus (de 126 à 128) et des montants accordés à ces projets (de 3,9 M\$ à 4,9 M\$).

Pour les personnes de genres divers, le pourcentage de projets soutenus et le pourcentage de financement accordé en scénarisation sont passés de 6 % à 7 %. Dans le rôle de production, le pourcentage de projets soutenus a légèrement diminué d'une année à l'autre, mais les montants accordés sont restés stables.

Personnes en situation de handicap

- **Téléfilm a soutenu 38 projets** (14 %) dont un des postes créatifs clés est porté par des personnes ayant un handicap, pour un financement de 1,6 M\$ (14 %).

La représentation était plus élevée parmi les scénaristes que parmi les productrices et producteurs : 30 projets (11 %) sont portés par des scénaristes ayant un handicap, comparativement à 22 projets (9 %) portés par des productrices et producteurs ayant un handicap.

Appartenance à la communauté 2SLGBTQIA+

- **Téléfilm a soutenu 78 projets** (28 %) dont un des postes créatifs clés est porté par des membres de la communauté 2SLGBTQIA+, pour un total de 3,1 M\$ (29 %) de fonds accordés.

La représentation des personnes 2SLGBTQIA+ était plus élevée parmi les scénaristes que parmi les productrices et producteurs : 60 projets (22 %) sont portés par des scénaristes membres de la communauté 2SLGBTQIA+, comparativement à 46 projets (19 %) portés par des productrices et producteurs 2SLGBTQIA+.

ENGAGEMENT

envers les créatrices et créateurs autochtones

Téléfilm, soucieuse de favoriser une représentation plus juste, compte parmi ses priorités clés de soutenir les créatrices et créateurs autochtones afin qu'ils et elles puissent porter à l'écran leurs visions uniques et audacieuses. Une enveloppe de 4 M\$ par année pour le développement et la production de projets autochtones a été créée par Téléfilm en 2017 en réponse aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation.

Téléfilm assure un mode de décision représentatif et ciblé alors que les demandes de financement relatives aux volets autochtones sont évaluées par un comité consultatif externe composé de membres autochtones. Également, Téléfilm consulte, finance et collabore avec le Bureau de l'écran autochtone, un organisme national de promotion et de financement de contenus autochtones sur écran qui défend la souveraineté narrative au Canada.

En 2023-2024, Téléfilm a versé 4 M\$ à 18 projets menés par des créatrices et créateurs autochtones par l'entremise des volets autochtones des programmes de production (10 projets) et du Programme de développement (8 projets). Sur une période de cinq ans, Téléfilm a versé en moyenne 4,2 M\$ par année. Parmi les dix projets financés à l'étape de la production, quatre étaient réalisés par des femmes, trois scénarisés par des femmes et sept produits par des femmes.

En plus du volet autochtone des programmes de production, Téléfilm a soutenu cinq projets de compagnies de production majoritairement détenues par des Autochtones. Ces projets représentaient une aide financière de 3,6 M\$.

Pour l'ensemble des projets financés en développement sous le volet autochtone, au moins les deux tiers du personnel clé ont déclaré être autochtones, conformément aux principes directeurs du programme.

Financement offert aux créatrices et créateurs autochtones par l'entremise des volets autochtones du Programme de développement et des programmes de production⁽¹⁾

(en milliers de dollars)

	2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023		2023-2024	
Développement	11 projets	198 \$	36 projets	645 \$	10 projets	250 \$	9 projets	262 \$	8 projets	297 \$
Production	10 projets	4 147 \$	16 projets	3 862 \$	19 projets	3 699 \$	11 projets	3 794 \$	10 projets	3 703 \$
Total	21 projets	4 345 \$	52 projets	4 507 \$	29 projets	3 949 \$	20 projets	4 056 \$	18 projets	4 000 \$

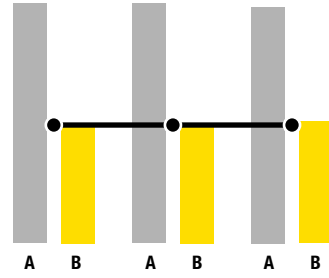
(1) Dans le tableau, les chiffres pour le Programme de développement en 2020-2021 et 2019-2020 ne représentent que les projets ayant obtenu une aide au développement dans le cadre du volet autochtone.

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE

Répartition linguistique

En 2023-2024, 66 % des fonds accordés provenaient de l'enveloppe du marché de langue anglaise et 34 % provenaient de l'enveloppe du marché de langue française.

Financement des films selon la langue
Portefeuille de production,
2023-2024

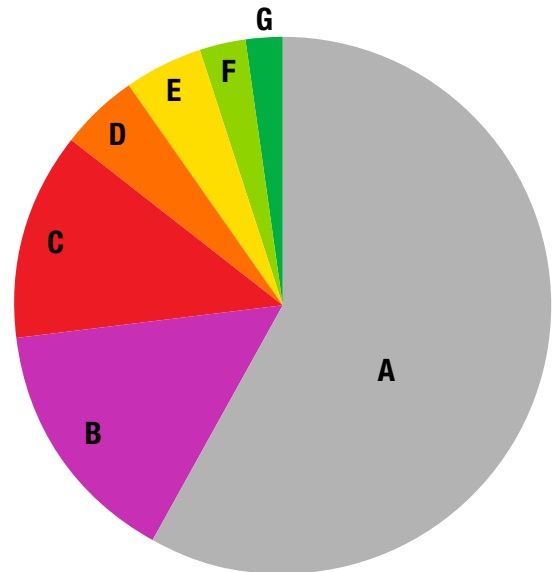


	2021-2022	2022-2023	2023-2024
A Anglais	67 %	67 %	66 %
B Français	33 %	33 %	34 %

—●— Cible : environ 33 % pour les productions de langue française

Communautés de langue officielle
en situation minoritaire

12,1 M\$



(en milliers de dollars)	Francophones en situation minoritaire	Anglophones en situation minoritaire et activités de langue anglaise au Québec	Total
A Production ⁽¹⁾	1 338 \$	5 702 \$	7 040 \$
B Développement ⁽²⁾	297 \$	1 516 \$	1 812 \$
C Long métrage documentaire ⁽¹⁾	—	1 501 \$	1 501 \$
D Mise en marché	—	574 \$	574 \$
E Talents en vue ⁽¹⁾	150 \$	399 \$	549 \$
F Promotion, festivals et initiatives	262 \$	87 \$	349 \$
G Mise en marché internationale et exportation	—	248 \$	248 \$

(1) De la somme de 7 602 107 \$ allouée en soutien aux anglophones en situation minoritaire et aux activités ayant lieu en anglais au Québec (y compris les programmes de Production, du Long métrage documentaire et Talents en vue), un montant de 4 855 940 \$ a été attribué à des projets auxquels participaient des talents créatifs clés qui se sont auto-identifiés comme des anglophones vivant dans des communautés linguistiques minoritaires situées au Québec (au moins 50 % des talents provenaient d'une CLOSM et occupaient au moins un rôle clé).

(2) De la somme de 1 515 530 \$ allouée en soutien aux anglophones en situation minoritaire et aux activités ayant lieu en anglais au Québec, un montant de 947 030 \$ a été attribué à des projets auxquels participaient des talents créatifs clés qui se sont auto-identifiés comme des anglophones vivant dans des communautés linguistiques minoritaires situées au Québec (au moins 50 % des talents provenaient d'une CLOSM et occupaient au moins un rôle clé).

SOUTIEN DANS D'AUTRES LANGUES

Le pourcentage de projets financés dans d'autres langues a augmenté depuis l'année 2022-2023 en raison du renouvellement des principes directeurs du Programme de production annoncés en novembre 2021 concernant la langue de production.

Ces changements visent à soutenir dans le cadre de ce programme des projets dans toutes les langues et sont le résultat de consultations tenues en 2021.

En 2023-2024, Téléfilm a soutenu 11 projets en langues diverses, c'est à dire des films majoritairement tournés dans des langues autres que le français, l'anglais ou une langue autochtone ▶

En outre, parmi les projets considérés comme étant de langue anglaise ou française, neuf projets ont un pourcentage significatif⁽¹⁾ d'une ou d'autres langues ▶



11

projets en langues diverses

- allemand
- arabe
- arawak (wayuunaiki)
- croate
- espagnol
- persan
- russe
- serbe
- slovaque
- tchèque
- turc



9

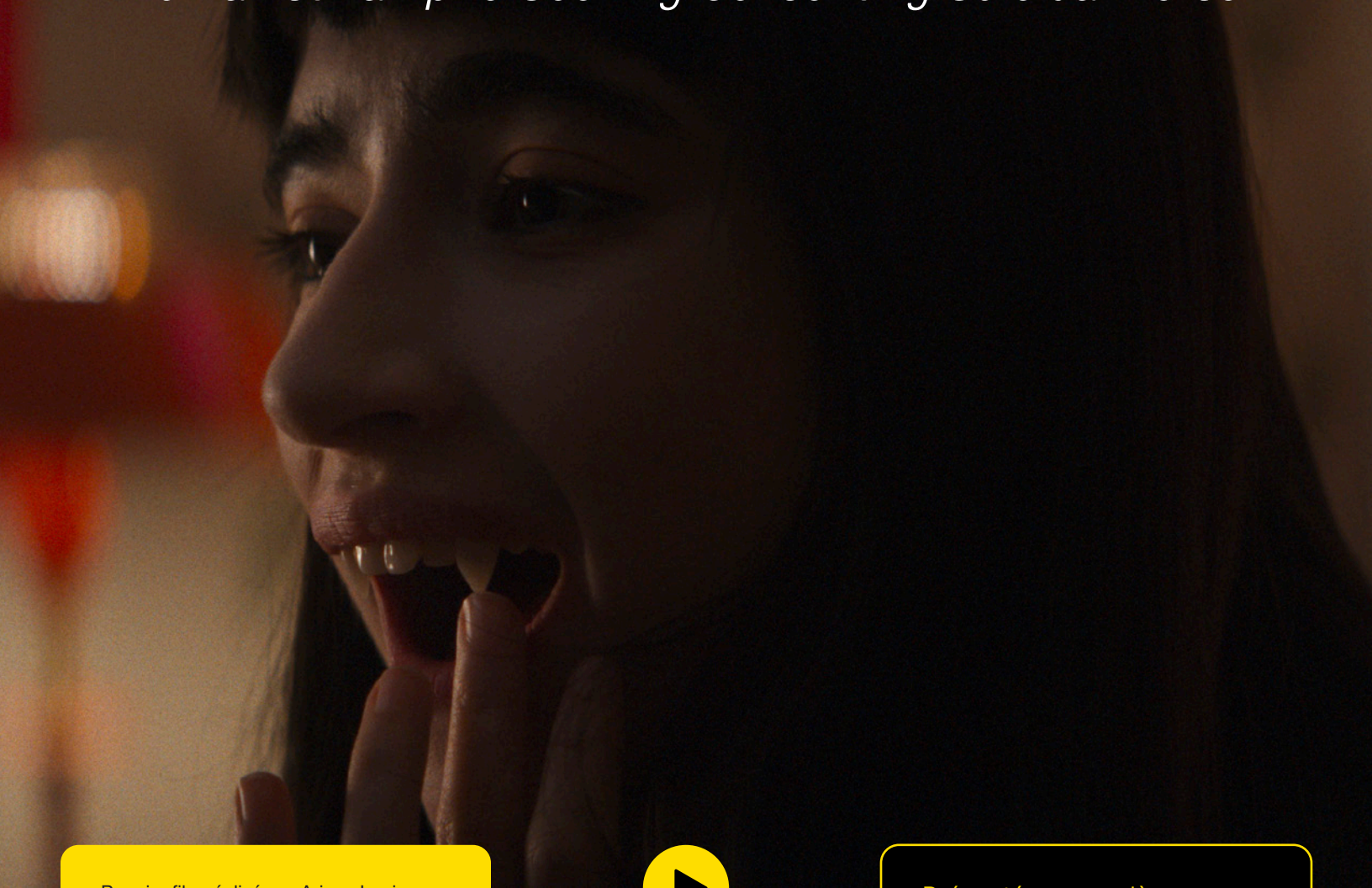
projets ont un pourcentage significatif d'une ou d'autres langues

- arabe
- finnois
- hongrois
- japonais
- mandarin
- persan
- vietnamien

(1) 20 % ou plus.

Vampire humaniste cherche suicidaire consentant

Humanist Vampire Seeking Consenting Suicidal Person



Premier film réalisé par Ariane Louis-Seize-Plouffe, ***Vampire humaniste cherche suicidaire consentant*** a été présenté en première au Festival du film de Venise 2023 où il a remporté le prix de la Meilleure réalisation de la section parallèle Venice Days, présenté par un jury composé de jeunes Européens. Produit par Jeanne-Marie Poulain et Line Sander Egede.

Présenté en première lors du Festival du film de Venise – **Prix de la Meilleure réalisation (GDA Director's Award)**

Regard sur l'avenir

Nouveau plan stratégique

En 2023-2024, Téléfilm a entrepris une démarche de collaboration rigoureuse afin d'élaborer et de diffuser sa **vision stratégique et son plan d'entreprise 2024-2027**.

Établi en collaboration avec l'industrie et prenant en compte des enjeux importants, le nouveau plan guidera les actions de l'organisation pour en maximiser l'impact, pour le plus grand bénéfice du secteur audiovisuel et des auditoires. Au cours des trois prochaines années, Téléfilm réalisera sa vision grâce à une série d'initiatives concrètes et mesurables basées sur les trois priorités stratégiques suivantes :

- effectuer une revue stratégique de ses programmes et de ses initiatives pour maximiser son impact auprès de l'industrie et du public
- faire évoluer sa culture organisationnelle et optimiser son efficacité opérationnelle
- jouer un rôle de leader dans la modernisation du secteur audiovisuel avec ses différents partenaires

Ces priorités sont guidées par l'engagement continu de Téléfilm à soutenir l'industrie audiovisuelle par des investissements directs dans le cinéma, l'administration des programmes du FMC et la recommandation de coproductions audiovisuelles internationales.

Maximiser notre impact



Effectuer une revue stratégique de nos programmes et de nos initiatives pour maximiser notre impact auprès de l'industrie et du public

Initiatives

- **Redéfinir** les critères pour évaluer le rendement de nos programmes et initiatives, afin de mieux mesurer le succès du cinéma canadien et autochtone, incluant la diversité et la vitalité du secteur
- **Renforcer** notre stratégie d'intelligence d'affaires et d'analyse de données afin de favoriser l'excellence au sein de l'organisation et de l'industrie
- **Simplifier et harmoniser** nos programmes et initiatives



Faire évoluer notre culture organisationnelle et optimiser notre efficacité opérationnelle

Initiatives

- **Développer** un cadre de référence reflétant la vision ESG (environnement, social et gouvernance) pour guider la mise en œuvre de politiques et de pratiques responsables, équitables, inclusives et durables
- **Actualiser** nos environnements et nos modes de travail pour renforcer l'inclusion et le sentiment d'appartenance à l'organisation et à l'industrie audiovisuelle
- **Explorer** les opportunités d'automatisation et de l'intelligence artificielle pour améliorer l'efficacité dans nos opérations



Jouer un rôle de leader dans la modernisation du secteur audiovisuel avec nos différents partenaires

Initiatives

- **Renouveler** nos pratiques pour être un moteur de changement et d'innovation du secteur audiovisuel
- **Positionner** la valeur culturelle et économique du format long métrage dans le contexte de la modernisation du cadre de radiodiffusion du Canada
- **Assurer** la pérennité du financement de Téléfilm

TAUTUKTAVUK



TAUTUKTAVUK raconte l'histoire de deux sœurs séparées par des milliers de kilomètres et par les strictes mesures de confinement imposées en raison de la COVID dans l'Arctique canadien, alors qu'elles entreprennent un difficile voyage vers la guérison qui leur rappelle l'importance de la famille et de la communauté.

Gagnant du prix Amplify Voices BIPOC First Feature au TIFF 2023, du Sun Jury Award à l'ImagineNATIVE Film + Media Arts Festival 2023 et du prix Rödspöven à l'Umeå European Film Festival en Suède.

Des réalisatrices Lucy Tulugarjuk et Carol Kunnuk et des scénaristes Lucy Tulugarjuk, Carol Kunnuk, Gillian Robinson, Norman Cohn et Samuel Cohn-Cousineau. Produit par Lucy Tulugarjuk et Jonathan Frantz.

Lauréat du prix Amplify Voices BIPOC en tant que Meilleur premier long métrage, le film a été présenté en première au Festival international du film de Toronto en 2023



▼
|

Revue financière

La revue financière a pour but de présenter des informations complémentaires aux états financiers et de faire état de la performance passée et des perspectives de la Société. La direction procède à des estimations et établit des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés aux états financiers; ces éléments figurent à la note 2 des états financiers, Principales méthodes comptables. Certains chiffres ont été arrondis. Les écarts qui requièrent une explication sont basés sur les seuils définis avec le comité d’audit et des finances de Téléfilm. De plus, certaines données comparatives ont été reclassées.



FAITS SAILLANTS 2023-2024

Les faits saillants 2023-2024 témoignent de la solide performance financière de l'organisation :

- Troisième et dernier exercice de l'intégration du financement additionnel provenant du budget fédéral 2021 avec une augmentation de 15 M\$ de crédit parlementaire sur l'exercice précédent⁽¹⁾
- Cible financière atteinte avec 100 % d'utilisation du crédit parlementaire autorisé à un niveau de 155,3 M\$
- Économies sur les frais de fonctionnement et d'administration de 8 % par rapport au budget établi et en baisse de 2 % sur l'exercice 2022-2023
- Excellente position financière au 31 mars avec une augmentation de 13 % en matière d'actifs financiers nets

En milliers de dollars	2023-2024	2022-2023	Écart		
			\$	%	
Développement de l'industrie audiovisuelle canadienne	106 477	101 329	5 148	5	
Soutien promotionnel au Canada et à l'étranger	32 329	48 920	(16 591)	(34)	1
FICT	–	8 483	(8 483)	(100)	2
	138 806	158 732	(19 926)	(13)	
Frais de fonctionnement et d'administration	33 799	34 591	(792)	(2)	
	172 605	193 323	(20 718)	(11)	
Revenus	21 711	21 686	25	–	
	150 894	171 637	(20 743)	(12)	
Crédit parlementaire	155 276	171 050	(15 774)	(9)	
Excédent (déficit) de l'exercice	4 382	(587)	4 969	(847)	

Écarts

1 Soutien promotionnel au Canada et à l'étranger ↘ 16,6 millions \$

S'explique principalement par la clôture en 2022-2023 des Fonds de relance et réouverture et du Programme de relance des arts et de la culture du Canada (PRACC). La baisse est atténuée par la hausse des dépenses de soutien pour le Programme d'aide à la mise en marché et initiative d'engagement des auditoires.

2 Fonds d'indemnisation à court terme (FICT) ↘ 8,5 millions \$

Programme non récurrent pour répondre aux besoins de l'industrie en cas d'interruptions dues à la COVID-19. Le programme s'est terminé le 31 mars 2023.

(1) 105 M\$ sur trois exercices : 2021-2022 : 20 M\$, 2022-2023 : 35 M\$ et 2023-2024 : 50 M\$.

DÉPENSES DE SOUTIEN

La Société a mis l'emphase sur son soutien à l'industrie ce qui a entraîné un dépassement budgétaire qui a été financé par une allocation de crédit parlementaire rendu disponible en cours d'exercice.

En milliers de dollars	Budget	2023-2024	2022-2023	Écart				
				Budget		Exercice précédent		
				\$	%	\$	%	
Production	83 080	79 977	80 123	3 103	4	(146)	–	
Développement	11 924	11 880	8 873	44	–	3 007	34	1
Long métrage documentaire	4 500	7 275	5 517	(2 775)	(62)	1 758	32	2
Talents en vue (incluant Programme de mentorat)	4 000	4 181	4 007	(181)	(5)	174	4	
Contributions à des fonds internationaux	1 700	2 124	1 997	(424)	(25)	127	6	3
Contributions à l'engagement communautaire	400	621	400	(221)	(55)	221	55	4
Coproductions (Recommandations)	379	419	412	(40)	(11)	7	2	
	105 983	106 477	101 329	(494)	–	5 148	5	
Mise en marché et initiative d'engagement des auditoires	10 485	11 489	5 382	(1 004)	(10)	6 107	113	5
Activités promotionnelles nationales et internationales	8 055	8 499	14 723	(444)	(6)	(6 224)	(42)	6
Programmes de promotion nationale – Aide aux festivals et événements de l'industrie	8 050	8 396	12 250	(346)	(4)	(3 854)	(31)	7
Promotion internationale	1 100	1 814	1 265	(714)	(65)	549	43	8
Aide à la diffusion en salle	750	1 490	10 900	(740)	(99)	(9 410)	(86)	9
Aide à l'exportation	650	641	465	9	1	176	38	10
Compensation pour la distribution en salle	–	–	3 935	–	–	(3 935)	(100)	11
	29 090	32 329	48 920	(3 239)	(11)	(16 591)	(34)	
FICT	–	–	8 483	–	–	(8 483)	(100)	12
	135 073	138 806	158 732	(3 733)	(3)	(19 926)	(13)	

Écarts

1 Développement	Exercice courant ↗ que le précédent	3,0 millions \$	Directement lié à la hausse budgétaire par rapport à l'exercice comparatif combiné à une hausse des demandes et des montants de financement du volet préqualifié.
2 Long métrage documentaire	Exercice courant ↗ que le budget	2,8 millions \$	Les fonds ont été réalloués du Programme de Production au Programme de long métrage documentaires, car les grèves des syndicats et des guildes américains perturbaient les productions. Ce transfert a permis de financer davantage de documentaires. De plus, les nouvelles lignes directrices permettent une participation financière plus élevée par long métrage.
	Exercice courant ↗ que le précédent	1,8 million \$	
3 Contributions à des fonds internationaux	Exercice courant ↗ que le budget	0,4 million \$	En continuité avec l'exercice précédent, le dépassement budgétaire provient principalement de contributions au Artic Indigenous Film Fund et au New Dawn.
4 Contributions à l'engagement communautaire	Exercice courant ↗ que le budget	0,2 million \$	Provient majoritairement de contributions accrues à certains organismes représentant des groupes en quête d'équité.
	Exercice courant ↗ que le précédent	0,2 million \$	
5 Mise en marché et Initiative d'engagement des auditoires	Exercice courant ↗ que le budget	1,0 million \$	L'écart s'explique principalement par le soutien à des campagnes de plus grande envergure ayant de forts potentiels.
	Exercice courant ↗ que le précédent	6,1 millions \$	

6	Activités promotionnelles nationales et internationales	Exercice courant ↘ que le précédent	6,2 millions \$	La baisse provient principalement de la clôture en 2022-2023 du financement non récurrent des Fonds de relance.
7	Programmes de promotion nationale – Aide aux festivals et événements de l'industrie	Exercice courant ↘ que le précédent	3,9 millions \$	La baisse provient majoritairement de la clôture en 2022-2023 du financement non récurrent des Fonds de réouverture.
8	Promotion internationale	Exercice courant ↗ que le budget	0,7 million \$	Dépassement budgétaire autorisé pour soutenir un niveau plus élevé que prévu de films sélectionnés dans les festivals internationaux et soutien d'une campagne promotionnelle dans le cadre des Oscars du cinéma.
		Exercice courant ↗ que le précédent	0,5 million \$	
9	Aide à la diffusion en salle	Exercice courant ↗ que le budget	0,7 million \$	Dépassement budgétaire autorisé pour pallier la fin des fonds additionnels non récurrents.
		Exercice courant ↘ que le précédent	9,4 millions \$	L'écart s'explique par les fonds non récurrents provenant des Fonds de relance ainsi que du Programme de relance des arts et de la culture du Canada (PRACC) qui ont pris fin le 31 mars 2023.
10	Aide à l'exportation	Exercice courant ↗ que le précédent	0,2 million \$	La hausse est due en partie à la présence d'un grand nombre de films canadiens participant à des festivals et marchés internationaux, et de films ayant bénéficié d'un soutien plus élevé que l'exercice précédent.
11	Compensation pour la distribution en salle	Exercice courant ↘ que le précédent	3,9 millions \$	Programme non récurrent soutenu par les fonds du Programme de relance des arts et de la culture du Canada (PRACC) ayant pris fin le 31 mars 2023.
12	Fonds d'indemnisation à court terme (FICT)	Exercice courant ↘ que le précédent	8,5 millions \$	Programme non récurrent financé par le Fonds d'indemnisation à court terme pour productions audiovisuelles canadiennes en réponse aux besoins de l'industrie en cas d'interruptions dues à la COVID-19 ayant pris fin le 31 mars 2023.

Perspective

Stabilité prévue dans les programmes de financement avec l'annonce gouvernementale de financement supplémentaire en janvier 2024 qui vise les exercices 2024-2025 et 2025-2026.

Le budget des programmes est aussi impacté par l'exercice de recentrage des dépenses gouvernementales annoncé dans le Budget fédéral 2023 qui a débuté en 2023-2024 et qui s'appliquera aux exercices 2024-2025, 2025-2026, 2026-2027 et suivants.

Les détails du budget 2024-2025 sont disponibles à la fin de cette section.

FRAIS DE FONCTIONNEMENT ET D'ADMINISTRATION

Le montant total des frais de fonctionnement et d'administration présente des économies comparativement au budget et est en baisse par rapport à l'exercice précédent. Les salaires et les avantages sociaux comptent pour près de 73 % des frais de fonctionnement et d'administration.

En milliers de dollars	Budget	2023-2024	2022-2023	Écart				
				Budget		Exercice précédent		
				\$	%	\$	%	
Salaires	25 568	24 513	24 142	1 055	4	371	2	
Honoraires professionnels	3 303	2 770	3 784	533	16	(1 014)	(27)	1
Location	2 198	2 113	2 066	85	4	47	2	
Technologies de l'information	2 180	1 759	1 797	421	19	(38)	(2)	2
Amortissement et réduction de valeur d'immobilisations corporelles	1 183	1 282	1 167	(99)	(8)	115	10	
Frais de bureau	1 170	736	862	434	37	(126)	(15)	3
Voyages	917	474	616	443	48	(142)	(23)	4
Publications	198	152	157	46	23	(5)	(3)	
	36 717	33 799	34 591	2 918	8	(792)	(2)	

Écarts

1 Honoraires professionnels	Exercice courant \searrow que le budget	0,5 million \$	L'écart provient de projets qui ont été réalisés à des coûts moindres que prévu et qui s'explique entre autres par l'utilisation de ressources internes. L'économie provient aussi d'un exercice de révision budgétaire.
	Exercice courant \searrow que le précédent	1,0 million \$	La Société a eu moins recours à des services professionnels que l'exercice comparatif pour des projets corporatifs et mandats dont certains ne sont pas récurrents.
2 Technologies de l'information	Exercice courant \searrow que le budget	0,4 million \$	L'écart s'explique principalement par une économie budgétaire en ce qui a trait aux coûts d'utilisation de la plateforme Dialogue qui étaient planifiés.
3 Frais de bureau	Exercice courant \searrow que le budget	0,4 million \$	Coûts de formation moins élevés dû au fait que certaines formations n'ont pas eu lieu, et utilisation optimale d'un système d'apprentissage mis en œuvre par les ressources humaines. De plus, des achats d'équipement ont été comptabilisés aux actifs immobilisés.
	Exercice courant \searrow que le précédent	0,1 million \$	Par ailleurs, des économies en frais de formation et la réduction dans les coûts d'abonnement expliquent la baisse en comparaison de l'exercice précédent.
4 Voyages	Exercice courant \searrow que le budget	0,4 million \$	L'économie provient d'un exercice de révision budgétaire des voyages, et certains voyages planifiés n'ont pas eu lieu.
	Exercice courant \searrow que le précédent	0,1 million \$	

FINANCEMENT GOUVERNEMENTAL ET REVENUS

En milliers de dollars	Budget	2023-2024	2022-2023	Écart				
				Budget		Exercice précédent		
				\$	%	\$	%	
Crédit parlementaire	151 908	155 276	171 050	3 368	2	(15 774)	(9)	1
Honoraires de gestion provenant du FMC	10 961	10 825	10 347	(136)	(1)	478	5	
Revenus d'investissements et récupérations	7 500	9 338	8 026	1 838	25	1 312	16	2
Contributions aux activités de soutien promotionnel	325	901	973	576	177	(72)	(7)	3
Fonds Harold Greenberg	–	285	875	285	–	(590)	(67)	4
Fonds des talents	300	271	1 175	(29)	(10)	(904)	(77)	5
Intérêts et autres revenus	30	91	290	61	203	(199)	(69)	
	171 024	176 987	192 736	5 963	3	(15 749)	(8)	

Écarts

1	Crédit parlementaire	Exercice courant \searrow que le précédent	15,8 millions \$	L'écart est principalement dû à la clôture des fonds supplémentaires octroyés par le gouvernement liés à la COVID-19 pour soutenir l'industrie audiovisuelle : les Fonds de relance et de réouverture, le Programme de relance des arts et de la culture du Canada (PRACC) et le Fonds d'indemnisation à court terme (FICT).
2	Revenus d'investissements et récupérations	Exercice courant \nearrow que le budget	1,8 million \$	La cible budgétaire avait été établie en considérant la reprise des activités à la suite de l'interruption généralisée causée par la COVID-19. Cependant, les revenus ont été plus élevés grâce à une reprise plus forte qu'anticipée ainsi qu'à un projet en production ayant généré des recettes importantes et qui compte, à lui seul, pour près de 13 % des revenus totaux.
		Exercice courant \nearrow que le précédent	1,3 million \$	
3	Contributions aux activités de soutien promotionnel	Exercice courant \nearrow que le budget	0,6 million \$	Principalement relié à des revenus non anticipés de certains événements internationaux.
4	Fonds Harold Greenberg	Exercice courant \nearrow que le budget	0,3 million \$	Comptabilisation d'un revenu reporté relatif à un contrat signé comparativement à trois contrats signés dans l'exercice précédent. Il s'agit du dernier contrat dans le cadre de l'entente auprès du Fonds Harold Greenberg pour le financement de la production audiovisuelle canadienne.
		Exercice courant \searrow que le précédent	0,6 million \$	
5	Fonds des talents	Exercice courant \searrow que le précédent	0,9 million \$	La baisse s'explique principalement par l'utilisation de dons provenant du Fonds Harold Greenberg lors de l'exercice 2022-2023.

Perspective

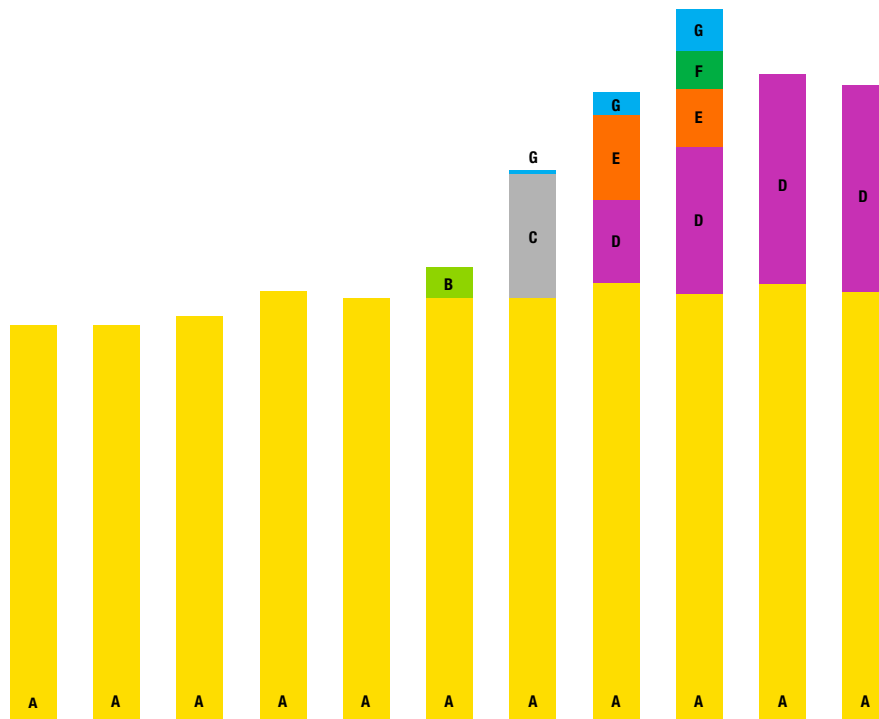
Le 31 janvier 2024, la ministre du Patrimoine canadien a annoncé un financement supplémentaire de 50 M\$ par année pour deux exercices, soit 2024-2025 et 2025-2026.

Le crédit parlementaire sera affecté par le recentrage des dépenses gouvernementales annoncé dans le Budget fédéral 2023, qui a débuté en 2023-2024 et qui s'appliquera aux exercices 2024-2025, 2025-2026, 2026-2027 et suivants. Dans le cadre de la mise en œuvre de ce recentrage, l'octroi de fonds supplémentaires sera de 49 484 000 \$ pour l'exercice 2024-2025 et de 49 011 000 \$ pour l'exercice 2025-2026.

Le total du financement gouvernemental pour 2024-2025 est disponible ci-dessous ainsi qu'à la fin de cette section.

Crédit parlementaire

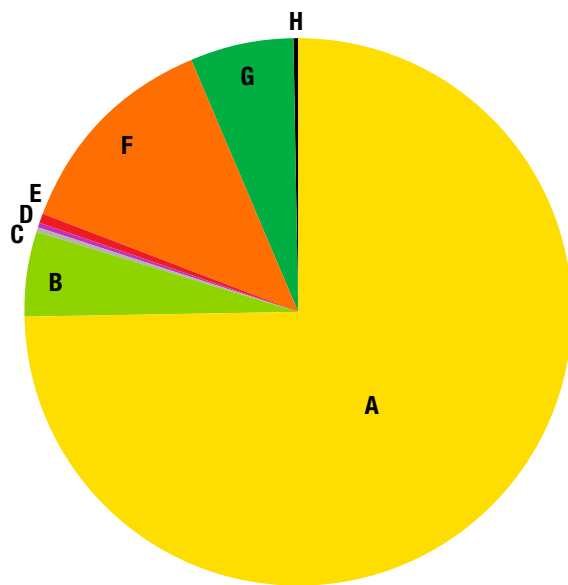
En millions de dollars



	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	Perspective
A Crédit parlementaire principal et autres	95,5	95,5	97,5	103,6	101,9	101,9	101,9	105,4	102,9	105,3	103,3
B Fonds pour le programme de longs métrages de langue française	-	-	-	-	-	7,5	-	-	-	-	-
C Fonds de soutien d'urgence en réponse à la COVID-19	-	-	-	-	-	-	29,7	-	-	-	-
D Budget fédéral	-	-	-	-	-	-	-	20,0	35,0	50,0	49,5
E Fonds de relance et réouverture	-	-	-	-	-	-	-	20,1	14,0	-	-
F Programme de relance des arts et de la culture du Canada (PRACC)	-	-	-	-	-	-	-	-	9,0	-	-
G Fonds d'indemnisation à court terme pour productions audiovisuelles canadiennes (FICT)	-	-	-	-	-	-	0,8	5,7	10,2	-	-
Total	95,5	95,5	97,5	103,6	101,9	109,4	132,3	151,2	171,1	155,3	152,8

Le graphique suivant présente la répartition de nos sources de revenus :

Répartition du financement gouvernemental et des revenus 177,0 M\$



A	Programmes – Crédit parlementaire	132,3 M\$
B	Programmes – Revenus d'investissements et récupérations	9,3 M\$
C	Programmes – Fonds des talents	0,3 M\$
D	Programmes – Fonds Harold Greenberg	0,3 M\$
E	Programmes – Contributions aux activités de soutien promotionnel	0,9 M\$
F	Administration – Crédit parlementaire	23,0 M\$
G	Administration – Fonds des médias du Canada	10,8 M\$
H	Administration – Intérêts et autres revenus	0,1 M\$

Rapprochement du coût de l'exploitation et du crédit parlementaire

La plus grande partie du financement de la Société provient d'un crédit parlementaire annuel. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière peuvent avoir été financés au moyen d'un crédit parlementaire qui a été approuvé lors d'un exercice précédent ou lors de l'exercice en cours. Certains éléments dans le calcul du rapprochement ne peuvent être reliés directement aux états financiers.

<i>En milliers de dollars</i>	2023-2024	2022-2023
Coût de l'exploitation	172 605	193 323
Ajustements affectant l'utilisation du crédit parlementaire		
Versements financés par nos revenus d'investissements et récupérations accumulés	(3 199)	(4 012)
Ajustement pour les dépenses de soutien qui respectent les critères d'admissibilité au crédit parlementaire	(2 129)	(2 334)
Contributions aux activités de soutien promotionnel	(901)	(973)
Dépenses de soutien financées par le Fonds des talents	(303)	(1 149)
Dépenses de soutien financées par le Fonds Harold Greenberg (FHG)	(276)	(744)
Charges payées d'avance	922	(2 603)
Frais de fonctionnement et d'administration financés par le FMC	(10 825)	(10 347)
Autres ajustements administratifs	-	32
Acquisitions d'immobilisations	608	1 146
Recouvrement de salaire pour transition à un régime de paie en arrérages	(21)	(19)
Réduction de valeur d'immobilisations corporelles	(32)	-
Amortissement	(1 250)	(1 167)
Avantages sociaux futurs	77	(103)
Crédit parlementaire utilisé	155 276	171 050
Crédit parlementaire de base	151 908	151 908
Crédit parlementaire autorisé en cours d'exercice	3 493	-
Crédit parlementaire – affectations bloquées	(125)	-
Crédit parlementaire FICT 2022-2023 – périmé (139 820)	-	150 000
Crédit parlementaire PRACC 2022-2023 – périmé (238)	-	9 200
Crédit parlementaire autorisé	155 276	311 108

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS

Excellente position financière au 31 mars qui présente un accroissement de 13 % des actifs financiers nets.

En milliers de dollars	2023-2024	2022-2023	Écart		
			\$	%	
Actifs financiers					
Montant à recevoir du Trésor	79 839	77 568	2 271	3	
Trésorerie – Fonds des talents	49	93	(44)	(47)	
Trésorerie – Fonds Harold Greenberg	174	450	(276)	(61)	1
Débiteurs	3 921	5 397	(1 476)	(27)	2
Montant à recevoir du FMC	1 049	925	124	13	
Passifs					
Créditeurs et charges à payer	3 397	2 874	523	18	3
Revenus reportés – Fonds Harold Greenberg	–	285	(285)	(100)	4
Obligations relatives aux programmes d'aide financière	43 869	47 565	(3 696)	(8)	
Passif au titre des avantages sociaux futurs	898	975	(77)	(8)	
Actifs financiers nets	36 868	32 734	4 134	13	
Actifs non financiers					
Immobilisations corporelles	4 505	5 179	(674)	(13)	5
Charges payées d'avance	3 430	2 508	922	37	6
Excédent accumulé	44 803	40 421	4 382	11	

Écarts

1 Trésorerie – Fonds Harold Greenberg	↘ 0,3 million \$	Solde correspondant au montant qui reste à payer découlant de la prise en charge en décembre 2021 de cinq productions financées dans le cadre du Programme de langue française du Fonds Harold Greenberg (FHG).
2 Débiteurs	↘ 1,5 million \$	Principalement attribuable à des montants de taxes à recevoir moins élevés découlant des investissements effectués au cours du dernier trimestre de l'exercice financier 2023-2024 comparativement à l'exercice financier précédent.
3 Créditeurs et charges à payer	↗ 0,5 million \$	La hausse est principalement attribuable aux salaires courus à payer au 31 mars 2024.
4 Revenus reportés – Fonds Harold Greenberg	↘ 0,3 million \$	Diminution découlant de la signature du dernier contrat qui résulte de la prise en charge en décembre 2021 de productions financées dans le cadre du Programme de langue française du FHG.
5 Immobilisations corporelles	↘ 0,7 million \$	S'explique principalement par l'amortissement du développement de la plateforme Dialogue capitalisé dans les exercices antérieurs atténué par les acquisitions de l'exercice.
6 Charges payées d'avance	↗ 0,9 million \$	Écart temporaire relatif à certaines dépenses administratives applicables à l'exercice 2024-2025.

SOMMAIRE DES DERNIERS EXERCICES

En millions de dollars	Perspective 2024-2025	2023-2024	2022-2023	2021-2022	2020-2021	2019-2020	2018-2019	2017-2018	2016-2017	2015-2016	2014-2015
RÉSULTATS											
Dépenses de soutien											
Production	84,3	80,0	80,1	79,7	36,8	64,4	67,3	71,0	68,1	57,7	58,7
Développement	10,0	11,9	8,9	7,6	11,5	6,7	6,4	7,1	6,3	5,8	7,8
Long métrage documentaire	4,8	7,3	5,5	3,3	2,3	1,1	2,2	1,7	0,1	1,1	0,7
Talents en vue (incluant Programme de mentorat)	4,0	4,2	4,0	2,3	2,7	3,8	5,5	2,0	2,2	1,9	1,4
Contribution à des fonds internationaux	2,1	2,1	2,0	1,5	1,6	1,6	1,6	1,4	1,1	—	—
Contributions à l'engagement communautaire	0,4	0,6	0,4	0,6	0,5	0,1	0,1	—	—	—	—
Coproduction (Recommandations)	0,5	0,4	0,4	0,4	0,3	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Innovation-Production	—	—	—	—	—	0,1	0,3	0,4	0,2	—	—
Activités promotionnelles nationales et internationales	7,9	8,5	14,7	8,1	5,9	8,3	8,5	7,9	5,5	5,1	4,8
Programmes de promotion nationale – Aide aux festivals et événements de l'industrie	6,9	8,4	12,2	11,6	5,9	5,7	6,3	6,5	6,3	5,6	5,3
Aide à la diffusion en salle	0,8	1,5	10,9	11,4	1,2	0,4	0,4	—	—	—	—
Mise en marché et initiative d'engagement des auditoires	10,3	11,5	5,4	5,0	6,9	7,8	8,8	6,9	10,0	17,5	10,7
Compensation pour la distribution en salle	—	—	3,9	—	—	—	—	—	—	—	—
Aide à l'exportation	0,2	0,6	0,5	0,5	0,1	0,8	0,2	0,1	0,1	—	—
Promotion internationale	1,4	1,8	1,3	0,7	0,4	0,7	0,6	0,7	0,7	0,5	0,5
Innovation-Promotion	—	—	—	—	—	0,2	—	0,2	0,6	—	—
	133,6	138,8	150,2	132,7	76,1	102,2	108,7	106,4	101,7	95,7	90,4
Fonds de soutien d'urgence COVID-19	—	—	—	—	29,7	—	—	—	—	—	—
Fonds d'indemnisation à court terme	—	—	8,5	4,1	0,3	—	—	—	—	—	—
	133,6	138,8	158,7	136,8	106,1	102,2	108,7	106,4	101,7	95,7	90,4
Frais de fonctionnement et d'administration	36,5	33,8	34,6	31,0	26,7	26,0	26,0	25,6	24,1	24,5	23,7
Financement gouvernemental et revenus											
Crédit parlementaire	152,8	155,3	171,0	151,2	132,3	109,4	101,9	103,6	97,5	95,5	95,5
Honoraires de gestion provenant du Fonds des médias du Canada	10,7	10,8	10,3	10,4	9,6	9,6	10,1	9,4	11,0	10,0	10,0
Revenus d'investissements et récupérations	7,5	9,3	8,0	9,2	8,0	9,4	10,3	10,7	14,0	12,1	10,5
Fonds des talents	0,3	0,3	1,2	0,3	1,8	2,3	2,6	2,5	2,6	2,7	1,8
Contributions aux activités de soutien promotionnel	0,5	0,9	1,0	0,5	0,1	1,3	1,4	1,2	1,1	0,7	0,9
Fonds Harold Greenberg	—	0,3	0,9	0,2	—	—	—	—	—	—	—
Intérêts et autres revenus	—	0,1	0,3	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,3
	171,8	177,0	192,7	172,0	151,9	132,1	126,4	127,5	126,3	121,1	119,0
Surplus / (Déficit)	1,7	4,4	(0,6)	4,2	19,1	3,9	(8,3)	(4,5)	0,5	0,9	4,9
SITUATION FINANCIÈRE											
Actifs financiers											
Montant à recevoir du Trésor		79,8	77,6	70,9	68,0	57,0	56,6	66,4	61,7	57,1	47,6
Trésorerie – Fonds des talents		0,1	0,1	0,7	0,3	0,9	0,7	1,5	0,6	1,0	0,5
Trésorerie – Fonds Harold Greenberg		0,2	0,5	1,2	—	—	—	—	—	—	—
Débiteurs		3,9	5,3	5,4	2,6	2,7	3,7	2,5	3,0	2,3	4,2
Montant à recevoir du Fonds des médias du Canada		1,0	0,9	0,8	0,7	2,8	3,0	3,0	3,3	3,3	3,3
Prêt		—	—	—	—	—	—	0,2	0,2	0,7	0,7
Passifs		3,3	2,9	2,7	3,0	3,0	2,8	2,9	3,2	2,7	2,3
Créditeurs et charges à payer		3,3	2,9	2,7	3,0	3,0	2,8	2,9	3,2	2,7	2,3
Revenus reportés – Fonds des talents		—	—	0,6	0,1	—	—	—	—	—	0,2
Revenus reportés – Harold Greenberg Fund		—	0,3	1,2	—	—	—	—	—	—	—
Obligations relatives aux programmes d'aide financière		43,9	47,5	42,9	37,2	47,8	53,8	55,3	45,2	39,6	32,3
Passif au titre des avantages sociaux futurs		0,9	1,0	0,9	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,7	0,8
Actifs financiers nets		36,9	32,7	30,7	30,5	11,8	6,6	14,6	19,6	21,4	20,7
Actifs non financiers											
Immobilisations corporelles		4,5	5,2	5,2	5,3	5,3	6,0	6,0	4,7	2,3	2,6
Charges payées d'avance		3,4	2,5	5,1	1,0	0,5	1,2	1,5	2,3	2,4	1,9
Excédent accumulé		44,8	40,4	41,0	36,8	17,6	13,8	22,1	26,6	26,1	25,2

Hey Viktor!



Hey Viktor! est un premier faux documentaire extrêmement drôle où l'ancien enfant-vedette Cody Lightning tente de relancer sa carrière en réalisant la suite de *Smoke Signals*, un film qui a connu un grand succès en 1998. Après avoir été présenté en première au Festival international du film de Toronto 2023, le film a été mis en nomination dans la catégorie Best New Narrative Feature au Festival du film de Tribeca et a obtenu trois nominations aux prix Écrans canadiens. Du réalisateur Cody Lightning, écrit par Cody Lightning et Samuel Miller. Produit par Kyle Thomas, Joshua Jackson, Sara Corry et Blake McWilliam.

Nommé trois fois aux prix Écrans canadiens 2024, le long métrage a été présenté en première au **Festival international du film de Toronto en 2023**



Gestion des risques

L'APPROCHE DE TÉLÉFILM EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES DE LA SOCIÉTÉ

Téléfilm utilise une méthode de gestion des risques intégrée pour s'assurer que les risques sont pris en compte à toutes les étapes du cycle d'activités, du processus de planification stratégique jusqu'aux opérations courantes, et ce, à tous les paliers de l'organisation.

Téléfilm a récemment mis à jour la politique de gestion des risques et a créé un cadre de gestion des risques qui permet une compréhension uniforme et commune de toutes les parties prenantes. L'accent est mis sur l'identification et l'atténuation des risques qui pourraient nuire à l'exécution de notre plan d'entreprise et de nos priorités stratégiques.



Politique et cadre de gestion des risques

► La Politique et le cadre de gestion des risques permettent d'établir les principes clés de la gestion des risques :

+ **Un processus structuré**, uniformisé et continu permet d'identifier, de gérer et de surveiller les risques associés aux activités de la Société

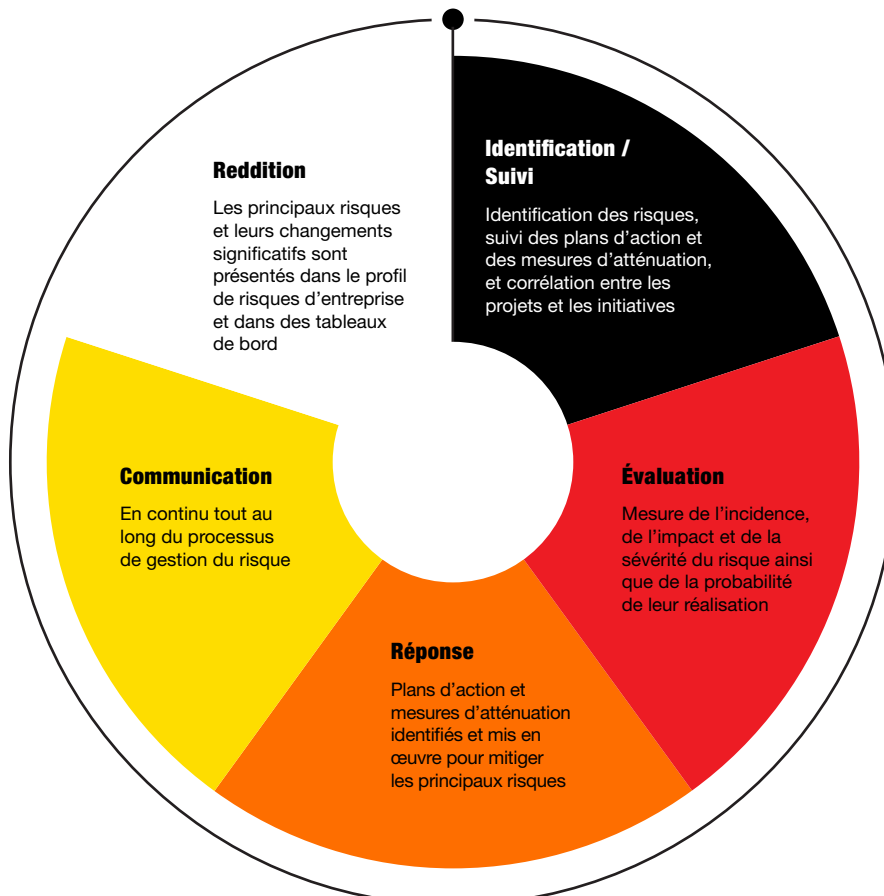
+ **Les responsables des risques** et des mesures d'atténuation afférentes sont clairement identifiés

+ **Une culture de gestion des risques** est en place et encourage tous les gestionnaires à demeurer à l'affût de tout risque potentiel

+ **La Société est en mesure d'anticiper** et de répondre aux changements d'ordre social, environnemental ou encore réglementaire



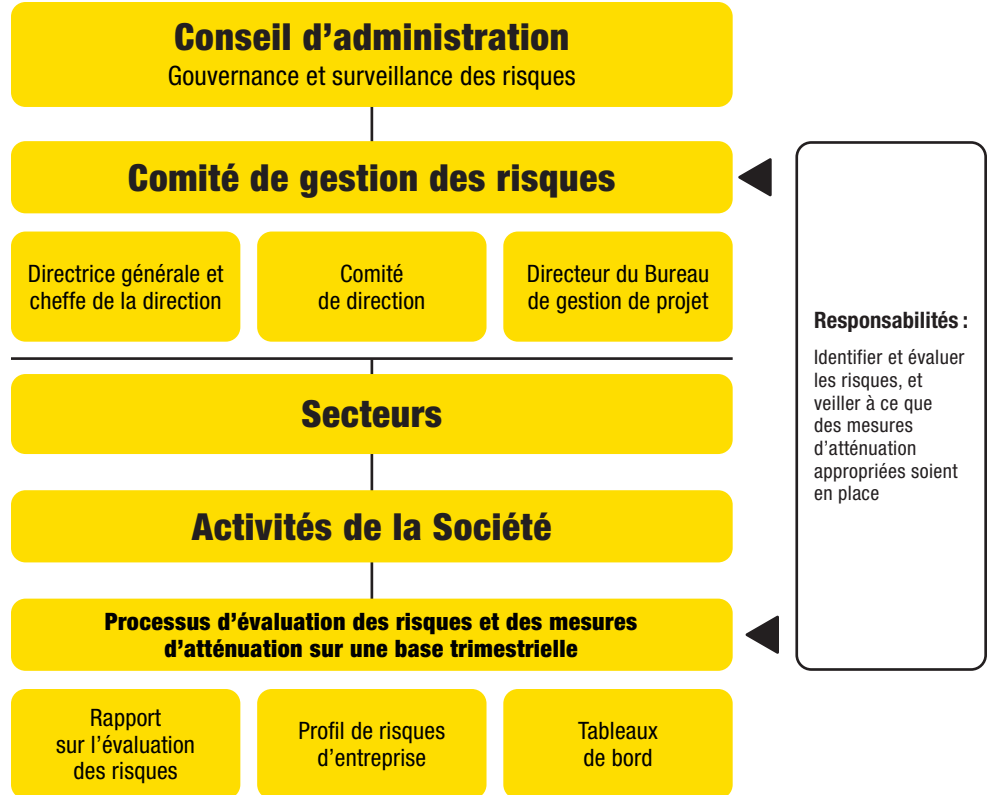
Processus de gestion des risques à Téléfilm



GOVERNANCE ET GESTION DES RISQUES

Le comité de gestion des risques est responsable de l'identification et de l'évaluation des risques, et veille à ce que des mesures d'atténuation appropriées soient en place.

Le comité est composé de la directrice générale et cheffe de la direction, de l'ensemble des membres du comité de direction et du directeur du Bureau de gestion de projet. Les risques sont revus à chaque trimestre, et la direction prend en considération tant les facteurs internes qu'externes ainsi que leur impact potentiel. La directrice générale et cheffe de la direction est responsable de la reddition de comptes au conseil d'administration.

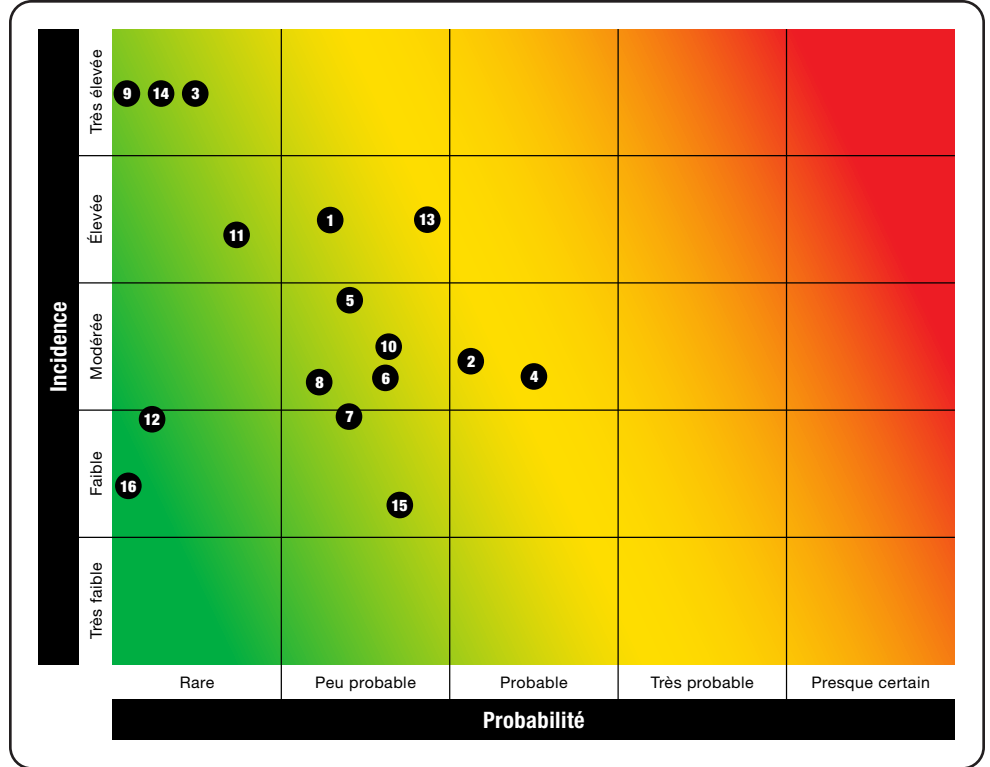


Cartographie des risques résiduels

La matrice suivante indique les risques résiduels actuels ►

Légende

1. Gestion des programmes de financement
2. Représentation – Programmes
3. Financement disponible
4. Découvrabilité et promotion
5. Valeur ajoutée de Téléfilm (Perception)
6. Représentation – Milieu de travail
7. Gestion des talents
8. Plan stratégique
9. Entente de services
10. Gestion de crise et de la continuité des affaires
11. Gestion financière
12. Fraude
13. Cybersécurité et sécurité de l'information
14. Non-accessibilité des fonds en temps opportun
15. Écoresponsabilité
16. Crédit parlementaire inutilisé



IDENTIFICATION DU RISQUE

L'évaluation des risques porte sur les points suivants :

- Scénarios de risque
- Mesures d'atténuation et leur efficacité
- Probabilité et incidence (sévérité du risque résiduel)
- Seuil de tolérance de la Société

Le tableau suivant présente des exemples de risques qui ont fait l'objet d'un suivi durant l'exercice financier ►

Risques	Définition du risque	Mesures d'atténuation	Sévérité du risque résiduel
Financement disponible 3	Les allocations et budgets fournis par le financement public ne sont pas suffisants pour gérer adéquatement les programmes et l'administration de Téléfilm	<ul style="list-style-type: none"> • Crédit parlementaire supplémentaire de 50 M\$ par année pour deux exercices : 2024-2025 et 2025-2026 • Action visant à rendre permanent le crédit parlementaire supplémentaire • Utilisation des revenus d'investissement et des récupérations 	Faible
Cybersécurité et sécurité de l'information 13	Les membres du personnel manquent de sensibilisation ou de formation sur les bonnes pratiques et les directives de sécurité de l'information, et les mesures de protection contre les virus et attaques par rançongiciel ou dénis de service sont insuffisantes	<ul style="list-style-type: none"> • Surveillance par le biais d'un système de gestion des informations et des événements de sécurité (SIEM) et de la réponse de détection des points finaux (EDR) • Programme de gestion des vulnérabilités • Soutien du Centre Canadien de Cybersécurité • Formation sur la cybersécurité 	Moyenne
Éco-responsabilité 15	La Société n'adapte pas ses pratiques pour qu'elles soient écoresponsables et durables, elle ne satisfait pas l'obligation fédérale de déclarer ses émissions d'ici 2025	Plan d'écoresponsabilité avec trois orientations clés : <ul style="list-style-type: none"> • Analyse comparative et reddition de comptes – Responsabilité • Partage des connaissances – Renforcement des capacités • Collaboration – Création de partenariats 	Faible

Seven Veils



La légende du cinéma canadien Atom Egoyan est de retour avec **Seven Veils**, qui a été présenté en première mondiale au TIFF et lors d'un Gala spécial à la Berlinale. Produit par Niv Fichman, Simone Urdl, Fraser Ash, Kevin Krikst et Atom Egoyan.

En sélection officielle hors compétition à la **Berlinale 2024**, il a été présenté en avant-première en 2023 au **Festival international du film de Toronto**



**Fonds
des talents**

OBJECTIFS DU FONDS DES TALENTS



« Les films du programme Talents en vue font systématiquement briller les talents émergents d'un bout à l'autre du pays.

Nous sommes fiers de la chance que nous leur offrons de propulser leurs carrières comme cinéastes et de se tailler une place au sein de la dynamique communauté canadienne du cinéma. La sélection de cette année représente un riche éventail de joyaux cinématographiques, et nous attendons le produit final avec grande impatience. »

► **Julie Roy**
Directrice générale et cheffe de la direction
Téléfilm Canada

Le Fonds des talents de Téléfilm Canada est une initiative philanthropique nationale destinée à la réussite des cinéastes de la relève de partout au Canada. Soutenant le cheminement de carrière en cinéma, le Fonds investit dans des talents émergents et les aide à constituer leur portfolio professionnel. Il favorise également le partage communautaire et le partage de connaissances grâce à du mentorat professionnel, et accorde la priorité aux créatrices et créateurs dont l'avenir est prometteur, provenant de communautés historiquement sous-représentées. Les fonds recueillis sont investis dans le programme Talents en vue de Téléfilm Canada – un accélérateur et un tremplin de carrière – qui aide la prochaine génération de cinéastes à contribuer à une industrie du cinéma canadienne florissante.

Durant l'exercice financier 2023-2024, Téléfilm Canada et le Fonds des talents ont accueilli 18 nouvelles équipes de cinéastes dont les projets ont été choisis pour le programme Talents en vue de cette année. La sélection comprend des films de différentes régions du Canada, notamment des projets de cinéastes autochtones. Les équipes cinématographiques proviennent de l'ensemble du pays, de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse jusqu'aux Territoires du Nord-Ouest, au Manitoba, en Alberta et d'autres provinces.

La sélection de cette année reflète également une grande diversité linguistique, avec des films tournés en espagnol, en farsi, en wayuunaiki, en plus du français et de l'anglais.

La somme de 3,6 millions de dollars a été investie dans ces projets par Téléfilm et le Fonds des talents. En 2023-2024, les dons philanthropiques provenant du Fonds des talents s'élevaient à 300 000 \$, pour une dixième année consécutive.



► Le Fonds des talents a soutenu
199 projets de films

► Plus de
**400 artistes émergents
et émergentes**

► Plus de **200 prix**

Depuis 2012, le Fonds des talents a soutenu 199 projets de films, portés à l'écran par plus de 400 artistes émergents et émergentes travaillant en scénarisation, en production et en réalisation. Les films financés depuis la création du Fonds ont remporté plus de 200 prix dans le monde entier. Des donatrices et donateurs individuels, des fondations familiales, des entreprises et des commanditaires investissent dans le Fonds des talents, convaincus du pouvoir du récit par le biais du cinéma, et des bienfaits de ce programme pour la carrière des artistes de la relève.

✓ **Éliminer les obstacles**

et créer des perspectives de carrière pour les artistes de la relève au sein de l'industrie.

✓ **Contribuer au développement**

des talents émergents provenant de groupes sous-représentés et méritant l'équité.

✓ **Promouvoir l'égalité des genres, l'avancement des femmes, la diversité et l'inclusion, de même que la réconciliation avec les peuples autochtones dans le domaine des arts.**

✓ **Renforcement des capacités :**

offrir des possibilités de développement professionnel et un accompagnement de haut niveau grâce au mentorat, au partage de connaissances et à la formation.

COMITÉ CONSULTATIF DU FONDS DES TALENTS

Téléfilm Canada est reconnaissante de pouvoir compter sur un comité consultatif formé de philanthropes canadiens distingués qui ont pour responsabilité de l'aider à maximiser la visibilité du Fonds. Les membres du comité ont pour mandat de mettre le Fonds en valeur auprès d'éventuels donateurs et donatrices, en les encourageant à soutenir des talents émergents et prometteurs de même que des cinéastes bien établis afin qu'ils atteignent leur plein potentiel, au Canada et à l'étranger.

Partenaires du Fonds des talents ►



Nous recevons également des dons d'autres alliés provenant de l'ensemble du Canada, comme les membres du personnel de Téléfilm Canada et des fondations communautaires.



« Investir dans la prochaine génération de cinéastes est au cœur de la mission du Fonds des talents, et nous sommes honorés d'accompagner la cohorte de cette année dans l'aventure que représente la création d'un premier long métrage. Grâce à la générosité de nos donateurs et donatrices, comme la Fondation RBC qui nous offre un soutien continu par l'intermédiaire du projet Artistes émergents RBC, et Warner Bros. Discovery Access Canada qui nous apporte une nouvelle contribution, ces cinéastes de la relève ont la chance de faire de leurs visions uniques une réalité. **Le Canada regorge de talents incroyables dont les histoires méritent d'être vues et entendues, et le Fonds des talents est là pour s'assurer qu'elles sont portées à l'écran. »**

► **Sandi Treiving**
Présidente du comité consultatif du Fonds des talents

FAITS SAILLANTS DES ÉVÉNEMENTS DU FONDS DES TALENTS

Des donateurs, des partenaires et des cinéastes ont été invités par le Fonds des talents à participer à d'importants événements, comme la collecte de fonds annuelle organisée dans le cadre du Festival international du film de Palm Springs en janvier 2024 et une célébration des talents canadiens durant la semaine des Oscars à Los Angeles.

Le 12 janvier 2024, Téléfilm Canada et le Fonds des talents, en collaboration avec Paul et Carol Hill et le Consulat général du Canada à Los Angeles, ont organisé une réception en l'honneur des talents canadiens au Festival international du film de Palm Springs, suivie d'une projection spéciale du film *BlackBerry*. Des amis et de fidèles alliés du Fonds des talents étaient présents pour rencontrer les cinéastes et nos partenaires de l'industrie.

À Palm Springs, Carol R. Hill, membre du comité consultatif du Fonds des talents, et Paul Hill, ainsi que Téléfilm Canada ont accueilli les invités, dont l'équipe derrière le film *BlackBerry*. Des représentants du consulat général du Canada à Los Angeles, du Festival international du film de Palm Springs, du Fonds des médias du Canada, du bureau du gouvernement du Québec à Los Angeles, ainsi que de nombreux cinéastes du Canada et plusieurs donatrices et donateurs du Fonds des talents étaient présents.

En mars 2024, Zaib Shaikh, consul général du Canada à Los Angeles, et son épouse Kirstine Stewart ont ouvert une fois de plus les portes de la Maison du Canada pour les talents canadiens en nomination aux Oscars. Organisée par Téléfilm Canada en collaboration avec l'Office national du film du Canada et le Fonds des talents, la célébration de cette année rendait hommage à des artisanes et artisans qui sont parmi les talents les plus créatifs et avant-gardistes du pays. Des donatrices et donateurs du Fonds des talents, des cinéastes de Talents en vue et d'anciens récipiendaires du programme Talents en vue ont également assisté à l'événement. The Hollywood Reporter Women in Entertainment Canada et le Sheridan College ont aussi contribué à la tenue de la célébration à titre de partenaires.



« La grande diversité des nominations reflète véritablement la créativité sans bornes et l'excellence des créatrices et créateurs du Canada, prouvant une fois de plus que notre talent ne connaît pas de frontières. En témoignent le premier film touchant de **Celine Song**, la performance saisissante de **Ryan Gosling**, la magie de l'animation créée par **Troy Quane** et **Julie Zackary**, les effets visuels époustouflants de **Stephane Ceretti** et **Jeff Sutherland**, ou encore le court métrage de fiction captivant de **Vincent René-Lortie** et **Samuel Caron**. Du côté du documentaire, notre talent brille de mille feux avec *To Kill a Tiger* de **Nisha Pahuja**, **Cornelia Principe** et **David Oppenheim**, de même que l'émouvant *The Last Repair Shop* de **Ben Proudfoot**. Sans oublier le savoir-faire musical du regretté **Robbie Robertson** qui élève l'art du cinéma. C'est avec beaucoup de fierté que nous célébrons le génie cinématographique des Canadiennes et Canadiens aux Oscars de cette année. »

► **Julie Roy**
Directrice générale et cheffe de la direction
Téléfilm Canada



De gauche à droite :

- **Shant Joshi** (producteur, Fae Pictures)
- **Ken Proulx** (Téléfilm Canada)
- **Francesca Accinelli** (Téléfilm Canada)
- **Julie Roy** (Téléfilm Canada)
- **Carol R. Hill** (membre du comité consultatif du Fonds des talents) et **Paul Hill**



De gauche à droite :

- **David Ruiz** (bureau du gouvernement du Québec à Los Angeles)
- **Kasja Erickson** (Téléfilm Canada)
- **Zaib Shaikh** (consul général du Canada à Los Angeles)
- **Ken Proulx** (Téléfilm Canada)
- **Matt Oppenheimer** (consulat général du Canada à Los Angeles)

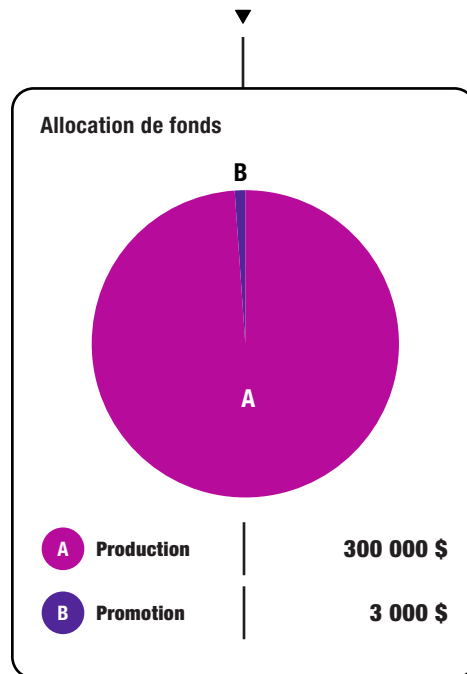
Survol de l'année

Les activités philanthropiques du **Fonds des talents ont permis de recueillir la somme totale de 270 600 \$** auprès d'individus et de sociétés. Tous les fonds amassés sont utilisés pour financer les premiers longs métrages de cinéastes canadiens.



Selon le Rapport sur les dons 2024 de [CanaDon](#), le climat est moins propice aux dons philanthropiques. Les arts et la culture représentent 9 % du total des dons, les Canadiennes et Canadiens étant plus enclins à donner à des causes comme la santé, les services sociaux et la protection des animaux, entre autres.

Téléfilm procède actuellement à un examen du Fonds des talents et au renouvellement de l'approche stratégique en matière de collecte de fonds. La structure de gouvernance fait également l'objet d'une révision.



REVUE FINANCIÈRE DU FONDS DES TALENTS

Revenus

Grâce à la générosité de ses donatrices et donateurs et de ses partenaires de l'ensemble du Canada, le Fonds des talents a recueilli 270 600 \$.

Investissements

Le Fonds des talents a consacré 300 000 \$ en soutien à la production de 18 premiers longs métrages. Au total, le Fonds a financé 7 % du programme Talents en vue en 2023-2024.

- Allocation de fonds – Production : 300 000 \$
- Allocation de fonds – Promotion : 3 000 \$

Le Fonds des talents dispose d'un solde de près de 50 000 \$.

In Flames

In Flames, de Zarrar Kahn, a été présenté en première mondiale à Cannes dans le cadre de la Quinzaine des cinéastes, où il était en nomination pour la Caméra d'or. Le film a ensuite entrepris une grande tournée des festivals avec des projections au TIFF, à Busan et à Sitges. Produit par Anam Abbas, ce premier long métrage a été financé par Téléfilm par le biais du programme Talents en vue et du Fonds des talents.



Présenté en première mondiale au **76^e Festival de Cannes** dans la section Quinzaine des cinéastes

Gouvernance

101 Membres du conseil d'administration

110 Comité de direction

Téléfilm Canada est une Société d'État régie par la *Loi sur Téléfilm Canada* et certaines dispositions de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP). Téléfilm est exclue de l'application de la majorité des articles de la partie X de la LGFP, ce qui assure une relation sans lien de dépendance entre la Société et le gouvernement. Conformément à la *Loi sur Téléfilm Canada*, le président de Téléfilm présente au ministre du Patrimoine canadien un rapport annuel sur les activités et les résultats de l'exercice, les états financiers de la Société, de même que le rapport d'audit du Bureau du vérificateur général du Canada y afférent. Le rapport annuel est examiné et approuvé par les membres du conseil d'administration de Téléfilm.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration surveille la gestion des activités et des affaires de Téléfilm dans le but de lui permettre de remplir son mandat de façon optimale.

Il est composé de six membres, nommés par le gouverneur en conseil, et de la commissaire du gouvernement à la cinématographie nommée en vertu de la *Loi sur le cinéma*. Le gouverneur en conseil choisit le président parmi les membres de la Société et ce dernier occupe son poste à titre amovible. En vertu de la *Loi sur Téléfilm Canada*, les membres doivent tenir annuellement un minimum de six réunions du conseil d'administration.

Le conseil a défini ses responsabilités fiduciaires dans un mandat qui établit le cadre pour l'exercice de son rôle de gérance, couvrant divers domaines, notamment :

- la planification des actions de la Société;
- les communications et les affaires publiques et gouvernementales;
- les ressources humaines et l'évaluation du rendement;
- les contrôles internes, la gestion des risques et les questions financières;
- les technologies de l'information et la cybersécurité;
- la composition et l'évaluation du conseil;
- les questions de gouvernance;
- l'environnement et la sécurité;
- les couvertures d'assurance.

Le conseil adopte des pratiques de gouvernance exemplaires permettant de planifier, de structurer et de mener des réunions avec efficacité. Le conseil s'assure que les systèmes et les pratiques de gestion mis en application répondent à ses besoins et lui procurent la confiance requise quant à l'intégrité des informations produites. La directrice générale et cheffe de la direction participe à toutes les réunions et certains cadres de direction sont invités à présenter les dossiers nécessitant une analyse plus approfondie. Au cours de la période 2023-2024, la plupart des réunions du conseil et de ses comités se sont tenues en présentiel. À cet égard, les réunions en personne tenues en juin et décembre 2023 ont eu lieu respectivement à Vancouver et Ottawa, alors que celles tenues en septembre 2023 et mars 2024 ont eu lieu à Montréal. Dans la majorité des cas, une réunion est suivie d'une séance à huis clos afin de permettre aux membres d'échanger hors de la présence des membres de la haute direction.

Nombre de
réunions tenues

9

INDÉPENDANCE DU CONSEIL

L'article 5 de la *Loi sur Téléfilm Canada* assure l'indépendance de tous les membres en prévoyant que la charge de membre est incompatible avec le fait de détenir directement ou indirectement, individuellement ou en qualité d'actionnaire ou d'associé, ou à quelque autre titre, un intérêt pécuniaire dans l'industrie audiovisuelle. Cette garantie d'indépendance est jumelée à l'obligation pour tous les membres, établie en vertu du Règlement 1⁽¹⁾ de la Société, de divulguer au président tout intérêt privé susceptible de les placer dans une situation de conflit d'intérêts par rapport à leurs fonctions officielles, et de s'abstenir de voter sur toute résolution qui les placerait dans une situation de conflit d'intérêts. Également, le conseil est assujéti à un code de conduite applicable aux membres. Outre les conflits d'intérêts, ce code comporte des dispositions régissant, entre autres, les activités politiques, les commentaires publics, les obligations liées à la confidentialité, ainsi que l'après-mandat. Chaque membre, avant d'assister à sa première réunion et annuellement par la suite, doit attester sa compréhension des dispositions contenues dans ce code. Les membres sont également assujéti notamment aux dispositions de la *Loi sur les conflits d'intérêts*. Finalement, les membres sont tous indépendants du comité de direction.

Pratiques exemplaires de Téléfilm en matière de gouvernance

✓ Indépendance des membres	✓ Assemblée publique annuelle
✓ Charte pour chacun des comités du conseil	✓ Charte de services
✓ Séances à huis clos du conseil et des comités	✓ Procédure de plainte officielle
✓ Séparation des rôles de président et de directrice générale et cheffe de la direction	✓ Orientation et formation des membres du conseil et des membres du personnel
✓ Pratiques conformes à la déontologie et au code de conduite	✓ Évaluation du rendement
✓ Transparence et accès à l'information	✓ Invitation de l'auditeur externe aux réunions du comité d'audit et des finances, et participation, au besoin, de l'auditeur interne à ces réunions

1. Le Règlement 1 est le règlement interne de la Société qui a pour objet de régir ses délibérations et la conduite de ses activités en général.



Membres du conseil d'administration

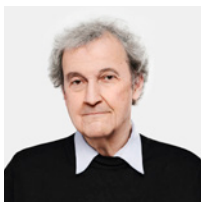
Des profils plus détaillés sont publiés dans la section [Conseil d'administration](#) du site Web de Téléfilm Canada.

MEMBRES EN FONCTION

Au 31 mars 2024⁽¹⁾

Nominations et composition du conseil d'administration

Les nominations et renouvellements des membres du conseil d'administration relèvent du gouverneur en conseil. À l'exception de la commissaire du gouvernement à la cinématographie, tous les membres sont titulaires d'une charge publique à temps partiel. Au cours de l'exercice, le mandat d'Etoile Stewart a été renouvelé le 1^{er} novembre 2023 pour une période de 5 ans. Cette année fut la dernière année du mandat d'Angèle Beausoleil. Madame Beausoleil a vu son mandat se terminer le 26 février 2024. Elle a été remplacée à titre de vice-présidente du conseil d'administration par madame Stewart le 28 mars 2024. Au 31 mars 2024, le conseil d'administration comptait une vacance et six membres en fonction, y compris la commissaire du gouvernement à la cinématographie, siégeant en tant que membre d'office.



Robert Spickler

Président du conseil d'administration
Montréal, Québec



Suzanne Guèvremont

Membre d'office
Commissaire du gouvernement à la
cinématographie et présidente de
l'Office national du film du Canada
Montréal, Québec



Etoile Stewart⁽²⁾

Vice-présidente du conseil d'administration⁽³⁾
Présidente du comité des candidatures,
d'évaluation et de la gouvernance
Winnipeg, Manitoba



Karen Horcher, FCPA, FCGA, CFA

Présidente du comité d'audit et des finances
Vancouver, Colombie-Britannique



Emmanuelle Létourneau, LL.M., ASC, C.Dir.

Présidente du comité des communications et
des affaires publiques et gouvernementales
Montréal, Québec



Sean Ponnambalam

Membre
Halifax, Nouvelle-Écosse

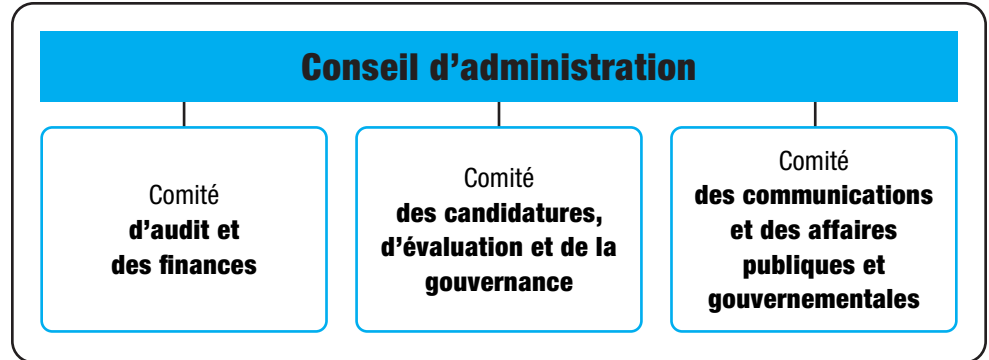
(1) Le mandat d'Angèle Beausoleil a pris fin le 26 février 2024.

(2) Le mandat d'Etoile Stewart a été renouvelé le 1^{er} novembre 2023 pour une période de 5 ans.

(3) Madame Stewart a été nommée vice-présidente du conseil d'administration le 28 mars 2024.

LE CONSEIL ET SES COMITÉS

Le conseil d'administration a créé trois comités afin de l'aider à s'acquitter de ses responsabilités. Chaque comité possède sa propre charte et se compose d'au moins trois membres. Les comités ont comme objectif d'approfondir les questions nécessitant une expertise particulière. Les comités font des recommandations au conseil sur les sujets qui sont de leur ressort. Les cadres de direction sont invités ponctuellement aux réunions, ce qui assure un alignement sur les objectifs de la Société. Les membres du conseil qui ne font pas partie d'un comité donné ne sont pas tenus de participer aux réunions de ce comité.



Comité d'audit et des finances



► Présidente
Karen Horcher

► Membres⁽¹⁾
Emmanuelle Létourneau
Sean Ponnambalam

Nombre de
réunions tenues

6

Ce comité offre son soutien aux membres du conseil relativement à des questions de nature financière.

Les responsabilités du comité sont définies dans une charte et incluent, entre autres :

- ✓ la production de l'information financière

- ✓ la surveillance des contrôles internes et la gestion des risques

- ✓ la fonction d'audit interne et externe

- ✓ l'évaluation du rendement du comité

Les représentants du Bureau du vérificateur général du Canada sont invités à participer à chacune des réunions. L'auditeur interne est invité à présenter les rapports destinés au comité et peut, sur invitation, assister à la présentation d'autres points à l'ordre du jour. La directrice générale et cheffe de la direction, ainsi que le vice-président, Finances et Technologies de l'information, sont invités à chacune des réunions. Les cadres présentent les informations et les différentes questions font l'objet de discussions.

(1) Madame Beausoleil est demeurée membre de ce comité jusqu'à la fin de son mandat le 26 février 2024, à titre de membre du conseil d'administration. Au 31 mars 2024, le comité d'audit et des finances comptait trois membres, y compris la présidente du comité.

Comité des candidatures, d'évaluation et de la gouvernance



► Présidente
Etoile Stewart

► Membres⁽¹⁾
Robert Spickler⁽²⁾

Nombre de
réunions tenues

6

Le soutien offert par ce comité aux membres du conseil porte principalement sur la gestion des ressources humaines et la gouvernance.

Les responsabilités du comité sont définies dans une charte et incluent, entre autres :

- ✓ l'évaluation du rendement de la direction générale
- ✓ la succession au poste de direction générale
- ✓ les pratiques générales en matière de ressources humaines

✓ la composition et l'évaluation du conseil d'administration

✓ les questions de gouvernance

✓ l'évaluation de la performance du comité

En outre, le comité examine, au besoin, des sujets d'intérêt tels que l'évaluation de la performance, la politique de rémunération et la politique sur les programmes de bonification.

(1) Madame Beausoleil est demeurée membre de ce comité jusqu'à la fin de son mandat le 26 février 2024, à titre de membre du conseil d'administration. Au 31 mars 2024, le comité des candidatures, d'évaluation et de la gouvernance comptait deux membres, y compris la présidente du comité.

(2) Aux termes du Règlement 1 de la Société, Robert Spickler est membre d'office du comité des candidatures, d'évaluation et de la gouvernance.

Comité des communications et des affaires publiques et gouvernementales



▶ Présidente
Emmanuelle Létourneau

▶ Membres
Etoile Stewart
Karen Horcher
Sean Ponnambalam

Nombre de
réunions tenues

4

Les responsabilités de ce comité sont définies dans une charte et incluent, entre autres :

- ✔ les questions relatives aux communications

- ✔ les questions relatives aux affaires publiques de Téléfilm

- ✔ les relations gouvernementales

- ✔ l'évaluation de la performance du comité

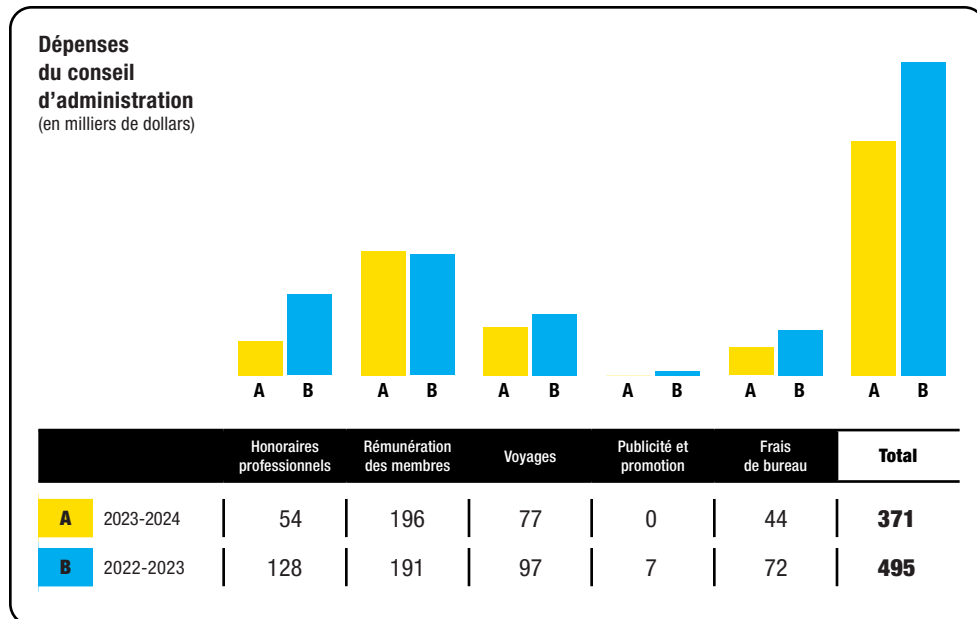
En outre, le comité surveille la mise en œuvre du plan de communication interne et externe de Téléfilm, et revoit périodiquement la stratégie d'affaires publiques et des relations gouvernementales de Téléfilm et recommande à la direction toute amélioration jugée nécessaire.

RÉMUNÉRATION ET PRÉSENCES AUX RÉUNIONS DU CONSEIL

La Société verse au président du conseil des honoraires annuels dont le montant est établi par le gouverneur en conseil. Depuis l'adoption du Règlement 1, le 16 novembre 2018, les membres⁽¹⁾ ont droit à une rémunération journalière fixe pour chaque journée de réunion à laquelle ils sont présents.

- Rétribution annuelle du président : entre 7 100 \$ et 8 400 \$.
- Indemnité journalière : rémunération fixe en conformité avec le Règlement 1.

Le graphique suivant présente les dépenses encourues par le conseil et ses comités. ►



	Conseil d'administration	Comité d'audit et des finances	Comité des candidatures, d'évaluation et de la gouvernance	Comité des communications et des affaires publiques et gouvernementales
Membres	6 membres ⁽²⁾ 9 réunions	3 membres ⁽³⁾ 6 réunions	2 membres ⁽⁴⁾ 6 réunions	4 membres 4 réunions
Robert Spickler	9	6	6	4
Etoile Stewart	9	6	6	4
Angèle Beausoleil⁽⁵⁾	8	5	5	2
Karen Horcher	9	6	5	4
Emmanuelle Létourneau	9	6	6	4
Sean Ponnambalam	9	6	6	4
Suzanne Guèvremont	6	0	1	0

(1) À titre de dirigeante au sein de l'administration publique fédérale et membre d'office du conseil d'administration, la commissaire du gouvernement à la cinématographie n'a pas droit à une rémunération.

(2) Au 31 mars 2024, le conseil d'administration comptait une vacance et six membres en fonction, y compris la commissaire du gouvernement à la cinématographie, siégeant en tant que membre d'office.

(3) Au 31 mars 2024, le comité d'audit et des finances comptait trois membres, à la suite de la fin du mandat d'Angèle Beausoleil le 26 février 2024.

(4) Au 31 mars 2024, le comité des candidatures, d'évaluation et de la gouvernance comptait deux membres, à la suite de la fin du mandat d'Angèle Beausoleil le 26 février 2024.

(5) Le mandat d'Angèle Beausoleil a pris fin le 26 février 2024.

NOMINATION À LA DIRECTION GÉNÉRALE

Conformément à la *Loi sur Téléfilm Canada*, la directrice générale et cheffe de la direction est la première dirigeante de la Société et est nommée par le gouverneur en conseil.

À ce titre, elle assure la direction et contrôle la gestion de la Société. Au cours de l'exercice 2023-2024, une nouvelle directrice générale et cheffe de la direction, madame Julie Roy, fut nommée par le gouverneur en conseil pour un mandat de 5 ans. Madame Roy est entrée en fonction le 3 avril 2023.



Julie Roy

Directrice générale et cheffe de la direction
Téléfilm Canada

500 Days in the Wild



Gagnant du prestigieux Prix du public au Festival du film de Whistler 2023, **500 Days in the Wild** suit la cinéaste Diane Whelan lors de son périple de six ans sur le Sentier Transcanadien, le plus long sentier au monde. Le film documente un pèlerinage écologique unique et un voyage vers la réconciliation.

Présenté en première au Festival du Film de Whistler en 2023 – **Gagnant du Prix du Public**

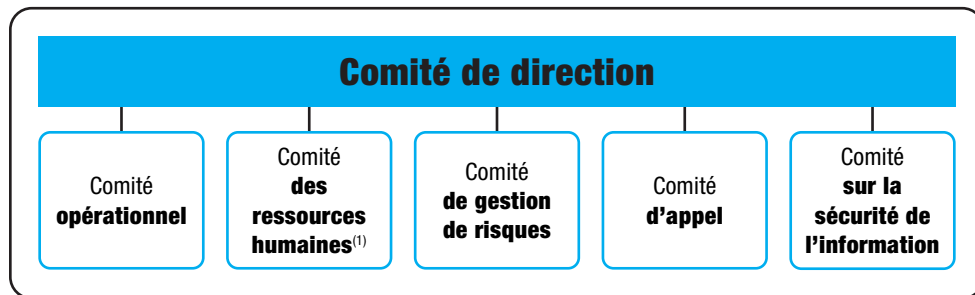


Comité de direction



Le comité de direction demeure le forum privilégié pour discuter des questions d'ordre stratégique, de planification et d'organisation. Toutes les politiques et les orientations de la Société font l'objet de discussions au sein du comité de direction.

Le comité de direction est composé de la directrice générale et cheffe de la direction, ainsi que des vice-présidents responsables de l'ensemble des fonctions de la Société. La directrice générale et cheffe de la direction préside les réunions du comité de direction. Au cours de l'exercice 2023-2024, le comité de direction a été restructuré afin de refléter des modifications apportées à la structure de gouvernance interne, visant à accroître l'efficacité et la responsabilisation. Les décisions du comité de direction sont prises par la directrice générale et cheffe de la direction après consultation avec les autres membres. ►



**Nombre de réunions tenues
par le comité de direction**

32

(1) Ce comité a été aboli le 29 novembre 2023

SOUS-COMITÉS

La Société dispose également de sous-comités responsables d'approfondir des sujets spécifiques comportant divers degrés de complexité. Les procès-verbaux des sous-comités sont distribués aux réunions du comité de direction, ce qui permet une communication optimale de l'information. Les sous-comités disposent d'un pouvoir décisionnel afin de procéder au règlement des questions opérationnelles.

Comité opérationnel

Nombre de
réunions tenues

17

Le comité opérationnel se compose du vice-président, Services juridiques et accès à l'information; du vice-président, Finances et Technologies de l'information; ainsi que de deux autres membres du comité de direction désignés par la directrice générale et cheffe de la direction. Les deux membres permanents sont nommés jusqu'à leur révocation par la directrice générale et cheffe de la direction. Les autres membres sont nommés pour des mandats renouvelables de six mois. Les responsabilités du comité sont définies dans une charte.

Ce comité est responsable, d'appliquer et d'interpréter les lignes directrices, principes directeurs et politiques de Téléfilm Canada, à la demande de la directrice générale et cheffe de la direction, ou d'une vice-présidence. Il prend des décisions sur les questions ou situations spécifiques qui dérogent aux politiques habituelles de l'organisation. Cela inclut notamment les décisions concernant les opérations, l'administration, les appels d'offres, les contrats avec les fournisseurs de services, ainsi que toute modification des conditions financières accordées à la clientèle ou aux prestataires de services. Ce comité examine également toute modification des contrats existants ou des modèles de contrat qui s'écarte des pratiques habituelles de l'entreprise, et peut traiter de toute autre question ou responsabilité dont peut le saisir la directrice générale et cheffe de la direction.

Comité des ressources humaines

Nombre de
réunions tenues

2

Le comité des ressources humaines se compose de trois membres du comité de direction désignés par la directrice générale et cheffe de la direction. Les membres sont nommés pour des termes renouvelables de six mois. Les responsabilités du comité sont définies dans une charte.

Ce comité soutient Téléfilm Canada dans l'application et l'interprétation de ses politiques et principes directeurs relatifs aux ressources humaines, de même que dans la détermination des exceptions relatives à ceux-ci, et pour répondre à toute situation qui déroge aux pratiques habituelles en cette matière. Le cas échéant, il recommande au comité de direction pour approbation des politiques et directives relatives aux ressources humaines.

Après les réunions tenues en avril 2023, le comité n'a plus été convoqué. Il a été aboli le 29 novembre 2023.

Comité de gestion des risques

Nombre de réunions tenues

4

Le comité de gestion des risques se compose de la directrice générale et cheffe de la direction; du directeur de la gestion de projets; ainsi que de tous les membres du comité de direction. Les responsabilités du comité sont définies dans une charte.

Ce comité est chargé, entre autres, d'établir et de maintenir à jour un processus d'identification, d'évaluation et de gestion des risques pour Téléfilm Canada. Il doit identifier, suivre et contrôler les risques auxquels la Société est confrontée, en attribuant les responsabilités nécessaires. De plus, il évalue l'impact potentiel de ces risques sur les stratégies, la conformité et l'intégrité financière de la Société, et établit un ordre de priorité pour leur gestion, en tenant compte des caractéristiques et du cadre d'exploitation de Téléfilm Canada. Le comité prend également toute autre décision relative à la gestion des risques qu'il estime appropriée.

Comité d'appel

Nombre de réunions tenues

0

Le comité d'appel est composé de la directrice générale et cheffe de la direction, et de deux membres du comité de direction qui sont nommés pour des mandats renouvelables de six mois. Les responsabilités et le fonctionnement du comité sont précisés dans une charte.

Ce comité est chargé de statuer sur les appels des décisions du comité opérationnel et de la charte de services de Téléfilm Canada. Il traite également toute autre question ou responsabilité dont la directrice générale et cheffe de la direction peut soumettre au comité.

Comité de sécurité de l'information

Nombre de réunions tenues

4

Le comité de sécurité de l'information est composé de trois membres du comité de direction désignés par la directrice générale et cheffe de la direction. Les membres sont nommés pour des termes renouvelables de six mois.

Aux termes de sa charte, le comité est chargé d'appliquer et d'interpréter la politique de sécurité de l'information de Téléfilm Canada, à l'exception des questions liées aux renseignements personnels.

Il approuve également les politiques et directives concernant les technologies de l'information, la gestion documentaire et la sécurité de l'information, et fait des recommandations au comité de direction pour leur approbation. Tout sujet ayant un impact significatif sur la Société ou présentant un risque élevé doit être soumis au comité de direction.

Comité du fonds d'indemnisation à court terme pour productions audiovisuelles canadiennes (FICT) – Comité conjoint

Nombre de réunions tenues

2

Le Fonds d'indemnisation à court terme pour productions audiovisuelles canadiennes (FICT), est une mesure temporaire visant à minimiser les conséquences du vide laissé par le manque de couverture d'assurance pour les interruptions de tournages et les abandons de productions causés par la pandémie de COVID-19 dans le secteur de la production audiovisuelle.

En tant qu'administrateur du FICT, Téléfilm Canada, conjointement avec Patrimoine canadien, a mis sur pied le comité du FICT, composé des personnes suivantes : le vice-président, Finances et Technologies de l'information; le vice-président, Services juridiques et accès à l'information; la vice-présidente sénior, Stratégie des programmes et Développement de l'industrie; ainsi que d'un ou deux représentants de Patrimoine canadien. Les membres issus de Téléfilm Canada sont nommés jusqu'à leur révocation par la directrice générale et cheffe de la direction. Les responsabilités et le fonctionnement du comité sont précisés dans une charte.

Ce comité assiste Patrimoine canadien et la directrice générale et cheffe de la direction de Téléfilm Canada en ce qui a trait à la prise de décision concernant l'application des principes directeurs et des politiques liés au FICT, ainsi qu'à toute question, interprétation ou situation particulière concernant l'administration et l'opérationnalisation du FICT ou qui déroge aux pratiques habituelles relatives à ce dernier.

Le programme du FICT a pris fin le 31 mars 2023. Après les réunions tenues en avril et en mai 2023, le comité n'a plus été convoqué.

RÉMUNÉRATION

Tous les membres du comité de direction travaillent à plein temps pour la Société. La rémunération de la directrice générale et cheffe de la direction est établie par le Conseil privé du Canada. L'échelle salariale des autres postes du comité de direction varie de 155 100 \$ à 242 200 \$ et le salaire moyen s'établit à 200 547 \$.

AUDIT

Les états financiers de la Société font l'objet d'un audit annuel réalisé par le Bureau du vérificateur général du Canada. De plus, la LGFP exige du vérificateur général qu'il procède à un examen spécial au moins une fois tous les 10 ans, et cet examen a eu lieu au cours de l'exercice 2019-2020. La LGFP oblige également Téléfilm à effectuer des travaux d'audit interne. La Société confie cette tâche à une firme externe dont les rapports sont présentés au comité d'audit et des finances. En 2023-2024, les mandats d'audit interne portaient, entre autres, sur des thématiques de nature informatique et financière.

ÉVALUATION DU RENDEMENT

L'évaluation du rendement est un processus essentiel qui permet d'identifier les bonnes performances tout en favorisant une culture d'amélioration continue. À cet effet, les membres du conseil d'administration, la directrice générale et cheffe de la direction et l'ensemble du personnel ont fait l'objet d'une évaluation annuelle.

- ✔ L'évaluation du conseil d'administration et de ses comités est régie par une politique d'évaluation de la performance propre au conseil. Ce processus d'évaluation porte, entre autres, sur la composition du conseil, les connaissances des membres, les responsabilités et le fonctionnement du conseil. À cette évaluation s'ajoute un examen spécifique de chaque comité.

- ✔ L'évaluation du rendement de la directrice générale et cheffe de la direction – qui est effectuée d'abord par le comité des candidatures, d'évaluation et de la gouvernance et sujette ensuite à l'approbation du conseil d'administration – est régie par les lignes directrices du Programme de gestion du rendement pour les premiers dirigeants des sociétés d'État. Les critères d'évaluation portent sur l'appréciation des résultats à divers chapitres comprenant, notamment, les politiques et les programmes, la gestion, les relations avec les parties prenantes, le leadership ainsi que les résultats de la Société.

- ✔ Le rendement du comité de direction et de chacun des sous-comités est évalué par les membres du comité de direction ainsi que par la directrice générale et cheffe de la direction.

- ✔ La Politique sur l'appréciation de la contribution de la Société vise la promotion d'une rétroaction régulière sur le rendement et le développement professionnel. La politique prévoit deux évaluations formelles sur le rendement, chaque année, pour chaque membre du personnel. Ce processus d'évaluation porte notamment sur l'atteinte des objectifs établis pour l'exercice, le niveau de maîtrise des compétences requises pour l'emploi et l'adhésion aux valeurs de la Société. Le processus d'appréciation de la contribution a été respecté tout au long de l'année 2023-2024 comme prescrit par la politique.

ORIENTATION ET FORMATION

La formation constitue un outil essentiel au maintien des meilleures pratiques de gouvernance d'entreprise et permet aux membres du conseil d'exercer leurs fonctions de façon optimale. Aux termes d'une politique formelle d'orientation et de formation continue, les membres ont la responsabilité, dans le cadre de leurs fonctions, de maintenir à jour leurs connaissances afin d'être en mesure de remplir leur mandat efficacement et de contribuer au succès de la Société. À cet effet, les membres ont la possibilité d'assister à des séminaires et à des cours, et peuvent également participer à des sessions de formation tenant compte des exigences de leurs fonctions et d'une évaluation de leurs besoins. La Société soutient également le développement des compétences des membres de son personnel, notamment en s'appuyant sur un profil de compétences organisationnel, et met en place des plans d'apprentissage découlant du plan stratégique et des besoins d'affaires.

ÉTHIQUE ET INTÉGRITÉ

L'éthique et l'intégrité sont des valeurs importantes à Téléfilm Canada et, en ce sens, la Société s'efforce de promulguer des pratiques éthiques exemplaires année après année. Le Code de conduite de Téléfilm Canada, lequel intègre le Code de valeurs et d'éthique du secteur public du Conseil du Trésor, le Code de valeurs de Téléfilm Canada ainsi que la Politique sur les conflits d'intérêts et l'après-mandat, lie l'ensemble des membres du personnel de la Société. Le respect du Code de conduite de Téléfilm Canada est d'ailleurs une condition d'emploi pour tous les membres du personnel, et ce, peu importe le poste qu'ils occupent. Ce Code est offert sur demande au grand public.

Chaque année, l'ensemble des membres du personnel doit obligatoirement suivre une formation relativement aux obligations en matière d'éthique, de sécurité de l'information, de transparence, de protection de la vie privée et de prévention des conflits d'intérêts. Cette formation est suivie d'une évaluation de leurs connaissances afin de s'assurer que tous comprennent leurs obligations.

Par ailleurs, les membres du personnel sont également tenus de signer annuellement une déclaration indiquant qu'ils respectent les politiques et directives internes de la Société, notamment en matière de comportement éthique et de conflits d'intérêts. Enfin, les personnes nommées par décret, soit le président, les membres du conseil d'administration, ainsi que la directrice générale et cheffe de la direction, sont assujetties à la *Loi sur les conflits d'intérêts*.

PLAINTES OFFICIELLES

La Société dispose d'une procédure de plainte officielle pour ses clients en complément des dispositions prévues dans la Charte de services de Téléfilm Canada. Au cours de l'exercice 2023-2024, 9 plaintes, communiquées en vertu de cette procédure ou autrement, ont été traitées par notre organisation. Ces plaintes de nature opérationnelle visaient soit d'autres clients ou des décisions et pratiques de Téléfilm. Par ailleurs, conformément à la *Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles*, les membres du personnel de Téléfilm ainsi que les membres du public peuvent faire une divulgation en suivant la procédure décrite sur le site Web du Commissariat à l'intégrité du secteur public du Canada s'ils croient qu'un acte répréhensible a été commis ou est sur le point de l'être. À cet égard, aucune plainte ni divulgation d'acte répréhensible n'a été déposée au cours de l'exercice.

COMMUNICATION

Liaison avec le gouvernement du Canada

La Société dispose d'une structure qui favorise une liaison stratégique efficace autant avec le ministère du Patrimoine canadien qu'avec les autres ministères et organismes fédéraux et provinciaux. À cet effet, la directrice générale et cheffe de la direction, ainsi que le département des Affaires gouvernementales et Communications, agissent à titre d'interlocuteurs privilégiés pour toutes les questions relatives aux politiques gouvernementales.

Assemblée publique annuelle

Conformément à la LGFP, la Société a tenu par vidéoconférence en novembre 2023 son assemblée publique annuelle et présenté les réalisations de l'exercice 2022-2023. Le public, les membres de l'industrie et les médias ont notamment eu la possibilité d'interagir avec Robert Spickler, président du conseil d'administration, et Julie Roy, directrice générale et cheffe de la direction. Les détails de nos réalisations figurent sur notre site Web et notre rapport annuel complet peut aussi y être consulté.

TRANSPARENCE ET ACCÈS À L'INFORMATION

À Téléfilm Canada, nous croyons que la transparence et l'accès à l'information sont les piliers de la confiance du public à l'égard de notre institution. Dans cette optique, nous nous assurons que tous les membres du personnel ainsi que les consultants et consultantes travaillant pour notre institution sont sensibilisés à l'importance du droit d'accès à l'information du public ainsi qu'aux obligations découlant de la *Loi sur l'accès à l'information*.

Blackberry



Blackberry, du réalisateur Matt Johnson, raconte l'ascension fulgurante et la chute vertigineuse du premier téléphone intelligent au monde. Le film a été présenté en première au Festival international du film de Berlin 2023 où il a obtenu des critiques dithyrambiques. Écrit par Matthew Miller et Matt Johnson, et produit par Niv Fichman, Matthew Miller, Kevin Krikst et Fraser Ash.

Présenté en première mondiale lors du **Festival International du Film de Berlin en 2023**

États financiers

Exercice clos le 31 mars 2024

- 119** Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers
- 120** Rapport de l'auditeur indépendant
- 124** État des résultats
- 125** État de la situation financière
- 126** État de la variation des actifs financiers nets
- 127** État des flux de trésorerie
- 128** Notes complémentaires aux états financiers
- 141** Annexes A et B

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

Exercice clos le 31 mars 2024

La direction de Téléfilm Canada (ci-après la « Société ») est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers présentés dans le rapport annuel. Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les principales méthodes comptables sont énoncées à la note 2 aux états financiers. Lorsque cela est approprié, les états financiers comprennent certains montants déterminés d'après les meilleures estimations et le jugement de la direction. La direction est également responsable de tous les autres renseignements présentés dans le rapport annuel et de leur concordance avec les états financiers.

Pour s'acquitter de sa responsabilité, la direction maintient des systèmes comptables, financiers, de contrôle de gestion et d'information, de même que des pratiques de gestion conçues pour fournir une assurance raisonnable que des informations fiables et pertinentes sont disponibles au moment opportun; que les actifs sont protégés et contrôlés; que les ressources sont gérées de façon économique et efficiente en vue de la réalisation des objectifs de la Société et que l'exploitation est menée efficacement. Les systèmes de contrôle interne sont soumis à l'examen périodique des auditeurs internes de la Société. Ces systèmes et pratiques sont également conçus pour fournir une assurance raisonnable que les opérations sont dûment autorisées et sont conformes à la partie VIII de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10 des Statuts révisés du Canada de 1970, dans sa version antérieure au 1^{er} septembre 1984 comme si elle n'avait pas été abrogée et comme si la Société était mentionnée à l'annexe C de cette loi, aux dispositions pertinentes de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, à la *Loi sur Téléfilm Canada*, aux règlements administratifs et aux politiques de la Société.

Le conseil d'administration est responsable de s'assurer que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de présentation de l'information financière et de contrôle interne comme précisé ci-dessus. Le conseil exerce ses responsabilités par l'entremise du comité d'audit et des finances qui est composé d'administrateurs dont aucun n'est membre de la direction. Le comité revoit les états financiers trimestriels, ainsi que les états financiers annuels et tous les rapports s'y rattachant et peut faire des recommandations au conseil d'administration à l'égard de ceux-ci et/ou d'affaires connexes. Également, le comité se réunit périodiquement avec les auditeurs internes et externes et avec la direction pour examiner l'étendue de leurs audits et pour évaluer leurs rapports sur les travaux d'audit effectués. Le conseil d'administration, sur recommandation du comité d'audit et des finances, a approuvé les états financiers.

La vérificatrice générale du Canada, auditrice externe de la Société, effectue un audit indépendant des états financiers conformément aux normes canadiennes d'audit généralement reconnu et présente son rapport à la ministre du Patrimoine canadien.



Julie Roy
Directrice générale et cheffe de la direction



Patrick Bédard, CPA, MBA
Vice-président, Finances et Technologies de l'information

Montréal, Canada
13 juin 2024



Bureau du
vérificateur général
du Canada

Office of the
Auditor General
of Canada

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À la ministre du Patrimoine canadien

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Téléfilm Canada, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024, et l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Téléfilm Canada au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de Téléfilm Canada conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de Téléfilm Canada à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider Téléfilm Canada ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de Téléfilm Canada.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de Téléfilm Canada;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de Téléfilm Canada à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener Téléfilm Canada à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à la conformité aux autorisations spécifiées

Opinion

Nous avons effectué l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées des opérations de Téléfilm Canada dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers. Les autorisations spécifiées à l'égard desquelles l'audit de la conformité a été effectué sont les suivantes : les dispositions applicables de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, la *Loi sur Téléfilm Canada* ainsi que les règlements administratifs de Téléfilm Canada.

À notre avis, les opérations de Téléfilm Canada dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux autorisations spécifiées susmentionnées. De plus, conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, nous déclarons qu'à notre avis les principes comptables des Normes comptables canadiennes pour le secteur public ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Responsabilités de la direction à l'égard de la conformité aux autorisations spécifiées

La direction est responsable de la conformité de Téléfilm Canada aux autorisations spécifiées indiquées ci-dessus, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la conformité de Téléfilm Canada à ces autorisations spécifiées.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées

Nos responsabilités d'audit comprennent la planification et la mise en œuvre de procédures visant la formulation d'une opinion d'audit et la délivrance d'un rapport sur la question de savoir si les opérations dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers sont en conformité avec les exigences spécifiées susmentionnées.

Pour la vérificatrice générale du Canada,



Chantale Perreault, CPA auditrice
Directrice principale

Montréal, Canada
Le 13 juin 2024

État des résultats

Exercice clos le 31 mars

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	Annexes et notes	2024 Budget	2024	2023
Dépenses de soutien				
Développement de l'industrie audiovisuelle canadienne				
Programme de production		83 080	79 977	80 123
Programme de développement		11 924	11 880	8 873
Programme pour le long métrage documentaire		4 500	7 275	5 517
Programme Talents en vue (incluant Programme de mentorat)		4 000	4 181	4 007
Contributions à des fonds internationaux		1 700	2 124	1 997
Contributions à l'engagement communautaire		400	621	400
Administration des recommandations à titre de coproduction audiovisuelle régie par des traités		379	419	412
		105 983	106 477	101 329
Soutien promotionnel au Canada et à l'étranger				
Programme d'aide à la mise en marché et initiative d'engagement des auditoires		10 485	11 489	5 382
Activités promotionnelles nationales et internationales		8 055	8 499	14 723
Programmes de promotion nationale – Aide aux festivals et événements de l'industrie		8 050	8 396	12 250
Programme de promotion internationale		1 100	1 814	1 265
Programme d'aide à la diffusion en salle		750	1 490	10 900
Programme d'aide à l'exportation		650	641	465
Programme de compensation pour la distribution en salle		–	–	3 935
		29 090	32 329	48 920
Fonds d'indemnisation à court terme	8	–	–	8 483
		135 073	138 806	158 732
Frais de fonctionnement et d'administration	A	36 717	33 799	34 591
Coût de l'exploitation		171 790	172 605	193 323
Revenus	10			
Honoraires de gestion provenant du Fonds des médias du Canada	B	10 961	10 825	10 347
Revenus d'investissements et récupérations		7 500	9 338	8 026
Contributions aux activités de soutien promotionnel		325	901	973
Fonds Harold Greenberg		–	285	875
Fonds des talents	3	300	271	1 175
Intérêts et autres revenus		30	91	290
		19 116	21 711	21 686
Coût net de l'exploitation avant le financement gouvernemental		152 674	150 894	171 637
Financement gouvernemental				
Crédit parlementaire		151 908	155 276	171 050
Surplus (déficit) de l'exercice		(766)	4 382	(587)
Excédent accumulé au début de l'exercice		40 421	40 421	41 008
Excédent accumulé à la fin de l'exercice		39 655	44 803	40 421

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

État de la situation financière

Au 31 mars

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	Notes	2024	2023
Actifs financiers			
Montant à recevoir du Trésor		79 839	77 568
Trésorerie – Fonds des talents	3	49	93
Trésorerie – Fonds Harold Greenberg		174	450
Débiteurs	4	3 921	5 397
Montant à recevoir du Fonds des médias du Canada	5	1 049	925
		85 032	84 433
Passifs			
Créditeurs et charges à payer		3 397	2 874
Revenus reportés – Fonds Harold Greenberg		–	285
Obligations relatives aux programmes d'aide financière	6	43 869	47 565
Passif au titre des avantages sociaux futurs	7	898	975
		48 164	51 699
Actifs financiers nets		36 868	32 734
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles	9	4 505	5 179
Charges payées d'avance		3 430	2 508
		7 935	7 687
Excédent accumulé		44 803	40 421

Engagements (note 12)

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le Conseil :



Sylvain Lafrance
Président

État de la variation des actifs financiers nets

Exercice clos le 31 mars

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	2024 Budget	2024	2023
Surplus (déficit) de l'exercice	(766)	4 382	(587)
Opérations liées aux immobilisations corporelles			
Amortissement	1 183	1 250	1 167
Acquisitions	(255)	(608)	(1 146)
Réduction de valeur d'immobilisations corporelles	-	32	-
Autres opérations			
Acquisitions des charges payées d'avance	(1 500)	(3 430)	(2 458)
Utilisation des charges payées d'avance	1 500	2 508	5 061
Augmentation des actifs financiers nets	162	4 134	2 037
Actifs financiers nets au début de l'exercice	32 734	32 734	30 697
Actifs financiers nets à la fin de l'exercice	32 896	36 868	32 734

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	2024	2023
Activités de fonctionnement		
Surplus (déficit) de l'exercice	4 382	(587)
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Augmentation (diminution) du passif au titre des avantages sociaux futurs	(77)	103
Amortissement des immobilisations corporelles	1 250	1 167
Réduction de valeur d'immobilisations corporelles	32	-
	5 587	683
Variations des éléments financiers hors caisse :		
Diminution des débiteurs	1 476	8
Augmentation du montant à recevoir du Fonds des médias du Canada	(124)	(81)
Augmentation des créditeurs et charges à payer	523	174
Diminution des revenus reportés – Fonds des talents	-	(600)
Diminution des revenus reportés – Fonds Harold Greenberg	(285)	(875)
Augmentation (diminution) des obligations relatives aux programmes d'aide financière	(3 696)	4 611
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance	(922)	2 603
	2 559	6 523
Activités d'investissement en immobilisations		
Sorties de fonds relatives à l'acquisition d'immobilisations corporelles	(608)	(1 146)
Augmentation du montant à recevoir du Trésor et de la trésorerie du Fonds des talents et du Fonds Harold Greenberg	1 951	5 377
Montant à recevoir du Trésor et de la trésorerie du Fonds des talents et du Fonds Harold Greenberg au début de l'exercice	78 111	72 734
Montant à recevoir du Trésor et de la trésorerie du Fonds des talents et du Fonds Harold Greenberg à la fin de l'exercice	80 062	78 111
Information supplémentaire présentée dans les activités de fonctionnement		
Intérêts reçus	41	37

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2024

Les montants présentés dans les tableaux complémentaires aux états financiers sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.

1

STATUT ET ACTIVITÉS

La Société a été constituée en 1967 par la *Loi sur Téléfilm Canada*. Elle a pour mission de favoriser et d'encourager le développement de l'industrie audiovisuelle au Canada. La Société peut également agir dans le cadre d'accords conclus avec le ministère du Patrimoine canadien pour la prestation de services ou la gestion de programmes concernant les industries audiovisuelles ou de l'enregistrement sonore.

La Société est une société d'État assujettie, *inter alia*, à la partie VIII de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10 des Statuts révisés du Canada de 1970, dans sa version antérieure au 1^{er} septembre 1984 comme si elle n'avait pas été abrogée et comme si la Société était mentionnée à l'annexe C de cette loi. La Société est également assujettie à certaines dispositions de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

La Société n'est pas assujettie aux lois de l'impôt sur le revenu.

2

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Ces états financiers ont été dressés par la direction selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (« NCCSP »). Les principales méthodes comptables suivies par la Société sont les suivantes :

A. Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers selon les NCCSP exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses qui affectent les montants présentés comme actifs et passifs à la date des états financiers et les montants présentés comme dépenses et revenus pendant la période de déclaration. La provision pour créances irrécouvrables, la durée de vie des immobilisations corporelles et le passif au titre des avantages sociaux futurs sont les éléments les plus importants pour lesquels des estimations sont utilisées. Les estimations sont fondées sur la meilleure information disponible au moment de la préparation des états financiers et sont révisées en fonction des nouvelles données. Il existe donc dans les présents états financiers une incertitude relative à la mesure. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

2 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

B. Dépenses de soutien

Les dépenses de soutien représentent l'ensemble de l'aide financière offerte par la Société pour le développement de l'industrie audiovisuelle canadienne et le soutien promotionnel au contenu canadien au Canada et à l'étranger. Ces dépenses sont effectuées principalement par l'intermédiaire d'investissements, d'avances à remboursement conditionnel, de subventions et de contributions. L'aide financière accordée est comptabilisée comme un paiement de transfert. La Société comptabilise l'aide financière aux résultats à titre de dépense de soutien dans l'exercice au cours duquel la dépense est autorisée et lorsque le requérant a satisfait aux critères d'admissibilité. La Société comptabilise à titre d'obligations relatives aux programmes d'aide financière les sommes qu'elle s'est contractuellement engagée à verser.

Les investissements effectués dans les productions confèrent à la Société des droits d'auteurs et les avances sont effectuées au moyen de l'octroi de contrats d'aide aux développements de projets, d'aide à la production et d'aide à la distribution et à la mise en marché. Certaines avances sont convertibles en investissements en lieu et place du remboursement. Lorsque cela se produit, l'avance est convertie en investissement aux dépenses de soutien.

Le Fonds d'indemnisation à court terme pour productions audiovisuelles canadiennes (FICT) était une mesure temporaire qui a pris fin le 31 mars 2023 et qui visait à minimiser les conséquences du vide laissé par le manque de couverture d'assurance pour les interruptions de tournages et abandons de productions causés par la pandémie de COVID-19 dans le secteur de la production audiovisuelle. L'aide financière accordée a été comptabilisée comme un paiement de transfert. La Société comptabilisait l'aide financière aux résultats à titre de dépense du FICT dans l'exercice au cours duquel le requérant a satisfait aux critères d'admissibilité. La Société comptabilisait à titre d'obligations relatives aux programmes d'aide financière, les sommes qu'elle s'était contractuellement engagée à verser à titre d'indemnisation.

C. Revenus

i. Revenus d'investissements et récupérations

Les revenus d'investissements et les récupérations des avances effectuées en production correspondent au pourcentage des revenus de production stipulé aux ententes et contractuellement dû à la Société. Les récupérations proviennent également du remboursement des autres avances à remboursement conditionnel consenties dont les conditions contractuelles ont été respectées. Les revenus d'investissements et les récupérations des avances sont des opérations sans obligations de prestations pour la Société. Ces montants sont constatés lorsque la Société a le pouvoir de revendiquer les ressources économiques et que ces derniers relèvent d'une opération passée. Les pertes sur créances irrécouvrables sont comptabilisées à titre de dépenses de soutien.

ii. Honoraires de gestion

Les honoraires de gestion représentent des obligations de prestation remplies progressivement au cours de l'exercice et correspondent au remboursement des coûts relatifs à l'administration et à l'exécution des programmes de financement du Fonds des médias du Canada (FMC).

iii. Contributions aux activités de soutien promotionnel

Les contributions aux activités de soutien promotionnel représentent des obligations de prestation remplies lors de la participation des entreprises aux activités de soutien promotionnel organisés par la Société dans le cadre d'événements nationaux et internationaux. Les contributions sont constatées lorsque la Société remplit les obligations de prestations.

iv. Intérêts et autres revenus

Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les autres revenus représentent la facturation d'honoraires pour le Fonds d'indemnisation à court terme pour productions audiovisuelles canadiennes (FICT) et sont des opérations sans obligations de prestation pour la Société. La constatation des autres revenus se fait lorsque la Société a le pouvoir de revendiquer les ressources économiques et que ces derniers relèvent d'une opération passée.

2 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

D. Financement gouvernemental

La Société obtient son financement par l'intermédiaire d'un crédit parlementaire. Ce financement ne comporte aucune stipulation grevant son utilisation. Il est comptabilisé à titre de financement gouvernemental aux résultats jusqu'à concurrence du montant autorisé lorsque les conditions d'admissibilité sont satisfaites.

E. Fonds des talents

Le Fonds des talents (le « Fonds ») a été créé en mars 2012 et ses opérations sont récurrentes et font partie intégrante des activités de la Société. Le Fonds vise notamment à soutenir les œuvres canadiennes et à effectuer la promotion des talents canadiens par l'entremise des programmes de la Société. Le Fonds recueille ses revenus d'individus et d'entreprises. Ces revenus sont déposés dans un compte de trésorerie distinct présenté sous la rubrique Trésorerie – Fonds des talents à l'état de la situation financière. Les revenus ne sont pas grevés d'affectations d'origine externe et sont des opérations sans obligations de prestation. Ces revenus sont constatés lorsque la Société a le pouvoir de revendiquer les ressources économiques et que ces derniers relèvent d'une opération passée. En vertu de la *Loi sur Téléfilm Canada*, les revenus d'investissements et de récupérations issus des projets financés par le Fonds sont mis à la disposition de la Société pour financer des dépenses de soutien.

F. Fonds Harold Greenberg

Le Fonds Harold Greenberg (le « FHG »), dont les activités du programme de langue française ont pris fin en décembre 2021, a transféré des sommes à la Société afin que cinq productions puissent recevoir les investissements promis par le FHG conformément aux lettres de décision qui avaient été émises. Les sommes reçues ont été déposées dans un compte de trésorerie distinct présenté sous la rubrique Trésorerie – Fonds Harold Greenberg à l'état de la situation financière. Les revenus ne sont pas liés aux activités récurrentes de la Société et sont des opérations sans obligations de prestation. Ces revenus sont constatés lorsque la Société a le pouvoir de revendiquer les ressources économiques et que ces derniers relèvent d'une opération passée.

G. Montant à recevoir du Trésor

Le Montant à recevoir du Trésor comprend le résultat de l'ensemble des opérations bancaires de la Société traitées par le Receveur général du Canada. Ce montant n'est pas considéré comme un instrument financier.

H. Trésorerie – Fonds des talents

La Trésorerie – Fonds des talents se compose du solde de trésorerie issu de la collecte des revenus. Cette trésorerie sert au financement des projets et activités soutenues par le Fonds.

I. Trésorerie – Fonds Harold Greenberg

La Trésorerie – Fonds Harold Greenberg se compose du solde de trésorerie issu de la prise en charge des productions financées dans le cadre du programme de langue française du Fonds Harold Greenberg.

2 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

J. Instruments financiers

Les instruments financiers de la Société sont tous comptabilisés au coût ou au coût amorti à l'état de la situation financière. Les actifs financiers sont constitués des éléments d'actifs qui pourraient être consacrés à rembourser les passifs existants ou à financer des activités futures. À la fin de chaque exercice, la Société évalue s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers ou des groupes d'actifs financiers. La Société effectue une analyse individuelle des actifs financiers pour déterminer la provision pour créances irrécouvrables. Les facteurs pris en considération pour déterminer la provision pour créances irrécouvrables sont l'âge de la créance, l'historique de paiement et le respect de l'entente de remboursement en cours, le cas échéant. Un actif financier et la provision afférente à ce dernier sont normalement radiés, en partie ou en totalité, lorsque la Société considère qu'il n'y a aucune perspective réaliste de recouvrement. Si de telles indications existent, la valeur comptable de l'instrument financier est réduite ou radiée ainsi que la provision afférente à ce dernier pour tenir compte de cette moins-value.

La Société détient les actifs financiers suivants dont certains sont inscrits nets des provisions pour créances irrécouvrables :

- Trésorerie – Fonds des talents;
- Trésorerie – Fonds Harold Greenberg;
- Débiteurs, autres que les taxes à récupérer;
- Montant à recevoir du Fonds des médias du Canada.

Les passifs financiers sont constitués de :

- Crédoiteurs et charges à payer;
- Obligations relatives aux programmes d'aide financière.

K. Passif au titre des avantages sociaux futurs

i. Régime de retraite

Les employés admissibles de la Société sont couverts par le Régime de retraite de la fonction publique, un régime de pension à prestations déterminées contributif, constitué en vertu d'une loi et parrainé par le gouvernement du Canada. Autant les employés que la Société doivent verser des cotisations. Ce régime de retraite offre des prestations basées sur le nombre d'années de service, sur une période maximale de 35 ans et au taux de 2 % par année de service ouvrant droit à pension multiplié par le salaire moyen des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pension du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation. Les cotisations versées à titre d'employeur sont établies en fonction du Régime de retraite de la fonction publique et représentent le coût complet pour la Société. Ce montant est équivalent à un multiple des cotisations versées par les employés et pourrait changer au fil du temps selon la situation financière du Régime. Les cotisations de la Société sont constatées dans l'exercice au cours duquel les services sont rendus et représentent l'ensemble de ses obligations en matière de prestations de retraite. La Société n'est pas tenue de verser des cotisations au titre des insuffisances actuarielles du Régime de retraite de la fonction publique.

ii. Indemnités de départ

Les employés admissibles avaient droit à des indemnités de départ tel que le prévoyaient leurs conditions d'emploi et le coût de ces indemnités était constaté aux résultats de l'exercice au cours duquel elles étaient gagnées. L'obligation au titre des indemnités de départ était calculée selon les meilleures estimations et hypothèses de la direction, quant à l'évolution des salaires, de l'âge des employés, des années de service et de la probabilité de départ pour raison de démission ou de retraite. Conformément à la demande du Secrétariat du Conseil du Trésor, la Société a pris la décision en septembre 2013 de mettre fin à ces indemnités. Ainsi, les indemnités de départ ont cessé de s'accumuler en date du 31 mars 2014 et ont été versées à la plupart des employés. L'obligation est ajustée en fin d'exercice pour refléter le salaire actuel des employés qui ont décidé de reporter le paiement au moment de la cessation d'emploi ou de la retraite.

2 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

iii. Congés de maladie

Les employés ont droit à des jours de congés de maladie tels que le prévoient leurs conditions d'emploi. Les jours de congés de maladie non utilisés s'accumulent mais ne sont pas monnayables. Le coût de ces journées est constaté aux résultats de l'exercice au cours duquel elles sont gagnées. L'obligation est calculée à une valeur actuelle selon les hypothèses les plus probables de la direction en matière de la probabilité d'utilisation des congés de maladie accumulés, d'évolution des salaires, de l'âge des employés, de la probabilité de départ, de l'âge de la retraite et du taux d'actualisation. Ces hypothèses sont révisées annuellement.

iv. Congés parentaux

Les employés ont droit à des congés parentaux tels que le prévoient leurs conditions d'emploi. La Société offre aux employés des prestations additionnelles à celles offertes par l'assurance-emploi jusqu'à un pourcentage déterminé du salaire brut de l'employé. La Société constate un passif pour la durée entière du congé parental au moment où l'employé présente une demande et signe l'entente en vertu des conditions d'emploi établies.

L. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties linéairement en fonction de leur durée de vie utile respective selon les taux ou périodes suivants :

Actifs	Taux/période
Améliorations locatives	Durée des baux
Équipements technologiques	Entre 20 % et 25 %
Mobilier	10 %
Logiciels	Entre 10 % et 20 %

Les éléments d'actif liés aux travaux en cours ne font pas l'objet d'un amortissement. Lorsque les travaux en cours sont achevés, les sommes relatives aux actifs sont reportées à la rubrique appropriée des immobilisations corporelles et sont amorties conformément à la politique de la Société.

M. Opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés sont comptabilisées à la valeur d'échange lorsqu'elles sont conclues selon des modalités semblables à celles que les entités auraient adoptées si elles avaient agi dans des conditions de pleine concurrence. La Société ne comptabilise pas le coût estimatif des services fournis gratuitement par une entité sous contrôle commun.

N. Adoption de nouvelles normes comptables

La Société a adopté le chapitre SP 3400 « Revenu », à compter du 1er avril 2023, qui fournit un cadre qui établit des normes sur la façon de comptabiliser et de déclarer les revenus. La norme donne des indications générales sur la manière dont les entités comptabilisent, mesurent, présentent et divulguent les produits provenant de transactions qui incluent des obligations de performance (opérations avec contrepartie directe) et de transactions qui n'ont pas d'obligations de performance (opérations sans échange). Il existe deux approches pour comptabiliser les revenus avec des obligations de performance : à un moment donné ou sur une période donnée. Cette détermination est effectuée en fonction du moment où une obligation de prestation est remplie. Le chapitre SP 3400 a été appliqué rétroactivement sans retraitement et n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers de la Société.

O. Changements comptables futurs

En octobre 2023, le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) a publié le nouveau modèle d'information, soit le chapitre SP 1202 « Présentation des états financiers ». Cette nouvelle norme permet de mieux comprendre les états financiers et les indicateurs qu'ils contiennent et améliore les informations additionnelles pour les utilisateurs. Cette nouvelle norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er avril 2026. La Société évalue actuellement les incidences de cette norme sur ses états financiers et la pertinence d'une adoption de manière anticipée.

3

FONDS DES TALENTS

Les tableaux suivants présentent les transactions inhérentes au Fonds des talents :

	2024 Budget	Autres donateurs	Total 2024	Total 2023
Revenus				
Dons	300	271	271	330
Contributions encaissées	–	–	–	245
Revenus reportés	–	–	–	600
	300	271	271	1 175

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2023, la Société avait des contributions du Fonds Harold Greenberg grevées d'affectations d'origine externe qui ont été utilisées aux fins prescrites au cours de l'année 2022-2023.

	Autres donateurs	Total 2024	Total 2023
Dépenses de soutien			
Programme Talents en vue (incluant Programme de mentorat)	300	300	1 145
Activités promotionnelles nationales et internationales	3	3	4
	303	303	1 149
Excédent (déficit) de l'exercice	(32)	(32)	26
Excédent accumulé au début de l'exercice	93	93	67
Excédent accumulé à la fin de l'exercice	61	61	93

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2024, la Société a assumé pour 377 900 \$ de dépenses inhérentes au démarchage et à la promotion du Fonds (368 200 \$ pour l'exercice précédent).

	Autres donateurs	Total 2024	Total 2023
Trésorerie – Fonds des talents			
Solde au début de l'exercice	93	93	667
Encaissements	261	261	575
Paiements contractuels relatifs aux programmes d'aide financière	(303)	(303)	(1 149)
Frais de banque	(2)	(2)	–
Solde à la fin de l'exercice	49	49	93

Au 31 mars 2024, le Fonds des talents n'est contractuellement engagé à verser aucune somme (aucun montant pour l'exercice précédent).

4

DÉBITEURS

	2024	2023
Débiteurs liés aux revenus d'investissements et récupérations	826	749
Taxes à récupérer	2 546	3 922
Autres débiteurs	549	726
	3 921	5 397

5

MONTANT À RECEVOIR DU FONDS DES MÉDIAS DU CANADA

La Société administre les programmes de financement du Fonds des médias du Canada et, à ce titre, lui charge des honoraires de gestion. De plus, dans le cadre de leur mandat respectif, les deux organisations réalisent certaines activités promotionnelles en collaboration.

	2024	2023
Honoraires de gestion à recevoir	1 024	881
Autres montants à recevoir	25	44
	1 049	925

6

OBLIGATIONS RELATIVES AUX PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE

La Société s'est contractuellement engagée à verser des sommes dans le cadre de ses programmes d'aide financière. Le tableau suivant présente les paiements prévus au cours des prochains exercices :

	2025	2026	2027	Total 2024	Total 2023
Exercices de signature des contrats					
2020 et antérieurs	399	20	–	419	693
2021	546	–	–	546	1 248
2022	2 662	52	–	2 714	8 545
2023	8 736	1 396	65	10 197	37 079
2024	23 159	5 772	1 062	29 993	–
	35 502	7 240	1 127	43 869	47 565

Au 31 mars 2024, la Société a signé sept offres conditionnelles de financement pour l'exercice 2024-2025 d'une valeur totale de 4 597 500 \$ (quatre offres d'une valeur totale de 3 975 000 \$ pour l'exercice précédent). L'ensemble des conditions liées à ces offres n'étant pas rempli au 31 mars 2024, aucun montant n'a été enregistré dans les Obligations relatives aux programmes d'aide financière. De plus, au 31 mars 2024, le montant d'Obligations relatives aux programmes d'aide financière inclut 173 925 \$ (165 750 \$ pour l'exercice précédent). La Société s'étant contractuellement engagée à verser cette somme à des compagnies de production comme prévu à l'entente du Fonds Harold Greenberg.

7

PASSIF AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

	Indemnités de départ	Congés maladie	Congés parentaux	Total
Solde au 31 mars 2022	83	669	120	872
Coût des services rendus au cours de l'exercice	3	188	135	326
Indemnités versées au cours de l'exercice	(3)	(106)	(114)	(223)
Solde au 31 mars 2023	83	751	141	975
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1	144	96	241
Indemnités versées au cours de l'exercice	(54)	(117)	(147)	(318)
Solde au 31 mars 2024	30	778	90	898

7 – PASSIF AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

A. Obligation au titre des indemnités de départ

La Société payait des indemnités de départ à ses employés admissibles fondées sur la nature du départ, les années de service et le salaire en fin d'emploi. Ce régime ne détenait aucun actif et présentait un déficit égal à l'obligation au titre des indemnités constituées. Ces indemnités ont cessé de s'accumuler au 31 mars 2014 suite à la décision de la Société de mettre fin à celles-ci. Au cours de l'exercice, l'obligation a été ajustée afin de refléter le salaire actuel des employés qui ont décidé de reporter le paiement au moment de la cessation d'emploi ou de la retraite. Les indemnités seront payées à même les crédits parlementaires futurs.

B. Obligation au titre des congés de maladie

La Société offre à ses employés des indemnités de congés de maladie en fonction de leur salaire et des droits accumulés au cours de leurs années de service. Ces droits sont reportables, mais non monnayables. Ce régime ne détient aucun actif et présente un déficit égal à l'obligation au titre des indemnités constituées.

Pour calculer l'obligation au titre des congés de maladie, la Société utilise un salaire journalier moyen de 359 \$ (346 \$ en 2023), un taux d'augmentation des salaires de 4,00 % (3,99 % en 2023), un taux d'utilisation annuel moyen de 3,00 % (3,00 % en 2023), un taux d'actualisation de 3,39 % (3,12 % en 2023) et un taux de départ de 9,00 % (9,00 % en 2023). Les indemnités seront payées à même les crédits parlementaires futurs et au moyen des autres sources de financement.

C. Obligation au titre des congés parentaux

La Société verse des prestations qui équivalent à la différence entre le montant brut des prestations d'assurance-emploi et 93,00 % du salaire brut de l'employé pour un maximum de 50 semaines. Les prestations seront payées à même les crédits parlementaires futurs.

D. Régime de retraite

La présidente du Conseil du Trésor fixe les cotisations exigées des employeurs, lesquelles sont un multiple de celles exigées des employés. Le taux de cotisation exigé des employeurs pour 2024 est fonction de la date de début d'emploi de l'employé. Pour les dates de début d'emploi antérieures au 1^{er} janvier 2013, le taux de cotisation de la Société est de 1,02 fois le taux de cotisation exigé des employés (1,02 fois en 2023); et pour les dates de début d'emploi postérieures au 31 décembre 2012, le taux de cotisation de la Société est de 1,00 fois le taux de cotisation exigé des employés (1,00 fois en 2023). Le total des cotisations de 2 177 700 \$ est comptabilisé en charges en 2024 dans les salaires et avantages sociaux (2 237 000 \$ en 2023).

8

FONDS D'INDEMNISATION À COURT TERME POUR PRODUCTIONS AUDIOVISUELLES CANADIENNES

Le Fonds d'indemnisation à court terme pour productions audiovisuelles canadiennes (FICT) a pris fin le 31 mars 2023. Au 31 mars 2023, la Société avait encouru pour 8 483 000 \$ d'indemnisation, dont 5 780 331 \$ était à payer et était inclus dans les Obligations relatives aux programmes d'aide financière.

9

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Améliorations locatives	Équipements technologiques et mobiliers	Logiciels	Travaux en cours	Total
Coût					
Solde au 31 mars 2022	4 797	2 089	9 119	15	16 020
Acquisitions	9	190	947	—	1 146
Cessions	—	—	(491)	—	(491)
Transferts	—	—	15	(15)	—
Solde au 31 mars 2023	4 806	2 279	9 590	—	16 675
Acquisitions	—	311	257	40	608
Cessions	(691)	(204)	(48)	—	(943)
Solde au 31 mars 2024	4 115	2 386	9 799	40	16 340
Amortissement cumulé					
Solde au 31 mars 2022	(4 640)	(1 212)	(4 968)	—	(10 820)
Amortissement	(75)	(287)	(805)	—	(1 167)
Cessions	—	—	491	—	491
Solde au 31 mars 2023	(4 715)	(1 499)	(5 282)	—	(11 496)
Amortissement	(43)	(304)	(903)	—	(1 250)
Cessions	660	203	48	—	911
Solde au 31 mars 2024	(4 098)	(1 600)	(6 137)	—	(11 835)
Valeur comptable nette au 31 mars 2023	91	780	4 308	—	5 179
Valeur comptable nette au 31 mars 2024	17	786	3 662	40	4 505

Durant l'exercice, la Société a procédé à la radiation de logiciels complètement amortis d'une valeur de 48 000 \$, d'améliorations locatives d'une valeur de 691 000 \$ nette d'amortissement cumulé de 660 000 \$ et d'équipements technologiques et mobiliers d'une valeur de 204 000 \$ nette d'amortissement cumulé de 203 000 \$.

10

REVENUS

	2024	2023
Honoraires de gestion provenant du Fonds des médias du Canada	10 825	10 347
Revenus d'investissements et récupérations	9 338	8 026
Contributions aux activités de soutien promotionnel	901	973
Fonds des talents	271	1 175
Revenus provenant des activités récurrentes	21 335	20 521
Fonds Harold Greenberg	285	875
Autres revenus	44	239
Revenus provenant des activités non récurrentes	329	1 114
Intérêts	47	51
Total des revenus	21 711	21 686

11

INSTRUMENTS FINANCIERS

A. Juste valeur

La Trésorerie – Fonds des talents, la Trésorerie – Fonds Harold Greenberg, les débiteurs autres que les taxes à récupérer, le montant à recevoir du Fonds des médias du Canada, les créditeurs et charges à payer et les obligations relatives aux programmes d'aide financière font partie du cours normal des activités de la Société.

Ces instruments financiers sont tous évalués au coût ou au coût amorti. Comme la Société ne détient aucun dérivé ou instrument de capitaux propres, aucune évaluation à la juste valeur n'est requise. Conséquemment, la Société n'a pas préparé d'état des gains et pertes de réévaluation.

B. Objectifs et politique en matière de gestion des risques financiers

La Société est exposée à divers risques financiers qui résultent de ses opérations. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Société. La Société ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés, à des fins spéculatives.

i. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt se définit comme l'exposition de la Société à une perte de revenu d'intérêt ou à une perte de valeur sur les instruments financiers résultant d'une variation du taux d'intérêt. Comme les échéances de l'essentiel des instruments financiers de la Société sont à court terme, toute variation du taux d'intérêt n'aurait pas d'impact important sur les états financiers. L'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt est non significative.

11 – INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

ii. Risque de liquidité

La Société est exposée au risque de liquidité en raison de ses passifs financiers : créiteurs et charges à payer et obligations relatives aux programmes d'aide financière (note 6). Le tableau qui suit présente les échéances contractuelles des créiteurs et charges à payer :

	2024	2023
1-30 jours	2 734	2 394
31-90 jours	–	–
91 jours à 1 an	663	480
Total valeur comptable et flux de trésorerie contractuels	3 397	2 874

La Société croit que les fonds actuels et futurs générés par les activités d'exploitation et l'accès à des liquidités additionnelles provenant de crédits parlementaires seront suffisants pour faire face à ses obligations. Sous la supervision de la haute direction, la Société gère les liquidités en fonction des flux de trésorerie prévus.

iii. Risque de crédit

Les instruments financiers qui pourraient assujettir la Société à un risque de concentration de crédit se composent principalement des débiteurs autres que les taxes à récupérer et du montant à recevoir du Fonds des médias du Canada.

C. Débiteurs

Il n'y a pas de concentration de débiteurs pour un client en particulier, de par la nature de la clientèle et leur répartition géographique. La Société est ainsi protégée contre une concentration du risque de crédit. Au 31 mars 2024, l'exposition maximale au risque de crédit relativement aux débiteurs, autres que les taxes à récupérer, correspond à leur valeur comptable. La Société ne détient aucune garantie à l'égard de ses créances. Le détail des débiteurs autres que les taxes à récupérer par échéance et les provisions pour créances irrécouvrables afférentes sont constitués de la manière suivante :

	2024	2023
Courant – 30 jours	889	910
31-90 jours	426	439
91 jours ou plus	830	810
Débiteurs – Bruts	2 145	2 159
Provision pour créances irrécouvrables		
Solde au début de l'exercice	684	655
Dépense pour créances irrécouvrables	126	134
Débiteurs radiés et recouvrement	(40)	(105)
Solde à la fin de l'exercice	770	684
Débiteurs – Nets	1 375	1 475

D. Montant à recevoir du Fonds des médias du Canada

Le montant à recevoir du Fonds des médias du Canada ne présente pas de risque de crédit, car il s'agit de sommes à recouvrer d'un organisme subventionnaire relevant du ministère du Patrimoine canadien. Les honoraires sont facturés mensuellement et le montant est exigible 30 jours suivant la date de la facture.

12

ENGAGEMENTS

La Société a signé des baux à long terme pour la location de locaux et d'équipements ainsi que des contrats pour des services à long terme. Les paiements futurs s'élèvent à 3 844 000 \$ (6 152 000 \$ en 2023) et sont payables comme suit :

	Total
2025	2 071
2026	1 591
2027	182
	3 844

13

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société est apparentée en termes de propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État créés par le gouvernement du Canada ainsi qu'avec ses principaux dirigeants, les proches parents de ceux-ci et les entités soumises au contrôle de ces personnes. La Société s'engage dans des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités. Ces opérations sont constatées à la valeur d'échange, à l'exception de l'audit des états financiers, effectué sans contrepartie, qui n'est pas constaté à l'état des résultats.

14

INFORMATION COMPARATIVE

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice en cours. La mention du programme de mentorat a été ajouté aux lignes directrices du Programme Talents en vue lors de l'exercice 2022-2023. Les dépenses du programme de mentorat étaient sous la ligne Activités promotionnelles nationales et internationales en 2022-2023. Un montant de 347 000 \$ a été reclassé sous Programme Talents en vue (incluant Programme de mentorat), dont le nom a changé pour refléter ce changement.

Annexes A et B

Autres renseignements

A. Frais de fonctionnement et d'administration

	2024 Budget	2024	2023
Salaires et avantages sociaux	25 568	24 513	24 142
Honoraires professionnels	3 303	2 770	3 784
Location, taxes, chauffage et électricité	2 198	2 113	2 066
Technologies de l'information	2 180	1 759	1 797
Amortissement et réduction de valeur d'immobilisations corporelles	1 183	1 282	1 167
Frais de bureau	1 170	736	862
Voyages et accueil	917	474	616
Publicité et publications	198	152	157
	36 717	33 799	34 591

B. Coûts des programmes du Fonds des médias du Canada

Les coûts admissibles aux fins des honoraires de gestion sont définis dans l'entente de services avec le Fonds des médias du Canada (FMC). Au cours de l'exercice, la Société a facturé un total de 10 824 572 \$ (10 347 490 \$ en 2023) pour l'administration des programmes du FMC, dont 2 862 151 \$ (2 620 544 \$ en 2023) pour les secteurs en soutien aux opérations.

	2024 Budget	2024	2023
Salaires et avantages sociaux			
Gestion, administration et exécution	6 999	6 889	6 566
Secteurs à services partagés	1 037	1 053	1 113
Secteurs en soutien aux opérations	2 862	2 996	2 954
Autres coûts	63	21	48
	10 961	10 959	10 681

Gestion, administration et exécution des programmes et secteurs à services partagés

Les frais de gestion, d'administration et d'exécution des programmes sont constitués de coûts salariaux inhérents aux gestionnaires responsables des programmes, aux employés administratifs en soutien aux opérations et aux employés spécialisés dans l'exécution des programmes. Les coûts des secteurs à services partagés comprennent les salaires et avantages sociaux reliés aux départements qui desservent l'ensemble des programmes, soit les services des finances et du secteur technologies de l'information et le coût de développement de certaines immobilisations corporelles.


Secteurs en soutien aux opérations

Ces coûts présentent les frais encourus pour soutenir l'ensemble des employés attirés à la gestion, à l'administration et à l'exécution des programmes ainsi que les employés offrant les services partagés. Ils correspondent aux coûts des secteurs des ressources humaines, des services informatiques et des ressources matérielles. Les frais sont notamment constitués de salaires, d'honoraires professionnels, de frais de loyers et de coûts des technologies de l'information. Ces coûts comprennent l'acquisition de certaines immobilisations corporelles mais ne comprennent pas la dépense d'amortissement.

Autres coûts

Les autres coûts proviennent des frais, autres que les salaires et les amortissements, engendrés par la gestion, l'administration et l'exécution des programmes, ainsi que par les secteurs à services partagés.

Ru



L'adaptation cinématographique de **Ru**, le roman qui a valu à Kim Thúy de remporter un prix du Gouverneur général, a connu un immense succès critique et populaire. Réalisé par Charles-Olivier Michaud et produit par André Dupuy et Marie-Alexandra, le film a récolté près de 2 millions de dollars en recettes-guichet au Canada.

Nommé pour 9 Prix Écrans canadiens 2024, ce long métrage tiré du livre du même nom a été présenté en première lors du Festival International du Film de Toronto en 2023

Renseignements supplémentaires

123 films

financés par le Programme de production



1. 1995
2. 40 Acres
3. A Breed Apart
4. A Tribe Called Love
5. Ababouiné
6. Aberdeen
7. Adam en dépression
8. Angela's Shadow
9. Anglophone
10. Anorgasmia
(Coprod. Islande)
11. Any Other Night
(Coprod. Pays-Bas)
12. Apparatous
13. Are We Done Now?
14. Au revoir Pluton
15. Backspot
16. Birth of a Family
17. Blood Lines
18. Bonjour Tristesse
(Coprod. Allemagne)
19. Can I Get A Witness?
20. Cap Farewell
(Coprod. Belgique)
21. Capitaine
22. Cat's Cry
(Coprod. Croatie, Serbie)
23. Celestine
24. Cry From the Sea
(Coprod. Irlande)
25. Darkest Miriam
26. Deaner 89'
27. Death Has No Master
(Coprod. Mexique, Venezuela)
28. Deux femmes en or
29. D'où viens-tu, berger ?
(Coprod. France)
30. Drive Back Home
31. Et maintenant ?
32. Flavia de Luce
33. Gagne ton ciel
34. Granny Lee
35. Hal & Charlie, 1963
36. Hangashore (Ainniseoir)
37. Honey Bunch
38. Humane
39. I Don't Know Who You Are
40. I, Object
(Coprod. Nouvelle-Zélande)
41. In Cold Light
42. Julián (Coprod. Irlande)
43. Kaboul, Montréal
44. Kaïros
45. Kidnapping Inc.
(Coprod. France)
46. Kill Me Now
(Coprod. France)
47. Kipkemboi
48. Kryptic
(Coprod. Royaume-Uni)
49. La fonte des glaces
50. La mort n'existe pas
(Coprod. France)
51. La petite et le vieux
52. Lakeview
53. Le chef et la douanière
54. Le dernier repas
55. Le temps
56. Le train
57. Le vaisseau des tempêtes
58. L'enfant bélier
(Coprod. Belgique, France)
59. Les chambres rouges
60. Les hommes de ma mère
61. Levels
62. L'héritier des secrets
(Coprod. Maroc)
63. Lost Baby
64. Lumi
65. Lupe Q and the Galactic
Earworms
66. Ma mère, Dieu et Sylvie
Vartan (Coprod. France)
67. Matt & Jay Go America
68. Maya and Samar
(Coprod. Grèce)
69. Menteuse
70. Mlle Bottine
71. Monica's News
72. Montréal, ma belle
73. Nervures
74. Neverman
75. Night of the Zoopocalypse
(Coprod. Belgique, France)
76. Opus 28
77. Oublier Charlotte
(Coprod. Suisse)
78. Paradise (Coprod. France)
79. Permanent Damage
80. Petite rose
81. Phénix
82. Qaqsooss naka Wahuntsis
83. Racewalkers
84. Really Happy Someday
85. Réveillon (Coprod.
Tchéquie, Slovaquie)
86. Rêver en néon
87. Riding Shotgun
88. Rumours
(Coprod. Allemagne)
89. Sacred Creatures
(Coprod. Italie)
90. Se fondre
91. Seeds
92. Send the Rain
93. Sharp Corner
(Coprod. Irlande)
94. Skite'kmujua'kik
(Place of Ghosts)
95. Someone's Daughter
96. Steal Away Home
(Coprod. Belgique)
97. Strangers in the Night
(Coprod. Croatie)
98. Sweet Angel Baby
99. Sweetness
100. The Apartment
101. The Banquet
102. The Dismantled
103. The Fallers
104. The G
105. The Invisibles
106. The Legacy of
Cloudy Falls
107. The Myth of a Real Man
(Coprod. Serbie)
108. The Silent Planet
109. There, There
110. Things That You Kill
(Coprod. France, Italie,
Pologne, Turquie)
111. This Too Shall Pass
112. Toupie et Binou, le film
113. Uiksaringitara
(Wrong Husband)
114. Un goût amer d'éternité
115. Unseen
116. Villeneuve
(Coprod. France)
117. Vous n'êtes pas seuls
118. Warrior Strong
119. We Forgot to Break Up
120. Welcome To Kittytown
121. Witches X
122. Young Werther
123. Yunan (Coprod. Allemagne)



36 films ont reçu du financement
lors d'un exercice financier précédent

18 films

financés par le Programme Talents en vue



1. A Cree Approach
2. Autonomy & Dignity
3. Blue Heron
4. Con Nhang | Enfants d'encens
5. El Padrete
6. Foreigner
7. Her Last Supper
8. Invisibles
9. Joan's Kitchen Table: Stirring The Revolution
10. Kubana
11. Last Stop Video Rentals
12. Mute Out Sound
13. Séga : la musique de l'océan Indien
14. Strong Son
15. The Snake
16. The Wind's Thirst
17. Women of No Nation
18. Yo, We're Dying...

36 films

financés par le Programme pour le long métrage documentaire



1. 500 Days in the Wild
2. Any Other Way: The Jackie Shane Story
3. Audiophilia: Adventures in the World of Hi-Fi
4. Black Zombie
5. Ces Liens que nous ne voyons pas
6. Composées
7. Dans la forêt
8. Deleau: le cinéma en liberté
9. Disco's Revenge
10. Dress For Excess
11. Ending It All
12. Everest Dark
13. I Will Not Forget You
14. Intercepted (Coprod. France, Ukraine)
15. King Arthur's Night
16. La bataille de Saint-Léonard
17. Michel Brault, l'instinct de vue
18. Mon amour c'est pour le restant de mes jours
19. Monkey on a Stick
20. Plastic People
21. Que le silence ne l'emporte pas
22. Rite of Passage
23. Saigon Story
24. Saints and Warriors
25. Say it Loud
26. Shifting Baselines
27. Swan Song
28. Taste of Longing
29. The Art of Adventure
30. The Art of Dance
31. The Death Tour
32. The Mad World of Harvey Kurtzman (Coprod. Royaume-Uni)
33. The Passion of Kurelek
34. The Visitors
35. Under Duress: Max Stern and the Nazi Art War
36. Wilfred Buck



7 films ont reçu du financement lors d'un exercice financier précédent

95 films

financés par le Programme d'aide à la mise en marché



- | | | | |
|--|---|-------------------------------------|---|
| 1. 2012/ Dans le cœur | 23. Golden Delicious | 51. North of Normal | 79. The Braid |
| 2. 500 Days in the Wild | 24. Hands that Bind | 52. Orah | 80. The Burning Season |
| 3. Archangel | 25. Hey, Viktor! | 53. Polaris | 81. The King Tide |
| 4. Au bout du rien partout | 26. Hôtel silence | 54. Queen Tut | 82. The Madones |
| 5. Au lendemain de l'odyssée | 27. I Don't Know Who You Are | 55. Quitter la nuit | 83. The Nature of Nicholas |
| 6. Autumn and the Black Jaguar | 28. In Flames | 56. Re: Uniting | 84. The Queen of My Dreams |
| 7. Backspot | 29. Infinity Pool | 57. Relax, I'm from the Future | 85. The Young Arsonists |
| 8. Before I Change My Mind | 30. Irena's Vow | 58. Richelieu | 86. This Place |
| 9. BlackBerry | 31. Jacques | 59. Rojek | 87. Toupie et Binou, le film |
| 10. Bones of Crows | 32. Jules au pays d'Asha | 60. Ru | 88. Tu ne sauras jamais |
| 11. Brother | 33. Kanaval | 61. Sapins | 89. Twice Colonized |
| 12. Cafe Daughter | 34. Kina et Yuk | 62. Satan Wants You | 90. Vampire humaniste cherche suicidaire consentant |
| 13. Coeur de slush | 35. La Bête | 63. Saules aveugles, femme endormie | 91. Verona |
| 14. Cold Road | 36. La fonte des glaces | 64. Seagrass | 92. When Morning Comes |
| 15. Dark Nature | 37. La garde blanche | 65. Seven Veils | 93. Who's Yer Father? |
| 16. Door Mouse | 38. La légende du papillon / Butterfly Tale | 66. Silvicola | 94. Wild Goat Surf |
| 17. Dounia et la princesse d'Alep | 39. Le successeur | 67. Simple comme Sylvain | 95. With Love and a Major Organ |
| 18. Écho à Delta | 40. Le temps d'un été | 68. So Much Tenderness | |
| 19. Exile | 41. Les chambres rouges | 69. Soleils Atikamekw | |
| 20. First to Stand: the Cases and Causes of Irwin Cotler | 42. Les hommes de ma mère | 70. Solo | |
| 21. Fitting In | 43. Les jours | 71. Someone Lives Here | |
| 22. French Girl | 44. Les jours heureux | 72. Stellar | |
| | 45. Les Rayons Gamma | 73. Sur la terre comme au ciel | |
| | 46. L'océan vu du cœur | 74. Suze | |
| | 47. Lucy Grizzli Sophie | 75. Tautuktavuk: What We See | |
| | 48. Ma Sai Gon | 76. Testament | |
| | 49. Mademoiselle Kenopsia | 77. The Beehive | |
| | 50. Montreal Girls | 78. The Boy in The Woods | |



1 film a reçu du financement
lors d'un exercice financier précédent

102 festivals de films canadiens

financés par les programmes de promotion nationale



1. African Movie Festival in Manitoba
2. Animation Festival of Halifax (AFX)
3. Atlantic International Film Festival
4. Available Light Film Festival
5. Blood in the Snow Canadian Film Festival
6. Blue Mountain Film Festival
7. Calgary Black Film Festival
8. Calgary International Film Festival
9. Calgary Underground Film Festival
10. Canadian Filmmakers Festival
11. CaribbeanTales Film Festival
12. Carrousel international du film de Rimouski
13. Charlottetown Film Festival
14. Chilliwack Independent Film Festival
15. CineFAM Film Festival
16. Cinefest Sudbury International Film Festival
17. Cinémental
18. Comox Valley International Film Festival
19. Dawson City International Short Film Festival
20. Devour! The Food Film Fest
21. DOXA Documentary Film Festival
22. Edmonton International Film Festival
23. Edmonton Short Film Festival
24. Festival cinéma du monde de Sherbrooke
25. Festival Courts d'un soir
26. Festival de cinéma de la Ville de Québec
27. Festival de films francophones CINEMANIA
28. Festival de films pour l'environnement
29. Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue
30. Festival du film de l'Outaouais
31. Festival du film du Saint-Séverin (Festifilm de la Beauce)
32. Festival du film international de Baie-Comeau Cinoche
33. Festival du nouveau cinéma
34. Festival Émergence de Montréal
35. Festival Fantasia
36. Festival Filministes
37. Festival international de cinéma et d'art Les Percéides
38. Festival international de cinéma Vues d'Afrique
39. Festival international du cinéma francophone en Acadie
40. Festival International du Film Black de Montréal
41. Festival international du film ethnographique du Québec
42. Festival international du film pour enfants de Montréal
43. Festival International du Film sur l'Art
44. Festival international Présence autochtone
45. Festival Objectif Cinéma Desjardins
46. Festival REGARD
47. Festival Vues sur mer
48. Festival de films d'auteur de Val-Morin
49. Forest City Film Festival
50. Freeze Frame International Film Festival for Kids of All Ages
51. Gender Equity in Media Festival
52. Gimli International Film Festival
53. Halifax Black Film Festival
54. Hellifax Horror Fest
55. Hot Docs Festival
56. Hudson Festival of Canadian Film
57. ICFF – IncluCity Festival
58. image+nation. festival courts queer short film fest
59. image+nation. festival film LGBT2SQ+ Montréal
60. Images Festival
61. imagineNATIVE Film + Media Arts Festival
62. Inside Out Film Festival
63. Invermere Film Festival
64. Kamloops Film Festival
65. Kingston Canadian Film Festival
66. Les Rendez-vous Québec Cinéma
67. Les Sommets du cinéma d'animation
68. MENA Film Festival
69. Okotoks Film Festival
70. Ottawa Black Film Festival
71. Ottawa International Animation Festival
72. Planet in Focus Environmental Film Festival
73. Reel 2 Real International Film Festival
74. Reel Rave International Film Festival
75. Reelworld Film Festival
76. Regent Park Film Festival
77. Rencontres internationales du documentaire de Montréal
78. Rendez-vous du cinéma québécois et francophone de Vancouver
79. Rendezvous With Madness
80. Salt Spring Film Festival
81. Short Circuit Pacific Rim Film Festival
82. Silver Wave Film Festival
83. SPARK ANIMATION
84. St. John's International Women's Film Festival
85. The International Film Festival of Ottawa (IFFO)
86. Toronto Arab Film Festival
87. Toronto Black Film Festival
88. Toronto International Film Festival (TIFF)
89. Toronto Reel Asian International Film Festival
90. Vancouver Asian Film Festival
91. Vancouver Horror Show Film Festival
92. Vancouver International Black Film Festival
93. Vancouver International Film Festival
94. Vancouver International South Asian Film Festival
95. Vancouver Queer Film Festival
96. Victoria Film Festival
97. VIMFF February Festival
98. Vues dans la tête de...
99. Weengushk International Film Festival
100. Whistler Film Festival
101. Yellowknife International Film Festival
102. Yorkton Film Festival

19 films

financés par le Programme d'aide à l'exportation



1. Black Ice
2. BlackBerry
3. Brother
4. La légende du papillon / Butterfly Tale
5. Coco Ferme
6. Dusk for a Hitman
7. Falcon Lake
8. Infinity Pool
9. Into the Weeds
10. Je vous salue salope: La misogynie au temps du numérique
11. Katak, le brave béluga
12. Montreal Girls
13. Queen Tut
14. Red Rooms
15. Simple comme Sylvain
16. Simulant
17. The End of Sex
18. The Swearing Jar
19. You Can Live Forever

Présence de l'industrie canadienne dans

41

festivals de films, marchés et événements internationaux



1. Academy Awards
2. Asia TV Forum & Market in Singapore
3. Ateliers du Cinéma Européen (ACE)
4. Berlin International Film Festival / European Film Market
5. Busan International Film Festival
6. Canada Now
7. Canada Summit – Woman in Film and Television (WIFT) New Zealand
8. Canadian Film Festival in Seoul and Busan
9. Clermont-Ferrand International Short Film festival
10. Content London
11. DOC NYC
12. European Audiovisual Entrepreneurs (EAVE) Luxembourg
13. Fame Week Africa
14. Festival de Cannes
15. Festival international du film d'animation d'Annecy et son Marché (MIFA)
16. Festival International du film de Venise
17. Festival international du film documentaire de Jihlava
18. Festival International du film Francophone de Namur (FIFF Namur)
19. Festival Scope
20. Filmfest München CineCoPro Conference: Pleins feux sur le Canada
21. Gotham Week
22. International Film Festival Rotterdam
23. Karlovy Vary International Film Festival
24. Kidscreen Summit
25. Locarno International Film Festival
26. MEDICI – The Film Funding Journey (FOCAL)
27. MIPCOM
28. MIPTV
29. Mission INTERVAL – Rendez-vous d'Affaires et Coproduction France-Canada
30. MyFrenchFilmFestival
31. NewFilmmakers LA (NFMLA)
32. Ontario Creates' International Financing Forum (IFF)
33. Palm Springs International Film Festival
34. Rencontres de coproduction francophone
35. Séries Mania Forum
36. South by Southwest (SXSW) Austin
37. South by Southwest (SXSW) Sydney
38. Sundance Film Festival
39. Sunny Side of the Doc (SSOD)
40. Toronto International Film Festival (TIFF)
41. When East Meets West

213 projets

financés par le Programme de promotion internationale



1. #WhileBlack
2. 100 Days
3. 6 minutes/km
4. 7 Beats Per Minute
5. A Good Day Will Come
6. À la vie à l'amor
7. À mort le bikini!
8. A Nose For Trouble
9. Adam change lentement
10. Adrienne & The Castle
11. Akashi
12. Allah n'est pas obligé
13. Among the Trees
14. An Empty Seat
15. Any Other Way:
The Jackie Shane Story
16. As I lay dead
17. Ask The Plantain
18. Asog
19. Avalanche
20. Back Home
21. Backspot
22. Batata
23. Bedroom People
24. Before I Change My Mind
25. Billy
26. BlackBerry
27. Bon matin Chuck
28. Brave
29. Brother
30. Buffy Sainte-Marie:
Carry It On
31. Ça prend pas la tchas
à Papineau
32. Caiti Blues
33. Chat mort
34. Chewdaism: A Taste of
Jewish Montreal
35. Cibles rouges
36. Coco Ferme
37. Coeur de slush
38. Comme le feu
39. Crush: Message in a Bottle
40. Daniel le tisserand
41. Darkest Miriam
42. Death Has No Master
43. Den Mother Crimson
44. Deserter
45. Desvío de noche
46. Diaspora
47. Donc, Socrate est mortel
48. EarthWorm
49. East Bay
50. Écho à Delta
51. Ethel
52. Être ado
53. Faire un enfant
54. Fredy
55. Frontier Town
56. Frontières
57. Glad you're Out
58. Golden Delicious
59. Granny Lee
60. Hair or No Hair
61. Hello Stranger
62. Hey, Viktor!
63. How to Fail as a Popstar
64. How'd you Sleep?
65. I Am Sirat
66. I Don't Know Who You Are
67. I Never Promised You
A Jasmine Garden
68. In A Violent Nature
69. In Flames
70. In The Heat
71. Insomnie
72. Insta Gay
73. Intercepted
74. Intersextion
75. Invincible
76. Jim Henson's
The Storyteller:
The Seven Ravens
77. Joie de vivre
78. Joseph Rouleau –
Dernier rappel
79. Jour de chasse
80. Jour de merde
81. Jules au pays d'Asha
82. Kade: Land of the
Rising Sun
83. Katak, le brave béluga
84. Kidnapping Inc.
85. Killer Ballerinas
86. Kryptic
87. L'artifice
88. La Bête
89. La garde blanche
90. La légende du papillon /
Butterfly Tale
91. La Source
92. La terre appelle Mathilde
93. Last We Left Off
94. Le plongeur
95. Le successeur
96. Leilani's Fortune
97. Les battues (The Fading)
98. Les chambres rouges
99. Les enfants du large
100. Les fleurs du désert
101. Les Foley
102. Les mains sales
103. Les mondes de Hamdi
104. Les oubliettes
105. Les rayons Gamma
106. Les rois
107. Les tortues
108. L'été des chaleurs
109. Look At Me
110. Loya
111. Mademoiselle Kenopsia
112. Mama no himitsu
113. Mascarade Origin Story
114. Matt and Mara
115. Mon coeur de tomate
116. Montréal, ma belle
117. Mother Mary
118. My Son Went Quiet
119. Nervures
120. Nola
121. Nuit blonde
122. Oasis
123. Opal
124. Our Grandmother The Inlet
125. Pas d'chicane dans
ma cabane!
126. Pauline
127. Pigeon Wars
128. Plastic People
129. Possession
130. Que le silence ne
l'emporte pas
131. Quitter la nuit
132. Resident Orca
133. Riceboy Sleeps
134. Richelieu
135. Rojek
136. Saint-Jean-du-Lac
137. Satan Wants You
138. Say It Loud
139. Seagrass
140. Secret Talker
141. Send Kelp
142. Seven Veils
143. Simple comme Sylvain
144. So Long Marianne
145. Société distincte
146. Soft
147. Soleil de nuit
148. Soleils Atikamekw
149. Solo
150. Someone Lives Here
151. Something You Said
Last Night
152. Sophie et le 21
153. Standing with the Ancients
154. Sucré seize
155. Summer Nights
156. Summer Qamp
157. Sur la terre comme au ciel
158. Suze
159. Swan Song
160. Tartupaluk
161. Temple
162. Terrestrial Verses
163. Testament
164. The Amazing Tale of the
Peace River Meteorite
165. The Bones
166. The Burning Season
167. The Comics
168. The Cut
169. The Dark
170. The Death Tour
171. The Devil's Tears
172. The Future Above Us
173. The G
174. The Heirloom
175. The Hobby
176. The Invisibles
177. The Island Between Tides
178. The King Tide
179. The Last Video Store
180. The Mad World of
Harvey Kurtzman
181. The Queen of My Dreams
182. The Sandbox
183. The Second Woman
184. The Snake
185. The Soldier's Lagoon
186. The Spirit of Halloween
187. The Year of Staring
At Noses
188. This Land of Ours
189. This Place
190. This Sacred Heart
191. To Kill A Tiger
192. To The Wedding
193. Toupie et Binou, le film
194. Twice Colonized
195. Un trou dans la poitrine
196. Undertow
197. Undocumented
198. Une splendeur de vivre
199. Until Branches Bend
200. V F C
201. Vampire humaniste
cherche suicidaire
consentant
202. We Are Zombies
203. We Forgot to Break Up
204. When Time Got Louder
205. Who Do I Belong To
206. Wildfire
207. Wilfred Buck
208. WinterOver
209. With Love and a
Major Organ
210. Woman Meets Girl
211. Yintah
212. You Can Live Forever
213. Zima a Tma
(Cold and Dark)

Financement par province selon l'activité

(en milliers de dollars)

Province	Développement	Production	Distribution et mise en marché	Promotion	Autres mesures ¹	Total	%
Québec	4 835 \$	35 381 \$	7 344 \$	6 101 \$	455 \$	54 116 \$	39 %
Ontario	3 926 \$	33 186 \$	6 699 \$	5 195 \$	535 \$	49 541 \$	36 %
Colombie-Britannique	1 567 \$	8 253 \$	308 \$	907 \$	50 \$	11 085 \$	8 %
Nouvelle-Écosse	552 \$	5 297 \$	174 \$	370 \$	–	6 393 \$	5 %
Manitoba	235 \$	4 750 \$	70 \$	327 \$	–	5 382 \$	4 %
Alberta	248 \$	2 470 \$	179 \$	249 \$	–	3 146 \$	2 %
Terre-Neuve-et-Labrador	185 \$	760 \$	2 \$	107 \$	6 \$	1 060 \$	1 %
Île-du-Prince-Édouard	38 \$	450 \$	4 \$	10 \$	–	502 \$	0 %
Nunavut	–	500 \$	–	–	–	500 \$	0 %
Nouveau-Brunswick	144 \$	134 \$	37 \$	75 \$	–	390 \$	0 %
Saskatchewan	75 \$	252 \$	19 \$	10 \$	–	356 \$	0 %
Territoires du Nord-Ouest	75 \$	–	– \$	10 \$	–	85 \$	0 %
Yukon	–	–	13 \$	44 \$	–	57 \$	0 %
Total Canada	11 880 \$	91 433 \$	14 849 \$	13 405 \$	1 046 \$	132 613 \$	95 %
À l'extérieur du Canada	–	–	585 \$	3 490 \$	2 118 \$	6 193 \$	5 %
Total	11 880 \$	91 433 \$	15 434 \$	16 895 \$	3 164 \$	138 806 \$	100 %

1. La catégorie "Autres mesures" comprend contributions à l'engagement communautaire, contributions à des fonds internationaux et administration des recommandations à titre de coproductions audiovisuelles régies par des traités

Nos bureaux

Québec – Siège social

360, rue Saint-Jacques

Bureau 500

Montréal, Québec

H2Y 1P5

Sans frais : 1 800 567-0890

Bureau de l'Ontario et Nunavut

474, rue Bathurst

Bureau 100

Toronto, Ontario

M5T 2S6

Sans frais : 1 800 567-0890

Bureau de l'Atlantique

En attente de relocalisation

Sans frais : 1 800 567-0890

Bureau de l'ouest

En attente de relocalisation

Sans frais : 1 800 567-0890

Swan Song



Swan Song est un documentaire intime qui nous transporte au cœur de la production du Lac des cygnes de 2022 du Ballet national du Canada, chorégraphié pour la première fois par Karen Kain, qui a fait ses célèbres débuts dans ce ballet en 1971. Le documentaire a été présenté en première au TIFF et a remporté le prix Rogers du Meilleur documentaire canadien de la Toronto Film Critics Association. Réalisé par Chelsea McMullan et coécrit avec Sean O'Neill. Produit par Sean O'Neill, Nicholas De Pencier et Jennifer Baichwal.

Gagnant du prix Rogers en tant que Meilleur documentaire canadien au Toronto Film Critics Association (TFCA) en 2024

Ce rapport annuel est produit
par Téléfilm Canada.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales
du Québec

ISSN 1929-7637 (en ligne)

Numéro de catalogue :

CC370F-PDF

© ministère du

Patrimoine canadien, 2024